PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL VALENCIENNES METROPOLE

IV PROGRAMME D'ACTIONS

AVRIL 2020 (révision DECEMBRE 2020)

Sommaire

Sommaire 2

Introduction 3

Les axes stratégiques du PCAET : une vision transversale et sectorielle 3

A - Orientation 1 : sobriété et autonomie énergétique 9

B - Orientation n°2 : mobilité durable 13

C - Orientation 3 : Mieux vivre sur le territoire demain 16

D - Orientation 4 : Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation 20

Le dispositif de suivi et d'évaluation du programme d'actions 23

A - Les indicateurs de suivi du programme d'actions 23

B - Les indicateurs d'évaluation du programme d'actions 44

Introduction

Comme présenté dans le rapport stratégique, **le plan d'action 2020-2026 est organisé autour de 4 orientations, 21 axes stratégiques et 43 sous axes.**

Le plan d'action dénombre au total **138 actions structurantes**.

La suite du rapport présente en détail, pour chaque axe stratégique, les actions envisagées.

L'évaluation des impacts environnementaux de ce plan d'action figure dans l'évaluation environnementale.

Les axes stratégiques du PCAET : une vision transversale et sectorielle

Valenciennes Métropole a décidé de se fixer une stratégie à l'horizon 2030 pour répondre aux enjeux du territoire à la suite du diagnostic. Cette stratégie structure le programme d'actions. Elle est portée par les 21 axes stratégiques et les 43 sous-axes.

Ceux-ci sont déclinés autour des **4 grandes orientations** que le territoire se fixe à l'horizon 2050.

- **Orientation 1 : Sobriété et autonomie énergétique**
- **Orientation 2 : Mobilité durable**
- **Orientation 3 : Mieux vivre demain sur le territoire**
- **Orientation 4 : Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation**

Chaque orientation fixe les éléments synthétiques en matière de contexte territorial, d'enjeux posés et d'objectifs fixés à l'horizon 2050.

Les 22 axes stratégiques ainsi que les 44 sous-axes s'inscrivent dans ce cadre et visent à engager Valenciennes Métropole sur la trajectoire fixée par la stratégie pour 2030.

Chaque sous-axe est décomposé en actions structurantes contributives proposées par Valenciennes Métropole et les acteurs territoriaux. L'objectif est donc triple :

- Assurer la cohérence du plan 2020-2026 par un cadre commun à respecter pour l'ensemble des parties prenantes ;
- Développer le processus intégrateur du PCAET avec l'ensemble des stratégies issues d'autres plans, programmes et documents d'urbanisme ;
- Permettre l'évolution du PCAET tout au long des 6 prochaines années par l'ajout ou le retrait d'éventuelles nouvelles actions contributives.

Cette déclinaison entre orientation, axe stratégique et sous-axe est détaillée dans la page suivante.

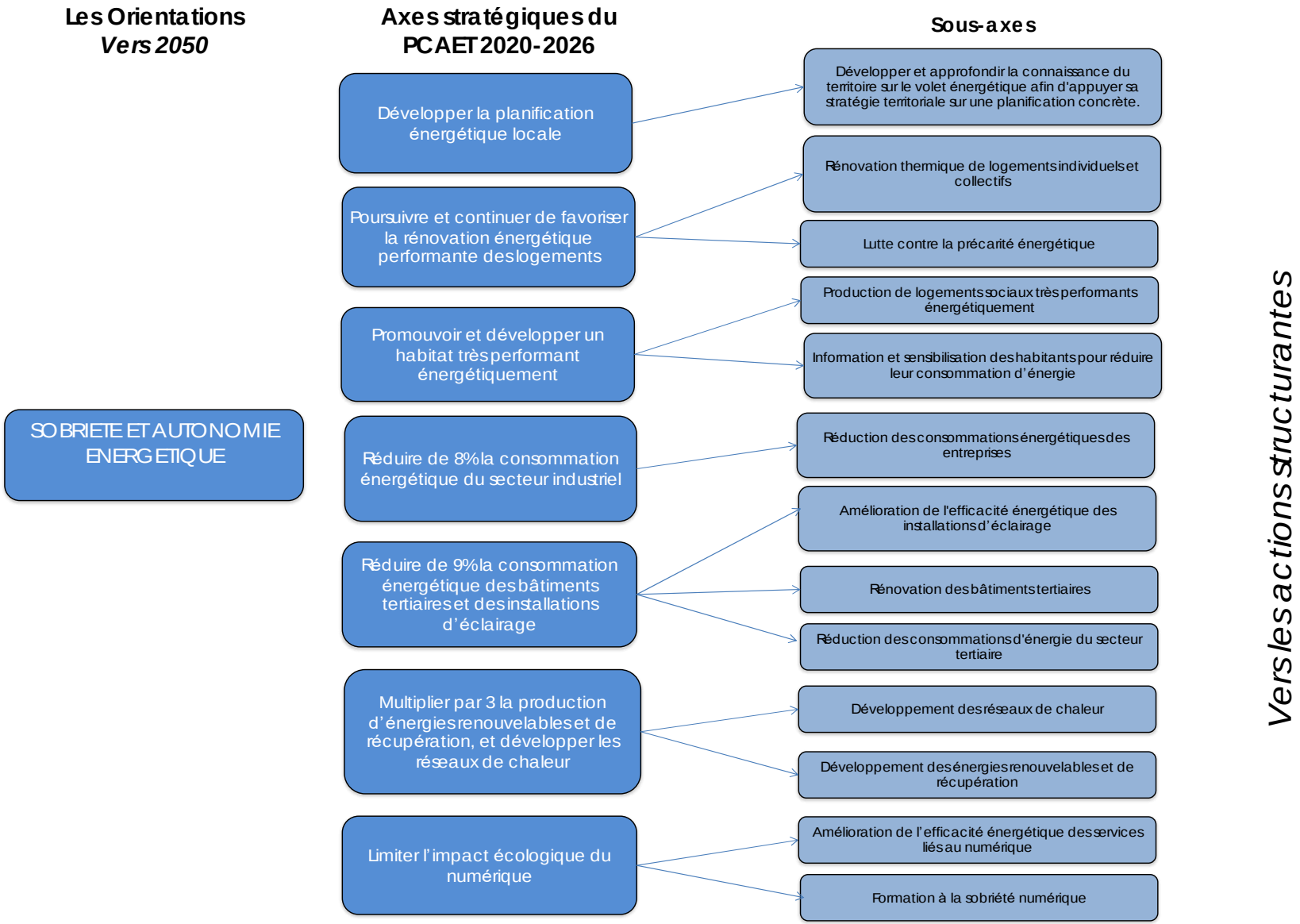
Les Orientations
Vers 2050
Axes stratégiques du PCAET 2020-2026
Sous-axes
SOBRIETE ET AUTONOMIE ENERGETIQUE
Développer la planification énergétique locale
Développer et approfondir la connaissance du territoire sur le volet énergétique afin d'appuyer sa stratégie territoriale sur une planification concrète.
Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements
Rénovation thermique de logements individuels et collectifs
Lutte contre la précarité énergétique
Promouvoir et développer un habitat très performant énergétiquement
Production de logements sociaux très performants énergétiquement
Information et sensibilisation des habitants pour réduire leur consommation d'énergie
Réduire de 8% la consommation énergétique du secteur industriel
Réduction des consommations énergétiques des entreprises
Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
Amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage
Rénovation des bâtiments tertiaires
Réduction des consommations d'énergie du secteur tertiaire
Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
Développement des réseaux de chaleur
Développement des énergies renouvelables et de récupération
Limiter l'impact écologique du numérique
Amélioration de l'efficacité énergétique des services liés au numérique
Formation à la sobriété numérique
Vers les actions structurantes

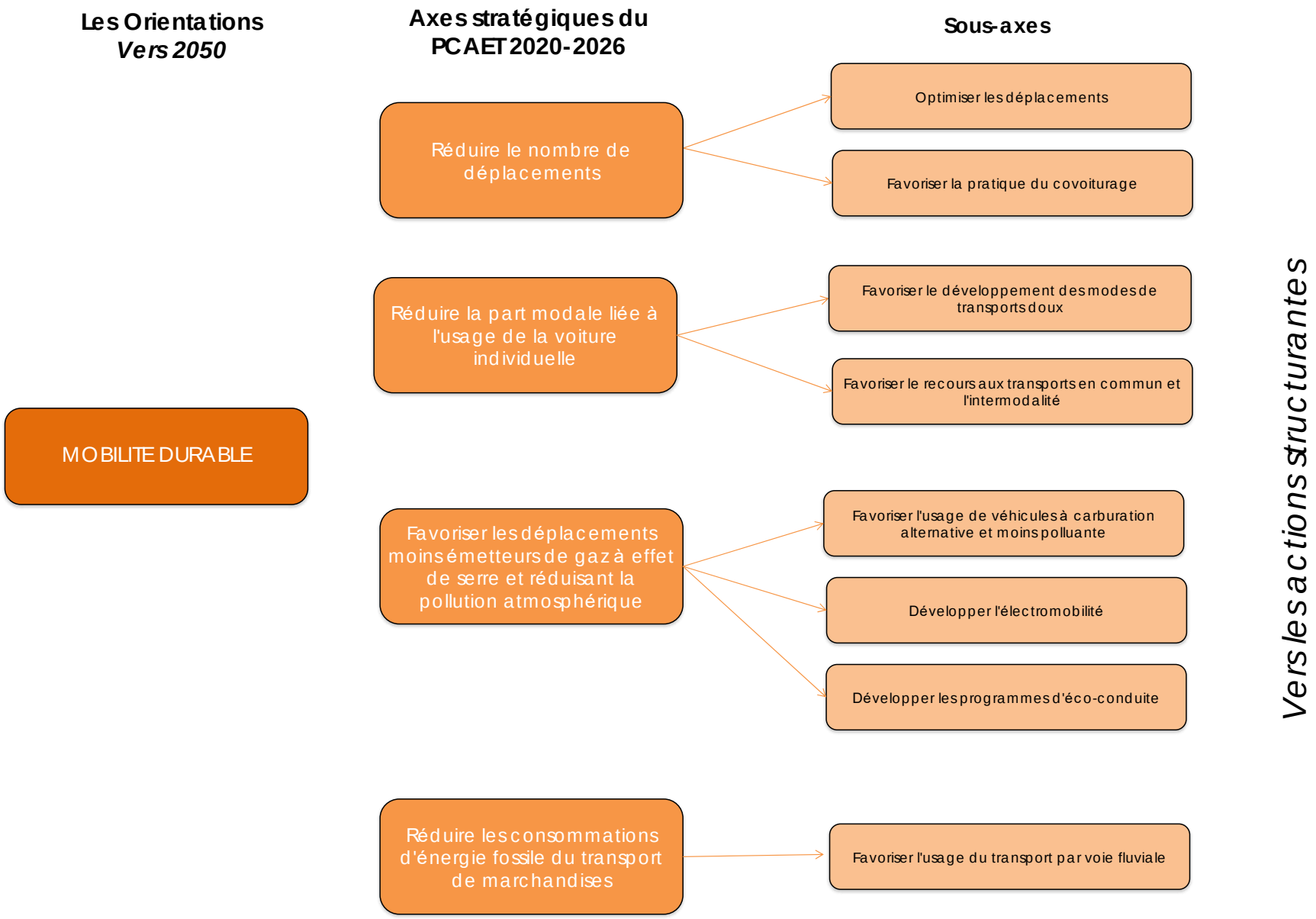
Les Orientations
Vers 2050
Axes stratégiques du PCAET 2020-2026
Sous-axes
MOBILITE DURABLE
Réduire le nombre de déplacements
Optimiser les déplacements
Favoriser la pratique du covoiturage
Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
Favoriser le développement des modes de transports doux
Favoriser le recours aux transports en commun et l'intermodalité
Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
Favoriser l'usage de véhicules à carburation alternative et moins polluante
Développer l'électromobilité
Développer les programmes d'éco-conduite
Réduire les consommations d'énergie fossile du transport de marchandises
Favoriser l'usage du transport par voie fluviale
Vers les actions structurantes

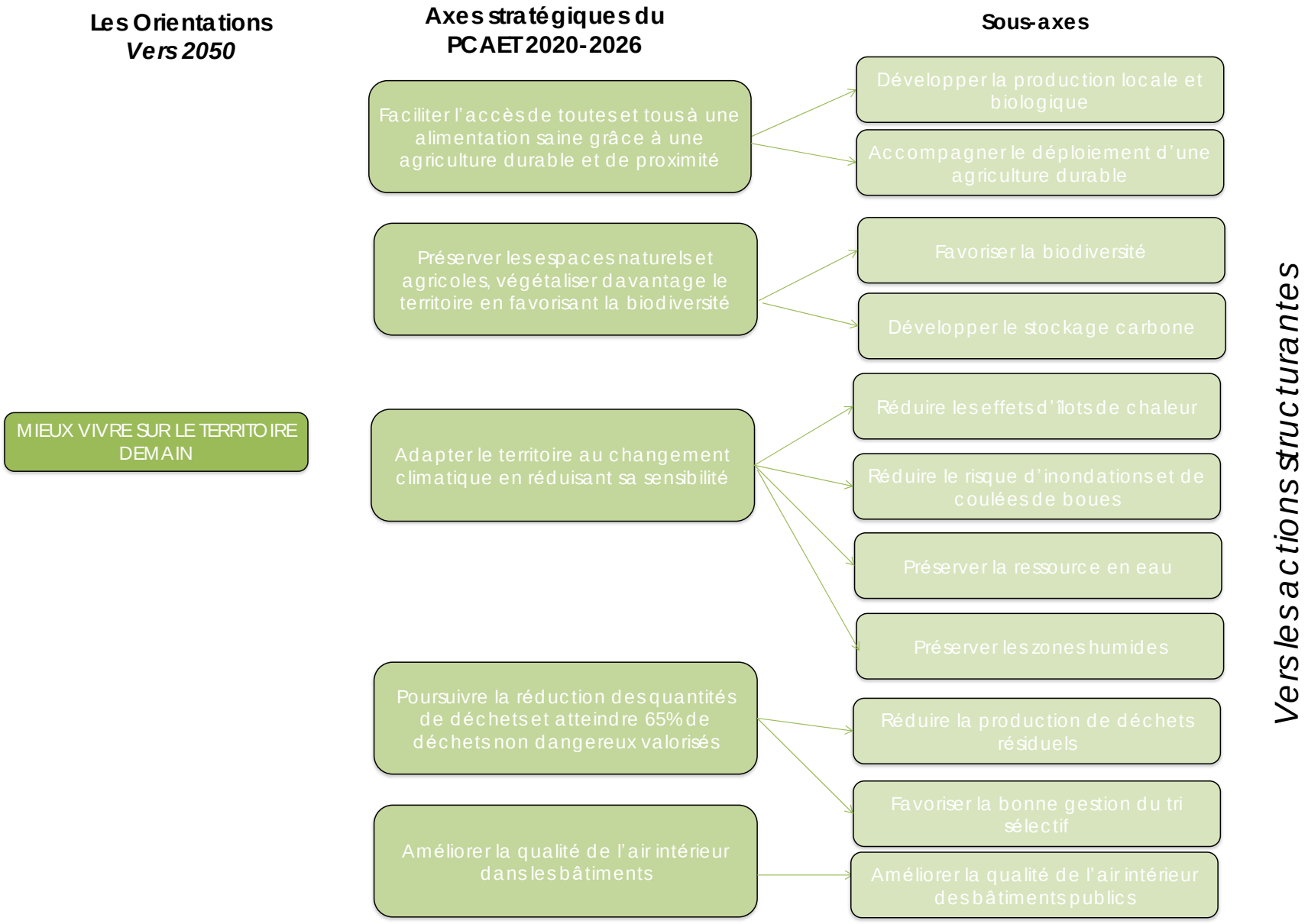
Les Orientations
Vers 2050
Axes stratégiques du PCAET 2020-2026
Sous-axes
MIEUX VIVRE SUR LE TERRITOIRE DEMAIN
Faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation saine grâce à une agriculture durable et de proximité
Développer la production locale et biologique
Accompagner le déploiement d'une agriculture durable
Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
Favoriser la biodiversité
Développer le stockage carbone
Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
Réduire les effets d'îlots de chaleur
Réduire le risque d'inondations et de coulées de boues
Préserver la ressource en eau
Préserver les zones humides
Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés
Réduire la production de déchets résiduels
Favoriser la bonne gestion du tri sélectif
Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments
Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics
Vers les actions structurantes

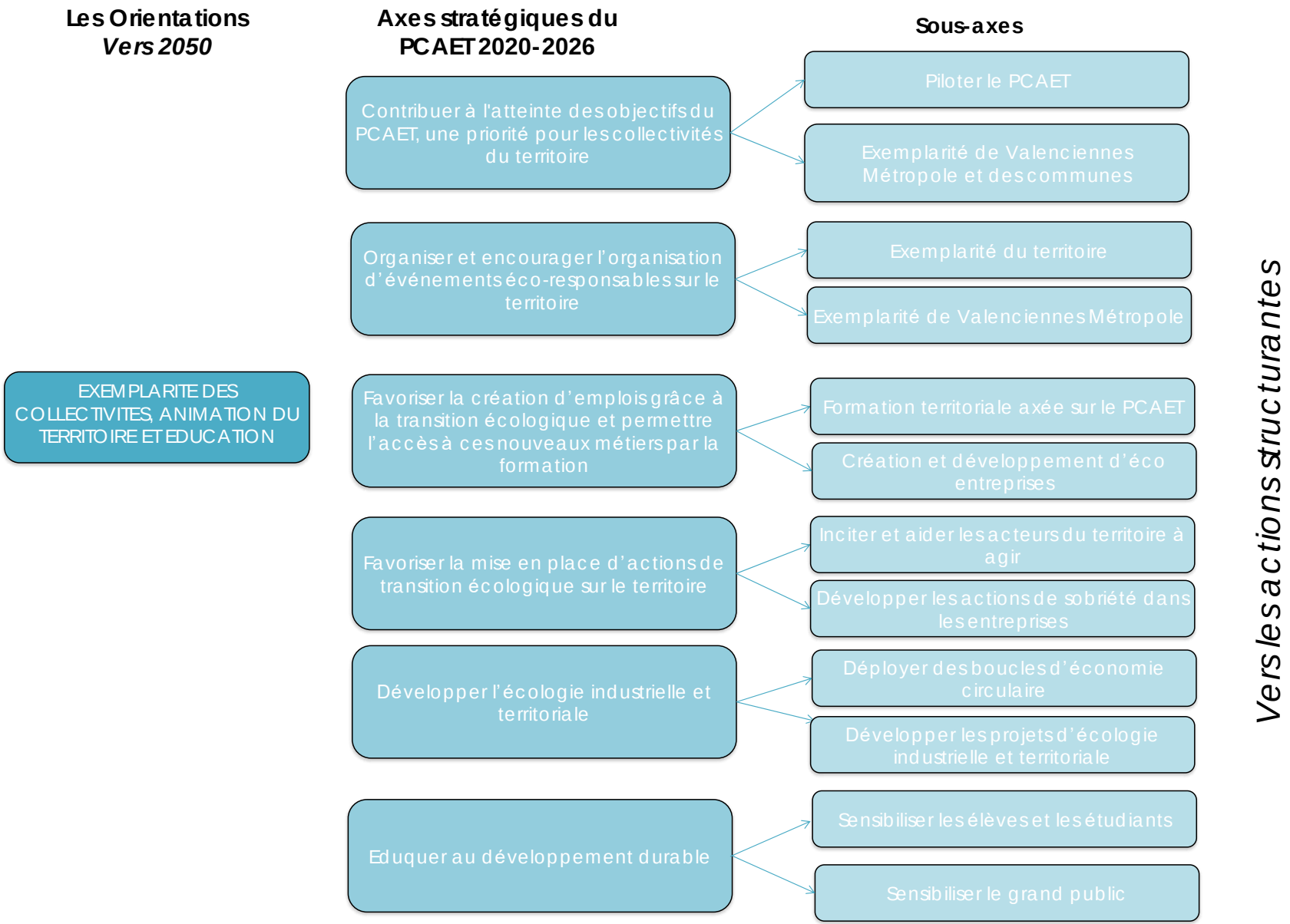
Les Orientations
Vers 2050
Axes stratégiques du PCAET 2020-2026
Sous-axes
EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES, ANIMATION DU TERRITOIRE ET EDUCATION
Contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET, une priorité pour les collectivités du territoire
Piloter le PCAET
Exemplarité de Valenciennes Métropole et des communes
Organiser et encourager l'organisation d'événements éco-responsables sur le territoire
Exemplarité du territoire
Exemplarité de Valenciennes Métropole
Favoriser la création d'emplois grâce à la transition écologique et permettre l'accès à ces nouveaux métiers par la formation
Formation territoriale axée sur le PCAET
Création et développement d'éco entreprises
Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire
Inciter et aider les acteurs du territoire à agir
Développer les actions de sobriété dans les entreprises
Développer l'écologie industrielle et territoriale
Déployer des boucles d'économie circulaire
Développer les projets d'écologie industrielle et territoriale
Eduquer au développement durable
Sensibiliser les élèves et les étudiants
Sensibiliser le grand public
Vers les actions structurantes

A - Orientation 1 : sobriété et autonomie énergétique

Les enjeux de consommation énergétique du territoire

La consommation énergétique représente près de 4 700 GWh par an dont près de la moitié est consommé par les bâtiments, soit 36% par les bâtiments d'habitation et 16% pour les bâtiments tertiaires.

Pour améliorer son efficacité énergétique, le territoire peut agir pour des bâtiments plus performants, aux consommations limitées et aux systèmes de production de chauffage plus économes.

Les bâtiments sont fortement consommateurs d'énergie non-renouvelable (gaz, produits pétroliers et électricité), ce qui contribue fortement à la dépendance énergétique du territoire.

Concernant les logements, 73% sont chauffés aux énergies fossiles dont 60% au gaz et encore 5% au charbon.

En ciblant la réduction des consommations des bâtiments, le territoire contribue fortement à la baisse des consommations globales.

Les enjeux de production énergétique du territoire

L'autonomie énergétique du territoire n'est que de 6% entre la consommation et la production locale d'énergie renouvelable ou de récupération.

Les objectifs cibles recherchés pour tous les axes et fiches actions structurantes de cette orientation du PCAET sont :

Objectifs en matière de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) :.

La stratégie retenue permet une réduction globale de 68% des émissions directes de GES, et de 64% des émissions totales (en incluant les émissions indirectes) par rapport à celles constatées en 2016. Ceci amène le territoire a des émissions de **1,7 TéqCO$_2$ par habitant en 2050.**

Objectifs en matière de réduction des consommations :

La stratégie doit permettre une réduction de 60% des consommations d'énergie du secteur résidentiel par rapport à 2016, une réduction de 54% des consommations du secteur tertiaire, de 45% du secteur industriel, de 55% dans les transports et de 13% en agriculture d'ici 2050.

Pour l'ensemble des secteurs, la diminution envisagée sera de 16 % en 2030 et de 54% en 2050 par rapport à 2016. La stratégie permet d'atteindre en 2050 une consommation globale de 2 197 GWh/an tous secteurs d'activité confondus.

Objectifs de développement des énergies renouvelables :

Cela passe notamment par l'exploitation du potentiel maximal d'énergie fatale des entreprises, de géothermie, de bio-méthane, de bois-énergie, de valorisation des déchets, et de développement du photovoltaïque au sol. **Cette stratégie permet d'atteindre une production de 890 GWh par an et permet de couvrir 41% des besoins énergétiques du territoire en 2050.**

Objectifs en terme de qualité de l'air : réduction des COV, NOx, et Particules fines

Les opportunités à saisir sont :

⇒ Réduire les consommations d'énergie de tous les secteurs d'activités du territoire
⇒ Limiter l'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie
⇒ Mettre en place des documents d'urbanisme ambitieux en matière de gestion des consommations d'énergie et de développement des productions locales
⇒ Développer, exploiter et valoriser les potentiels d'énergie renouvelable du territoire
⇒ Créer des filières énergétiques contribuant à l'économie locale
⇒ Développer le territoire pour qu'il devienne producteur d'énergie

Les menaces à contourner sont :

- Poursuivre un profil de consommation très énergétivore
- Avoir des bâtiments, des systèmes et des services peu adaptés aux augmentations des coûts des énergies
- Augmenter le poids énergétique du territoire
- Renforcer la dépendance énergétique du territoire
- Renforcer la précarité énergétique des habitants
- Risquer un retard de développement économique à l'égard des filières énergétiques renouvelables

Les axes stratégiques et sous-axes stratégiques associés à cette orientation sont :

Développer la planification énergétique locale

- Développer et approfondir la connaissance du territoire sur le volet énergétique afin d'appuyer sa stratégie territoriale sur une planification concrète.

Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements

- Rénovation thermique de logements individuels et collectifs
- Lutte contre la précarité énergétique

Promouvoir et développer un habitat très performant énergétiquement sur le territoire

- Information et sensibilisation des habitants pour réduire leur consommation d'énergie

Réduire de 8% la consommation énergétique du secteur industriel

- Réduction des consommations énergétiques des entreprises

Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage

- Amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage
- Rénovation des bâtiments tertiaires
- Réduction des consommations d'énergie du secteur tertiaire

Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur

- Développement des réseaux de chaleur
- Développement des énergies renouvelables et de récupération

Limiter l'impact écologique du numérique

- Amélioration de l'efficacité énergétique des services liés au numérique / Formation à la sobriété numérique

Les 36 fiches actions associées à ces axes stratégiques sont :

0 Réaliser une étude de programmation énergétique locale

1 Réhabilitation thermique du parc privé ancien et actions de lutte contre la précarité énergétique

2 Aides à la réhabilitation du parc social

3 Rénovation des logements locatifs sociaux des quartiers NPNRU et cités minières et des logements privés sur le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille

4 Réhabilitation thermique de 40 logements individuels

5 Rénovation thermique du parc de logements de SIGH

6 Rénovation des bâtiments du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale à Valenciennes

7 Lutte contre la précarité énergétique à Anzin

8 Information et sensibilisation des habitants par l'Espace Info Energie

9 Etude de préfiguration en vue de la création d'une Maison de la Transition Ecologique

10 Mise en place d'un logement témoin (pour les constructions neuves et les réhabilitations)

11 Accompagnement EDF des entreprises du territoire

12 Accompagnement de projets (Efficacité énergétique) TPE-PME et filiales de groupes

13 Organisation d'un événement sur le sujet de l'énergie, dans le cadre de REV3

14 Optimisation du chauffage et relamping Toyota Motor Manufacturing France

15 Amélioration de la performance énergétique des éclairages des écluses de l'Escaut

16 Rénovation des éclairages publics dans les communes et établissements publics

17 Rénovation énergétique de la Polyclinique Vauban

18 Communauté d'efficience énergétique à l'Université Polytechnique Hauts-de-France

19 Amélioration de la gestion énergétique de la Cité des Congrès Valenciennes

20 "Rénovation énergétique des bâtiments publics

21 Sensibilisation du secteur tertiaire aux économies d'énergie

22 Réglementation / encadrement de l'affichage lumineux dans le Règlement Local de Publicité intercommunal

23 Mise en place d'un réseau de chaleur sur les villes d'Aubry-du-Hainaut et de St Saulve

24 Poursuite de la démarche de localisation des réseaux de chaleur déployables sur le territoire

25 Installation d'une chaudière co-génération à bois sur le site Vivenergie

26 Aménagement du quartier de l'Ile Folien

27 Installation d'un système géothermique sur nappe sur la commune de Famars

28 Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement des énergies renouvelables sur le domaine public fluvial

29 Installation d'une chaudière bois sur la commune d'Anzin

30 Développement du photovoltaïque sur le territoire

31 Actions de Valenciennes Métropole en faveur des EnR

32 Développement de l'achat d'énergie verte sur le territoire

33 Promotion du développement des gaz verts ou décarbonés

34 Récupération d'énergie par co-génération

35 Actions de Valenciennes Métropole pour limiter l'impact écologique du numérique

B - Orientation n°2 : mobilité durable

Les enjeux liés à la mobilité des biens et des personnes et au développement des mobilités actives ainsi que du transport en commun pour le déplacement des personnes

L'enjeu pour le territoire est de proposer un modèle moins dépendant de la voiture et des énergies fossiles pour la population et les marchandises.

43% des émissions de gaz à effet de serre sont liées à la mobilité sur le territoire. Les déplacements de personnes représentent 68% des émissions de ce secteur, le fret pèse pour 32%.

La dépendance de la mobilité aux produits pétroliers est de 99% actuellement et représente **une consommation de 1 055 GWh/an.**

Ceci est à mettre en relation avec l'augmentation de la fréquence des différents épisodes de pollution de l'air que connaît le territoire.

La part modale des transports en commun dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération n'est que de 5%.

Les objectifs cibles recherchés pour tous les axes et fiches actions structurantes de cette orientation du PCAET sont :

Objectifs en termes de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) : Il est prévu une réduction des émissions directes de GES de **23% d'ici 2030 et de 75 % d'ici 2050** par rapport à celles constatées en 2016.

Objectifs en matière de réduction des consommations énergétiques : Sur le secteur des transports -18 % en 2030 et de -55% en 2050 par rapport à 2016.

La stratégie permet d'atteindre en 2050 une consommation de 474 GWh/an sur ce secteur, soit le 3ème secteur contributeur.

Objectifs en terme de qualité de l'air

Cette orientation contribue fortement à l'amélioration des émissions de particules fines et de NOx.

Les opportunités à saisir sont :

⇒ Réduire la facture énergétique du territoire liée à la mobilité, voire en contenir son augmentation potentielle
⇒ Donner à tous l'accès à une mobilité décarbonée et peu chère
⇒ Améliorer la qualité de l'air du territoire en réduisant le recours aux énergies fossiles pour les déplacements et en développant les mobilités douces
⇒ Développer l'emploi autour de nouvelles opportunités de déplacement et d'innovation
⇒ Repenser la ville pour limiter les déplacements de moins de 3 kilomètres
⇒ Développer l'innovation autour de la logistique inversée et bas carbone.
⇒ Favoriser et démultiplier le recours aux transports en commun
⇒ Maintenir l'attractivité du territoire

Les menaces à contourner sont :

- Poursuivre l'étalement urbain favorisant le déplacement des personnes
- Subir les coûts occasionnels par l'augmentation du prix de l'énergie fossile
- Accentuer la précarité énergétique liée aux déplacements en renforçant l'isolement des populations concernées.
- Ne pas obtenir d'effets suffisants sur la réduction de la pollution atmosphérique
- Démultiplier les livraisons de colis individuels

Les axes stratégiques associés à cette orientation sont :

Réduire le nombre de déplacements

- Optimiser les déplacements
- Favoriser la pratique du covoiturage

Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle

- Favoriser le développement des modes de transports « doux »
- Favoriser le recours aux transports en commun et l'intermodalité

Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique

- Favoriser l'usage de véhicules à carburation alternative et moins polluante
- Développer les programmes d'Eco-conduite
- Développer l'électro mobilité

Réduire les consommations d'énergie fossile du transport de marchandises

- Favoriser l'usage du transport par voie fluviale

Les 31 fiches actions associées à ces axes stratégiques sont :

36 Développement des visioconférences et mise en place du télétravail, Valenciennes Métropole

37 Développement du travail à domicile pour les salariés d'Alstom

38 Mise en place d'un parking de covoiturage au Centre Hospitalier de Valenciennes

39 Covoiturage pour les déplacements professionnels, Association La Pose

40 Réalisation d'aires de covoiturage sur le territoire

41 Covoiturage chez Lyreco via pass pass sur la ZA des dix Muids

42 Promotion de la plateforme régionale Pass Pass Covoiturage

43 Développement du parc vélo en free floating du SIMOUV

44 Sensibilisation des jeunes à l'usage des modes doux par le kiosque mobilité de Transalley

45 Actions de la plateforme de mobilité de l'association Wimoov

46 Actions à destination des habitants pour développer l'usage du vélo et de la trottinette

47 Réalisation d'aménagements cyclables sur le territoire

48 Intégrer la création d'un local vélo lors des réhabilitations des logements sociaux

49 Incitation des salariés à recourir aux modes doux

50 Evénements type festival de la mobilité en lien avec la semaine européenne de la mobilité Transalley

51 Mise en œuvre d'un Plan Vélo à Fresnes-sur-Escaut

52 Mise en place de vélos coursier à Valenciennes

53 Sensibilisation des habitants des quartiers prioritaires dans le cadre du contrat de ville de la commune d'Anzin

54 Mobilité responsable à l'Université Polytechnique Hauts-de-France

55 Inciter les visiteurs de la Cité des Congrès Valenciennes à recourir aux transports en commun

56 Remplacement progressif de la flotte de véhicules diesel par des véhicules à carburation alternative, Vivenergie

57 Renouvellement du parc roulant du SIMOUV

58 Promotion et accompagnement de l'usage du bio méthane au travers du GNV (véhicules de services, transport en commun, véhicules à usages techniques…)

59 Actions de Transalley pour promouvoir l'écoconduite, l'électromobilité, les nouvelles formes de mobilité

60 Formation des agents de Valenciennes Métropole à l'éco-conduite

61 Acquisition de véhicules électriques et installation de bornes de recharge par des collectivités et entreprises

62 Mise en place d'une offre véhicule électrique "navette" à Onnaing

63 Installation de bornes publiques supplémentaires et promotion du service de charge Pass Pass Electrique

64 Remise en navigation du canal Condé-Pommeroeul

65 Actions de VNF sur l'axe navigable Escaut

66 Transport routier zéro émission au départ de l'Escaut Valenciennes Container Terminal

67 Barge "Escaut-max" pour la desserte de l'Escaut Valenciennes Container Terminal

C - Orientation 3 : Mieux vivre sur le territoire demain

Les enjeux liés aux pratiques et usages plus respectueux des ressources du territoire

Ces enjeux sont essentiellement la traduction d'une alimentation locale de qualité vecteur d'une amélioration de la santé associée à une agriculture plus durable et résiliente, la préservation des milieux naturels et de leur biodiversité, la réduction des quantités de déchets et une meilleure valorisation de ceux-ci.

Le territoire peut également agir directement sur la réduction de sa sensibilité au changement climatique: inondations, une pression foncière importante sur les espaces naturels encore présents qui font office de tampons telles que les prairies.

Concernant les risques pour les populations, ils sont importants en raison d'une sensibilité particulièrement élevée au regard de l'état de santé de la population liée aux conditions de vie (bas revenus, vieillissement, précarité énergétique hiver comme été, maladies cardiovasculaires et respiratoires).

Le phénomène des îlots de chaleur est susceptible de concerner aussi le territoire, particulièrement dans les zones urbaines denses.

Sur le plan économique, les activités agricoles, économiques et la forêt sont et vont être fortement touchées par le changement climatique.

Les objectifs cibles recherchés pour tous les axes et fiches actions structurantes de cette orientation du PCAET sont

Objectifs en matière de réduction des GES : cette orientation doit contribuer à la réduction de 50% des émissions de GES du secteur agricole en 2050 par rapport à celles constatées en 2016.

Elle vise à diviser par 2 les changements d'affectation des sols (11 ha/an dans le PLUi) ; multiplier par 2 le stockage dans les sols stables cultivés (maintien des prairies) ; multiplier par 2 le stockage carbone dans la biomasse ; stocker 20 000 Téq CO_2 / an dans le bâtiment (isolation, rénovation et construction en biomatériaux).

Cette stratégie doit permettre globalement d'atteindre des émissions directes de 1,7 Teq CO_2 par habitant en 2050 et couvrir à hauteur de 11% les émissions GES restantes par le stockage carbone.

Cette orientation contribue également **l'adaptation au changement climatique** et en constitue un pilier important.

Objectifs en terme de qualité de l'air : réduction des NH_3, NO_x et particules fines.

Les opportunités à saisir sont :

⇒ Réduire l'impact de nos déchets (collecte et traitement) et favoriser l'économie circulaire

⇒ Faire émerger l'innovation sur le territoire afin d'y développer de l'activité économique plus économe en ressources naturelles

⇒ Améliorer la qualité de l'alimentation du territoire à un coût socialement acceptable.

⇒ Améliorer la santé des habitants par une alimentation plus locale et moins transformée

⇒ Sensibiliser les habitants à la surconsommation et à l'impact sur les ressources naturelles et les déchets

⇒ Renforcer la protection de la population, les biens, les services et les activités du territoire ;

⇒ Développer le principe de précaution et la sensibilité environnementale ;

⇒ Mettre en place des documents d'urbanisme ambitieux en ce qui concerne la gestion économe des espaces, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en y Intégrant un volet prescriptif sur l'adaptation au changement climatique ainsi qu'un volet qualité de l'air pour protéger au maximum les habitants.

⇒ Préserver la biodiversité comme levier majeur des enjeux liés aux changements climatiques, notamment au travers du développement de la trame verte et bleue et la réduction importante de l'artificialisation des sols.

Les menaces à contourner sont :

- Accentuer la dégradation de l'état de santé des habitants du territoire et la problématique de l'accès aux soins
- Développer l'accès à une alimentation industrielle de mauvaise qualité
- Poursuivre la production de déchets et de fait la consommation de ressources naturelles en vue de produire des biens de consommation non durables.
- Poursuivre l'érosion de la biodiversité par une pression accrue sur la ressource.
- Poursuivre l'étalement urbain
- Augmenter la sensibilité face aux inondations
- Dégrader des milieux naturels et la santé des habitants
- Subir les coûts occasionnels par les phénomènes climatiques extrêmes en lien avec les dégradations sur les biens et les personnes.

Les axes stratégiques associés à cette orientation sont :

Faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation saine grâce à une agriculture durable et de proximité

- Développer la production locale et biologique
- Accompagner le déploiement d'une agriculture durable

Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité

- Favoriser la biodiversité
- Développer le stockage carbone

Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité

- Réduire les effets d'ilôts de chaleur
- Réduire le risque d'inondations et de coulées de boues
- Préserver la ressource en eau
- Préserver les zones humides

Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés

- Réduire la production de déchets résiduels
- Favoriser la bonne gestion du tri sélectif

Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments

- Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics

Les 34 fiches actions associées à ces axes stratégiques sont :

68 Développement de l'introduction de produits locaux et biologiques dans divers établissements

69 Ferme urbaine à l'Université Polytechnique Hauts de France

70 Développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain

71 Projet Alimentaire Territorial (PAT) Scarpe Escaut

72 Agriculture de conservation du GEDA

73 Développement et préservation de la biodiversité par différentes initiatives dans les communes du territoire

74 Animation en réseau de jardiniers amateurs par le PNRSE

75 Préservation des cœurs de biodiversité du territoire par le PNRSE

76 Augmentation de la part des surfaces végétalisées dans les espaces extérieurs des équipements et bâtiments tertiaires par la CAVM

77 Systématisation des pratiques vertueuses dans la conception et réalisation des espaces verts par la CAVM dans les projets urbains

78 Développement d'une dynamique vertueuse pour recréer un écosystème naturel qui participe au mieux vivre ensemble et la préservation des espèces naturelles

79 Plan de gestion des végétations VNF

80 Plantation d'arbres site de Vivenergie

81 Actions menées par des collectivités pour développer le stockage carbone

82 Réduction des îlots de chaleur au niveau des écoles à Bruay-sur-l'Escaut

83 Développement des espaces verts en milieu urbain

84 Appel à projets "plantations de haies" et développement de la biodiversité autour des ouvrages hydrauliques structurants

85 Poursuite des actions du SyMEA afin de lutter contre les inondations et coulées de boues

86 Co-pilotage de la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) de la Scarpe aval, en complémentarité avec la SLGRI Escaut Sensée sur la gestion de crise

87 Lutte contre l'artificialisation des sols par le respect des comptes fonciers communaux indiqués au PLUi

88 Poursuite de la gestion du risque d'inondation au sein de l'entreprise Alstom

89 Actions de Suez Eau France pour préserver la ressource en eau

90 Aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie

91 Actions communales pour la préservation de la ressource en eau

92 Actions du SyMEA pour la préservation de la ressource en eau

93 Compilation et mise à jour des données d'inventaire zone humide

94 Poursuite du programme de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage de la Polyclinique Vauban

95 Réduction et recyclage des déchets à l'Université Polytechnique Hauts de France

96 Transformation du service public de prévention et de gestion des déchets en une mission de préservation des ressources du territoire

97 Développement de la réutilisation des matériaux issus des démolitions du NPNRU dans les nouvelles constructions et aménagements d'espaces publics

98 Poursuite de la dématérialisation au sein de Valenciennes Métropole

99 Actions de Suez Eau France pour valoriser l'eau du robinet

100 Amélioration du tri des déchets au sein de l'association La Pose

101 Accompagnement des communes

D - Orientation 4 : Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation

Les enjeux liés à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation territoriale de la population

Les enjeux pour l'Agglomération seront tournés autour de son rôle de catalyseur des initiatives et de sa capacité à enclencher une transition économique, sociale et environnementale assumée pour son territoire. La coopération entre les services communautaires, les communes et l'ensemble des parties prenantes, sera l'une des clefs pour obtenir des résultats significatifs et partagés.

Les objectifs cibles recherchés pour tous les axes et fiches actions structurantes de cette orientation du PCAET sont :

Encourager les « bonnes pratiques » internes ainsi que celles des acteurs du territoire

Mettre le territoire en « mouvement » vers l'atteinte des objectifs par sa mobilisation sur les différents appels à projets et rechercher de nouveaux financements.

S'organiser en « mode projet » afin de fédérer toutes les énergies à mobiliser.

Mieux connaître son territoire pour mieux appréhender et anticiper les problématiques.

Intégrer l'ensemble des objectifs qualitatifs et quantitatifs de ce PCAET dans les plans, programmes, documents d'urbanisme et projets du territoire.

Encourager les « bonnes pratiques » des habitants et de la jeune génération.

Sensibiliser par la pédagogie positive.

Communiquer sur les enjeux et les risques liés à nos modes de consommation.

Favoriser l'initiative collective des habitants.

Les opportunités à saisir sont :

⇒ Être opportuniste quant au positionnement du territoire sur les appels à projets et les recherches de financement
⇒ Communiquer sur les « bonnes pratiques » et valoriser l'action de la collectivité au niveau régional, national voire international
⇒ Devenir un territoire d'opportunités pour l'émergence de nouvelles activités durables et la création d'emplois locaux et pérennes
⇒ Faire de la transition écologique et économique du territoire un projet partagé et participatif
⇒ Favoriser les bonnes pratiques et les bons comportements
⇒ Prendre en compte le coût de l'inaction dans les projets et le coût global.
⇒ Intégrer les objectifs du PCAET dans tous les projets du territoire

Les menaces à contourner sont :

- Favoriser le coût de l'inaction au détriment de l'action
- Raisonner à court terme pour le territoire
- Accentuer les inégalités sociales et l'individualisme
- Accentuer la pression sur les ressources naturelles et la biodiversité par nos modes de consommation.
- Favoriser l'implantation d'activités économiques opportunistes et non résilientes

Les axes structurants associés à cette orientation sont :

Contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET, une priorité pour les collectivités du territoire

- Piloter le PCAET
- Exemplarité de Valenciennes Métropole et des communes

Organiser et encourager l'organisation d'événements éco-responsables sur le territoire

- Exemplarité du territoire
- Exemplarité de Valenciennes Métropole

Favoriser la création d'emplois grâce à la transition écologique et permettre l'accès à ces nouveaux métiers par la formation

- Fomation territoriale axée sur le PCAET
- Création et développement d'éco-entreprises

Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire

- inciter et aider les acteurs du territoire à agir
- Développer les actions de sobriété dans les entreprises

Développer l'écologie industrielle et territoriale

- Déployer des boucles d'économie circulaire
- Développer les projets d'économie industrielle et territoriale

Eduquer au développement durable

- Sensibiliser le grand public
- Inciter et aider les acteurs du territoire à agir
- Sensibiliser les élèves et les étudiants
- Sensibiliser le grand public

Les 37 fiches actions associées à ces axes stratégiques sont :

102 Structuration et amplification de la communication autour du PCAET

103 Organisation d'un événement annuel regroupant les acteurs du PCAET

104 Engagement de Valenciennes Métropole dans le programme Cit'ergie

105 Réalisation d'opérations communautaires exemplaires

106 Généralisation des clauses environnementales dans les appels d'offres

107 Formation des agents à agir en faveur de la transition écologique

108 Eco-responsabilité des manifestations organisées par la ville d'Anzin

109 Mise en place d'une charte "manifestations éco-responsables" à destination des opérateurs culturels et des clubs sportifs

110 Eco-conception des événements dont Valenciennes Métropole est organisatrice

111 Formation à la lutte contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences à l'UPHF

112 Création d'entreprises innovantes dans les mobilités innovantes et durables à Transalley

113 Intégration du Plan Climat Air Energie dans les appels à projets de Valenciennes Métropole

114 Mise en place d'une éco-conditionnalité des aides aux entreprises

115 Accompagnement CCI "TPE & PME Gagnantes sur tous les coûts !"

116 Mise en oeuvre des plans d'actions Alluvio, dont le développement des filières de valorisation des sédiments fluviaux

117 Campagne de mobilisation des entreprises sur le thème des déchets

118 Industrie décarbonée

119 Décarbonatation de l'eau potable du territoire

120 Essaimage de l'Ecologie Industrielle et territoriale

121 Sensibilisation à la réduction des déchets dans les quartiers NPNRU et cités minières

122 Mise en place d'outils facilitant le passage à l'acte

123 Organisation de visites inspirantes

124 Mise en place de critères éco-responsables pour l'utilisation des enveloppes participatives à Anzin

125 Création d'un appel à projets transition écologique à destination des habitants et des associations

126 Eco graine

127 Responsabiliser les consommateurs et communiquer par des leviers culturels à Bruay-sur-l'Escaut

128 Dutemple, vers un quartier éco-responsable

129 UTAC : Université pour un Territoire Actif pour le Climat

130 Sensibilisation des habitants à Anzin

131 Sensibilisation des scolaires à la problématique des déchets par Ecovalor

132 Organisation d'une semaine de l'environnement à l'école de Rombies-et-Marchipont

133 Sensibilisation au changement climatique, à ses enjeux et aux moyens d'atteindre les objectifs de la COP21 par le collectif EPLCV

134 Actions de sensibilisation du PNR Scarpe Escaut et de l'ADEPSE

135 "Sensibilisation, information, explication des objectifs des PCAET par l'association Valentransition"

136 Information et sensibilisation à l'environnement et au développement durable à Aulnoy-lez-Valenciennes

137 Mobilisation et accompagnement de toutes les écoles de la circonscription de Valenciennes St Saulve, Inspection de l'Education Nationale

138 Promotion de l'éco-citoyenneté par le Conseil de développement de Valenciennes Métropole

Le dispositif de suivi et d'évaluation du programme d'actions

La réglementation précise qu'un dispositif de suivi et d'évaluation doit être inclus dans chaque PCAET (Article R229-51 du Code de l'Environnement).

Dans ce cadre, les collectivités doivent définir :

- des indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire ;
- les modalités d'articulation avec les indicateurs inscrits dans les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) et les objectifs nationaux.

La mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial doit faire l'objet d'un rapport d'évaluation mis à la disposition du public à mi-parcours et au bout de six ans.

Le dispositif présenté ci-après de suivi et d'évaluation vise d'une part à assurer le pilotage du PCAET sur sa durée.

Il permettra d'assurer le suivi des acteurs impliqués et des actions qu'ils ont prévu de mener, et sur le volet interne, Valenciennes Métropole pourra également suivre le processus d'avancement de ses propres actions.

Par ailleurs, Valenciennes Métropole a prévu de s'inscrire dans la démarche Cit'ergie. Cette démarche volontaire permettra de mieux structurer le suivi des actions internes à la collectivité et au territoire. L'état des lieux Cit'ergie sera l'occasion d'un balayage complet de l'avancement des actions et de leurs indicateurs.

A - Les indicateurs de suivi du programme d'actions

Le tableau suivant présente l'ensemble des indicateurs de suivi des actions.

Ils seront suivis annuellement par Valenciennes Métropole, chargée du pilotage du PCAET. Elle interrogera les acteurs territoriaux identifiés lors de l'élaboration du PCAET en charge des différentes actions afin de formaliser leur niveau d'avancement, d'amender l'action, ou d'en inscrire de nouvelles.

Ainsi chaque acteur a défini ses propres indicateurs sur chacune de ses actions. Au fur et à mesure du suivi des actions par Valenciennes Métropole, la liste de ceux-ci pourra être affinée d'un commun accord avec l'acteur pour définir les indicateurs les plus pertinents.

Suivi et évaluation du PCAET VALENCIENNES METROPOLE

Indicateurs d'actions du PCAET

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
0	Etude de programmation énergétique locale	Etude réalisée Objectifs de production d'ENR&R par secteurs d'activités et planification géographiques des potentiels Objectfis de réduction des consommations par secteurs d'activités Actions associées
1	Réhabilitation thermique du parc privé ancien et actions de lutte contre la précarité énergétique	Nombre total de logements ayant bénéficié de l'aide de Valenciennes Métropole (nombre de logements individuels / collectifs, nombre total) Montant des aides attribuées Montant des travaux engagés/an Gain énergétique total par an en kWh
2	Aides à la réhabilitation du parc social	Nombre total de réhabilitations financées (nombre de logements individuels / collectifs, nombre total) Gain énergétique total par an en kWh
3	Rénovation des logements locatifs sociaux des quartiers NPNRU et cités minières et des logements privés sur le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille	Nombre de logements réhabilités cumulés (nombre de logements individuels / collectifs, nombre total) Gain énergétique total par an en kWh
4	Réhabilitation thermique de 40 logements individuels	Nombre de logements réhabilités cumulés Gain énergétique total par an en kWh
5	Rénovation thermique du parc de logements de SIGH	Nombre de logements réhabilités cumulés Gain énergétique total par an en kWh
6	Rénovation des bâtiments du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale à Valenciennes	Nombre de logements réhabilités cumulés Gain énergétique total par an en kWh

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
7	Lutte contre la précarité énergétique à Anzin	Nombre de personnes accompagnées ayant modifié un mode de vie (utilisation d'eau potable, nouveau mode d'éclairage du foyer…)
8	Information et sensibilisation des habitants par l'Espace Info Energie	nombre de personnes conseillées par l'Espace Info-Energie nombre de projets concrétisés (évaluation)
9	Etude de préfiguration en vue de la création d'une Maison de lla Transition Ecologique	Etude réalisée : oui / non
10	Mise en place d'un logement témoin (pour les constructions neuves et les réhabilitations)	Nombre de logements témoins créés
11	Accompagnement EDF des entreprises du territoire	Nombre d'entreprises sensibilisées
12	Accompagnement de projets (Efficacité energetique) TPE-PME et filiales de groupes	Nombre d'entreprises accompagnées Gain énergétique total par an en kWh
13	Organisation d'un événement sur le sujet de l'énergie, dans le cadre de REV3	Nombre de participants mobilisés
14	Optimisation du chauffage et relamping Toyota Motor Manufacturing France	Gain énergétique total par an en kWh
15	Amélioration de la performance énergétique des éclairages des écluses de l'Escaut	Gain énergétique total par an en kWh
16	Rénovation des éclairages publics dans les communes et établissements publics	Gain énergétique total par an en kWh
17	Rénovation énergétique de la Polyclinique Vauban	Gain énergétique total par an en kWh

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
18	Communauté d'efficience énergétique à l'Université Polytechnique Hauts-de-France	Gain énergétique total par an en kWh Emissions de GES économisées par an en Teq CO_2
19	Amélioration de la gestion énergétique de la Cité des Congrès Valenciennes	Gain énergétique total par an en kWh
20	Rénovation énergétique des bâtiments publics	Gain énergétique total par an en kWh
21	Sensibilisation du secteur tertiaire aux économies d'énergie	Nombre de réunions Nombre de participants
22	Réglementation / encadrement de l'affichage lumineux dans le Règlement Local de Publicité intercommunal	Encadrement de l'affichage lumineux effectif : oui / non
23	Mise en place d'un réseau de chaleur sur les villes d'Aubry-du-Hainaut et de St Saulve	kWh livrés annuellement par le réseau de chaleur
24	Poursuite de la démarche de localisation des réseaux de chaleur déployables sur le territoire	Nombre de communes rencontrées Nombre de communes accompagnées Nombre d'études de faisabilité réalisées Nombre de projets
25	Installation d'une chaudière co-génération à bois sur le site Vivenergie	kWh produits annuellement par la chaudière
26	Aménagement du quartier de l'Ile Folien	Aménagement réalisé : oui/non
27	Installation d'un système géothermique sur nappe sur la commune de Famars	kWh livrés annuellement par le réseau de chaleur

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
28	Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement des énergies renouvelables sur le domaine public fluvial	Puissance PV installée kWh produits annuellement
29	Installation d'une chaudière bois sur la commune d'Anzin	kWh produits annuellement par la chaudière
30	Développement du photovoltaïque sur le territoire	Puissance PV installée kWh produits annuellement Montant annuel de la facture de revente d'énergie
31	Actions de Valenciennes Métropole en faveur des EnR	Nombre d'installations EnR mises en place (total + par énergie) Production EnR en kWh par an (totale + par énergie) Etude PV au sol réalisée : oui/non Cadastre solaire réalisé : oui/non nombre de consultations du cadastre solaire Montant attribué annuellement pour le fonds EnR (total + par énergie) Nombre de projets financés Nombre de communes bénéficiaires Nombre de sensibilisations, nombre de bailleurs / communes représentés
32	Développement de l'achat d'énergie verte sur le territoire	kWh d'électricité verte achetés annuellement part de l'électricité verte dans les consommations (en %)

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
33	Promotion du développement des gaz verts ou décarbonés	Nombre d'unités de méthanisation mises en place suite à l'accompagnement kWh produits annuellement par les unités de méthanisation
34	Récupération d'énergie par co-génération	kWh livrés annuellement par le réseau de chaleur Tonnes de CO_2 évitées
35	Actions de Valenciennes Métropole pour limiter l'impact écologique du numérique	Gain énergétique total en kWh Nombre de participants formés
36	Développement des visioconférences et mise en place du télétravail, Valenciennes Métropole	Nombre de réunions en visioconférences Mise en place d'une charte du télétravail : oui/non
37	Développement du travail à domicile pour les salariés d'Alstom	Nombre de salariés bénéficiant du dispositif TAD
38	Mise en place d'un parking de covoiturage au Centre Hospitalier de Valenciennes	Nombre de places de covoiturage supplémentaires créées Nombre de covoitureurs
39	Covoiturage pour les déplacements professionnels, Association La Pose	Nombre de trajets (aller-retour) réalisés en covoiturage par an
40	Réalisation d'aires de covoiturage sur le territoire	Nombre de places de covoiturage supplémentaires créées Consommation d'espaces naturels ou agricoles en m²
41	Covoiturage chez Lyreco via pass pass sur la ZA des dix Muids	Nombre de personnes inscrites dans la communauté Pass Pass Covoiturage

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
42	**Promotion de la plateforme régionale Pass Pass Covoiturage**	Valenciennes Métropole : Nombre de communications effectuées Nombre d'inscrits total dans les communautés du territoire Kiosque Mobilité : Nombre d'actions organisées Nombre de personnes touchées
43	**Développement du parc vélo en free floating du SIMOUV**	Nombre de vélos en free floating sur le territoire
44	**Sensibilisation des jeunes à l'usage des modes doux par le kiosque mobilité de Transalley**	Nombre d'actions organisées Nombre de personnes touchées
45	**Actions de la plateforme de mobilité de l'association Wimoov**	Nombre de mises à disposition de vélos, vélos à assistance électrique, scooters électriques Nombre de personnes sensibilisées à la Mobilité Douce par l'ensemble des actions
46	**Actions à destination des habitants pour développer l'usage du vélo et de la trottinette**	**Valenciennes Métropole :** Nombre de bénéficiaires de l'aide **Aubry-du-Hainaut :** Nombre de places de stationnement vélos mises en place **Onnaing :** - Nombre de vélos électriques mis à disposition - Nombre d'utilisateurs par an

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
47	Réalisation d'aménagements cyclables sur le territoire	**Valenciennes Métropole / partenariat ADAV :** convention signée oui/non Nombre de communes accompagnées par l'ADAV km d'aménagements cyclables
48	Intégrer la création d'un local vélo lors des réhabilitations des logements sociaux	Nombre de places de stationnement vélos créées
49	Incitation des salariés à recourir aux modes doux	**Valenciennes Métropole :** nombre de bénéficiaires du forfait (distinction vélo/trottinette) distance moyenne parcourue par trajet **Anzin :** nombre de kilomètres parcourus par an **CHV :** nombre de contrats réalisés **Vivenergie :** non précisé **ALSTOM**: Nombre d'animations réalisées Nombre de salariés covoiturant Nombre de salariés venant en vélo
50	Evénements type festival de la mobilité en lien avec la semaine européenne de la mobilité Transalley	Nombre de visiteurs
51	Mise en œuvre d'un Plan Vélo à Fresnes-sur-Escaut	km de pistes aménagées double-sens cyclables créés nombre d'agents bénéficiant de l'aide financière nombre de bicyclettes achetées nombre d'actions éducatives réalisées

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
52	Mise en place de vélos coursier à Valenciennes	Nombre de livraisons réalisées Distances parcourues en km
53	Sensibilisation des habitants des quartiers prioritaires dans le cadre du contrat de ville de la commune d'Anzin	Nombre d'habitants accompagnés / sensibilisés
54	Mobilité responsable à l'Université Polytechnique Hauts-de-France	émissions de GES évitées
55	Inciter les visiteurs de la Cité des Congrès Valenciennes à recourir aux transports en commun	Part de visiteurs étant venus avec un mode de transport durable
56	Remplacement progressif de la flotte de véhicules diesel par des véhicules à carburation alternative, Vivenergie	Taux de véhicules propres de la flotte Vivenergie (par type d'énergie)
57	Renouvellement du parc roulant du SIMOUV	Taux de véhicules propres de la flotte SIMOUV (par type d'énergie)
58	Promotion et accompagnement de l'usage du bio méthane au travers du GNV (véhicules de services, transport en commun, véhicules à usages techniques…)	Nombre de stations GNV
59	Actions de Transalley pour promouvoir l'écoconduite, l'électromobilité, les nouvelles formes de mobilité	Nombre d'actions organisées Nombre de personnes touchées
60	Formation des agents de Valenciennes Métropole à l'éco-conduite	nombre d'agents ayant suivi les stages

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
61	Acquisition de véhicules électriques et installation de bornes de recharge par des collectivités et entreprises	Taux de véhicules électriques des flottes Nombre de bornes de recharge électriques installées
62	Mise en place d'une offre véhicule électrique "navette" à Onnaing	navette mise en place : oui/non nombre d'utilisateurs
63	Installation de bornes publiques supplémentaires et promotion du service de charge Pass Pass Electrique	Nombre de bornes de recharge électriques supplémentaires installées Nombre total de charges pour l'ensemble des stations de recharge
64	Remise en navigation du canal Condé-Pommeroeul	kilomètres remise en navigation, trafic fluvial (t.km) nombre de chargements/déchargements de containers au port de St Saulve
65	Actions de VNF sur l'axe navigable Escaut	trafic fluvial (t.km)
66	Transport routier zéro émission au départ de l'Escaut Valenciennes Container Terminal	émissions de GES évitées
67	Barge "Escaut-max" pour la desserte de l'Escaut Valenciennes Container Terminal	émissions de GES évitées
68	Développement de l'introduction de produits locaux et biologiques dans divers établissements	Nombre de repas servis par an Part de produits biologiques dans les menus proposés Part de produits locaux dans les menus proposés
69	Ferme urbaine à l'Université Polytechnique Hauts de France	Surface cultivée émissions de GES évitées

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
70	Développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain	Surface en agriculture urbaine Nombre de personnes sensibilisées
71	Projet Alimentaire Territorial (PAT) Scarpe Escaut	Action 1 > Nombre de personnes investies dans la co-construction > Nombre de documentaires réalisés > Suivi de leur diffusion via médias sociaux et festivals Action 2 > Nombre d'entreprises sensibilisées Action 3 > Surface agricole en agriculture biologique > Augmentation de cette surface > Nombre d'exploitations en agriculture biologique
72	Agriculture de conservation du GEDA	Nombre d'actions menées par an
73	Développement et préservation de la biodiversité par différentes initiatives dans les communes du territoire	Nombre de ruches implantées surfaces aménagées (haies, plantations…)
74	Animation en réseau de jardiniers amateurs par le PNRSE	Nombre d'éco-jardiniers
75	Préservation des cœurs de biodiversité du territoire par le PNRSE	surface gérée

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
76	Augmentation de la part des surfaces végétalisées dans les espaces extérieurs des équipements et bâtiments tertiaires par la CAVM	Surfaces végétalisées
77	Systématisation des pratiques vertueuses dans la conception et réalisation des espaces verts par la CAVM dans les projets urbains	Surfaces végétalisées % d'espaces perméables avant / après % essences locales Coût de gestion avant / après % matériaux de récupération
78	Développement d'une dynamique vertueuse pour recréer un écosystème naturel qui participe au mieux vivre ensemble et la préservation des espèces naturelles	Surface de jardins potagers Nombre de personnes sensibilisées
79	Plan de gestion des végétations VNF	Surface de végétation concernée Volume de bois/produits de fauche valorisés en biomasse
80	Plantation d'arbres site de Vivenergie	Surface plantée
81	Actions menées par des collectivités pour développer le stockage carbone	Surfaces plantées
82	Réduction des îlots de chaleur au niveau des écoles à Bruay-sur-l'Escaut	Surfaces végétalisées
83	Développement des espaces verts en milieu urbain	Surfaces végétalisées

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
84	Appel à projets "plantations de haies" et développement de la biodiversité autour des ouvrages hydrauliques structurants	Surfaces plantées
85	Poursuite des actions du SyMEA afin de lutter contre les inondations et coulées de boues	Identification des fossés faite : oui/non Identification des secteurs prioritaires faite : oui/non
86	Co-pilotage de la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) de la Scarpe aval, en complémentarité avec la SLGRI Escaut Sensée sur la gestion de crise	Nombre de plans communaux de sauvegarde élaborés dans les communes
87	Lutte contre l'artificialisation des sols par le respect des comptes fonciers communaux indiqués au PLUi	Nombres d'hectares urbanisés sur la durée de vie du PLUi pour : - l'urbain mixte, - le développement économique (compris ZACOM). Objectif : respect des comptes fonciers fixés dans le PLUi
88	Poursuite de la gestion du risque d'inondation au sein de l'entreprise Alstom	Part des réseaux séparatifs conformes Bassin de tamponnement des eaux de pluie installé : oui/non
89	Actions de Suez Eau France pour préserver la ressource en eau	Consommation d'eau en m^3. Objectif : baisse moyenne des consommations en eau de 4%. Depuis la mise en place en 2017, le système a déjà permis d'économiser presque 70 000 m^3 d'eau au valenciennois au total. Nombre de médiations par an. Objectif : 800

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
90	Aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie	Nombre de récupérateurs cofinancés
91	Actions communales pour la préservation de la ressource en eau	Consommation annuelle d'eau de la commune en m^3 Pour Famars, en plus, m^2 de surface imperméabilisée déconnectée du réseau
92	Actions du SyMEA pour la préservation de la ressource en eau	Nombre d'actions de sensibilisation
93	Compilation et mise à jour des données d'inventaire zone humide	Mise à jour des données d'inventaire zone humide faite : oui/non
94	Poursuite du programme de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage de la Polyclinique Vauban	Poids annuel DASRI éliminés. Objectif : baisse Poids annuel DAOM. Objectif : baisse Poids des déchets valorisés. Objectif : augmentation
95	Réduction et recyclage des déchets à l'Université Polytechnique Hauts de France	Volume de déchets supprimés Volume de déchets recyclés Equivalents en kg eq CO_2 de GES économisés
96	Transformation du service public de prévention et de gestion des déchets en une mission de préservation des ressources du territoire	quantités de 'déchets' collectés taux de valorisation
97	Développement de la réutilisation des matériaux issus des démolitions du NPNRU dans les nouvelles constructions et aménagements d'espaces publics	Cubage ou poids de matériaux réutilisés Surcoût / économie en phase études de maîtrise d'œuvre Surcoût / économie en phase travaux

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
98	Poursuite de la dématérialisation au sein de Valenciennes Métropole	consommation de papier
99	Actions de Suez Eau France pour valoriser l'eau du robinet	Nombre annuel de bouteilles plastiques jetées. Objectif : réduction Taux de buveurs d'eau du robinet. Objectif : augmentation
100	Amélioration du tri des déchets au sein de l'association La Pose	Document réalisé et mis à disposition dans les logements Preuve de la solution de traitement mise en place Nombre de personnes présentes aux ateliers
101	Accompagnement des communes	Nombre de communes accompagnées
102	Structuration et amplification de la communication autour du PCAET	Plan de communication réalisé Nombre de newsletters publiées Nombre d'inscrits à la newsletter Nombre de contacts ouvrant la newsletter
103	Organisation d'un événement annuel regroupant les acteurs du PCAET	Nombre de participants Nombre de structures présentes Nombre de mesures éco-responsables mises en place
104	Engagement de Valenciennes Métropole dans le programme Cit'ergie	score Cit'ergie obtention du label Citergie

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
105	Réalisation d'opérations communautaires exemplaires	Document réalisé Indicateurs propres à chaque opération (ex : économies d'énergie en kWh et en %, km d'aménagements cyclables…) **Voiries - stationnements :** Itinéraires cyclables réalisés Largeur moyenne des circulations piétonnes % d'économie d'énergie sur l'éclairage public Cartographies d'éclairement avant / après % de matériaux de récupération
106	Généralisation des clauses environnementales dans les appels d'offres	Nombre d'agents formés Nombre et type de clauses insérées
107	Formation des agents à agir en faveur de la transition écologique	Nombre de formations Nombre d'agents formés (total, Agglo, communes)
108	Eco-responsabilité des manifestations organisées par la ville d'Anzin	Poids déchets produits/ manifestation
109	Mise en place d'une charte "manifestations éco-responsables" à destination des opérateurs culturels et des clubs sportifs	Charte mise en place : oui/non

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
110	Eco-conception des événements dont Valenciennes Métropole est organisatrice	Nombre et taux d'événements éco-responsables organisés Nombre de mesures éco-responsables mises en place par événement
111	Formation à la lutte contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences à l'UPHF	Nombre de modules mis en œuvre Nombre de skills/knowledge box mises en œuvre Nombre d'étudiants certifiés Nombre d'étudiants diplômés
112	Création d'entreprises innovantes dans les mobilités innovantes et durables à Transalley	Nombre de projets par an (à dominante mobilité durable ou éco-mobilité) Nombre de nouvelles entreprises par an (à dominante mobilité durable ou éco-mobilité)
113	Intégration du Plan Climat Air Energie dans les appels à projets de Valenciennes Métropole	Nombre de structures sensibilisées Taux d'appels à projets intégrant le PCAET Nombre de projets déposés intégrant les orientations du Plan Climat
114	Mise en place d'une éco-conditionnalité des aides aux entreprises	Ecoconditionnalité mise en place : oui/non
115	Accompagnement CCI "TPE & PME Gagnantes sur tous les coûts !"	Nombre d'entreprises accompagnées Réduction des consommations / coûts suite à la mise en place du plan d'actions
116	Mise en oeuvre des plans d'actions Alluvio, dont le développement des filières de valorisation des sédiments fluviaux	nombre de filières m^3 de sédiments valorisés

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
117	Campagne de mobilisation des entreprises sur le thème des déchets	- Nombre d'entreprises participantes - Nombre de flux collectés - Nombre de filières identifiées - Nombre de projets émanant de la campagne au profit de la réduction des déchets (éco-conception, échange de flux, substitution par une matière première secondaire...)
118	Industrie décarbonée	- Nombre d'entreprises ayant réalisé un plan de réduction des consommations - Nombre d'entreprises participantes à un projet de réseau de chaleur - Nombre de projets accompagnés
119	Décarbonatation de l'eau potable du territoire	Résultats analytiques de l'eau (dureté) satisfaction des usagers vis-à-vis du calcaire dans l'eau (enquête de satisfaction annuelle) Poids de calcaire produit et valorisé
120	Essaimage de l'Ecologie Industrielle et territoriale	- Nombre de participants mobilisés - Nombre d'événements organisés et de thématiques traitées - Nombre de projets opérationnels émanant de ces rencontres
121	Sensibilisation à la réduction des déchets dans les quartiers NPNRU et cités minières	Nombre d'actions de sensibilisation menées Nombre de personnes touchées par les actions

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
122	Mise en place d'outils facilitant le passage à l'acte	Nombre d'outils réalisés Nombre de participants aux réunions
123	Organisation de visites inspirantes	Nombre de visites organisées Nombre de participants Nombre de structures présentes
124	Mise en place de critères éco-responsables pour l'utilisation des enveloppes participatives à Anzin	Nombre de projets déposés respectant les critères éco-responsables
125	Création d'un appel à projets transition écologique à destination des habitants et des associations	Nombre de projets déposés Nombre de projets financés Montant total et moyen des financements alloués Indicateurs propres aux projets financés
126	Eco graine	Nombre de personnes sensibilisées
127	Responsabiliser les consommateurs et communiquer par des leviers culturels à Bruay-sur-l'Escaut	Nombre de personnes sensibilisées
128	Dutemple, vers un quartier éco-responsable	Nombre de personnes sensibilisées
129	UTAC : Université pour un Territoire Actif pour le Climat	Nombre d'évènements Nombre de participants Taux de satisfaction
130	Sensibilisation des habitants à Anzin	Nombre d'habitants sensibilisés
131	Sensibilisation des scolaires à la problématique des déchets par Ecovalor	Nombre d'élèves sensibilisés

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
132	Organisation d'une semaine de l'environnement à l'école de Rombies-et-Marchipont	Nombre d'élèves sensibilisés
133	Sensibilisation au changement climatique, à ses enjeux et aux moyens d'atteindre les objectifs de la COP21 par le collectif EPLCV	Nombre de prestations Nombre de personnes présentes total Enquête de satisfaction : 80% de satisfaits et très satisfaits
134	Actions de sensibilisation du PNR Scarpe Escaut et de l'ADEPSE	Nombre de personnes sensibilisées
135	Sensibilisation, information, explication des objectifs des PCAET par l'association Valentransition	Nombre de personnes sensibilisées
136	Information et sensibilisation à l'environnement et au développement durable à Aulnoy-lez-Valenciennes	Nombre de personnes sensibilisées
137	Mobilisation et accompagnement de toutes les écoles de la circonscription de Valenciennes St Saulve, Inspection de l'Education Nationale	Nombre de kWh économisés par école Nombre d'arbres plantés par école Nombre de poulaillers ou élevages mis en place grâce à un recyclage des déchets de cantine Nombre de déchets collectés…

Numéro de l'action	ACTIONS	*Indicateurs de suivi*
138	**Promotion de l'éco-citoyenneté par le Conseil de développement de Valenciennes Métropole**	**Journée éco-citoyenneté :** Nombre de personnes présentes lors de cette journée et type de public (des initiés ou des "nouveaux") Evaluation qualitative lors de la journée : quelle prise de conscience, quelle mise en lien entre les acteurs, etc. **Série de vidéos** Nombre de vues Nombre de projection des vidéos sur le territoire (centres sociaux, maisons de quartier, écoles, etc.) **Court-métrage** Evolution de l'implication des jeunes de l'E2C dans le projet Nombre de vues Nombre de projections organisées

B - Les indicateurs d'évaluation du programme d'actions

Les indicateurs d'évaluation visent à mesurer la portée du PCAET et notamment son évolution dans la trajectoire par rapport à la stratégie fixée. Ces indicateurs doivent être suivis en fonction de la disponibilité de la donnée et de sa pertinence.

Réglementairement, une évaluation du PCAET est requise au bout de 3 ans et à l'issue de celui-ci à 6 ans. Cette évaluation intermédiaire est également ici définie pour vérifier la tenue de la trajectoire fixée.

Les indicateurs d'évaluation ont une portée plus territoriale, validant les grandes tendances du territoire.

Il conviendra de vérifier la source de la donnée et sa datation. En effet, une donnée ne pourra être évaluée si elle n'a pas été mise à jour. Le délai de 3 ans est en effet un peu court parfois pour avoir des données réelles et récentes.

Les indicateurs présentés ci-dessous sont corrélés avec les documents de planification de Valenciennes Métropole qu'il s'agisse du PLPDMA, du PLUi ou du PLH.

Ils sont également articulés avec les échelles régionales (SRADDET) et nationales (SNBC/LTEPCV/LEC).

Suivi et évaluation du PCAET VALENCIENNES METROPOLE

Indicateurs stratégiques d'évaluation

Thématiques PCAET	Indicateur	Unité	Définition	Objectifs fixés		Année de référence et valeur associée	Valeur de référence (seuil/norme/ moyenne/ cible)	Où disposer de cette information ?	Fréquence de mise à jour	Mesures correctives envisagées en cas de non atteinte de l'objectif fixé
				Valeur	Période concernée					
Consommation d'énergie	Quantité de logements réhabilités d'un point de vue énergétique	nombre/an	L'indicateur mesure le nombre annuel de logements rénovés via les dispositifs de subventionnement et d'accompagnement dont la collectivité est partenaire. Les logements comptabilisés sont ceux ayant subi une réhabilition thermique permettant de passer d'une étiquette EFGH à ABCD.	Rénover 7 à 10% des maisons individuelles : sur 57 000 maisons individuelles, rénover 4 000 maisons au niveau BBC ou 6 000 à un niveau intermédiaire + Rénover 11 à 22% des appartements : sur 22 700 appartements, rénover 2 500 appartements au niveau BBC ou 5 000 à un niveau intermédiaire *(objectif territorialisé reprenant l'ensemble des rénovations quel que soit l'opérateur)*	2030	année 2016	–	Valenciennes Métropole, Direction Habitat	tous les 3 ans	Modifier le dispositif de financement de Valenciennes Métropole afin d'augmenter le nombre de logements rénovés énergétiquement
	Taux de précarité énergétique	%	Nombre de personnes en précarité énergétique / nombre de personnes totales	NC	NC	NC	–	Office National Précarité Energétique, valeur à venir	tous les 3 ans	
Production d'énergie	Quantité totale d'énergie renouvelable et de récupération produite sur le territoire	GWh/an	Cet indicateur mesure la production d'énergie renouvelable totale sur le territoire, selon les exigences réglementaires des PCAET (décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et arrêté du 4 août 2016 relatifs au plan climat-air-énergie territorial), c'est-à-dire incluant les filières de production d'électricité (éolien terrestre, solaire photovoltaïque, solaire thermodynamique, hydraulique, biomasse solide, biogaz, géothermie), de chaleur (biomasse solide, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique, biogaz), de biométhane et de biocarburants.	331	2030	année 2016 : 235	Loi EC: porter la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie à 33 % en 2030	Observatoire Climat & Calcul à effectuer sur la base de diverses données et hypothèses (cf. diagnostic territorial) *(attention à la date de mise à jour des données)*	tous les 3 ans	> Recourir davantage aux énergies renouvelables et de récupération dans les opérations communautaires > Inciter davantage les acteurs du territoire à recourir aux énergies renouvelables et de récupération
				437	2050					
	Taux de couverture énergétique du territoire	%	Cet indicateur mesure la production d'énergie renouvelable sur le territoire, par la collectivité, ses partenaires et les particuliers, rapporté à la consommation totale d'énergie du territoire (énergie finale). Les énergies renouvelables considérées sont celles citées dans le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial (éolien terrestre, solaire photovoltaïque, solaire thermodynamique, hydraulique, biomasse solide, biogaz, géothermie). L'électricité produite par cogénération via incinération des déchets en mélange compte pour 50% comme une énergie renouvelable (biomasse solide). La cogénération à partir d'énergie fossile n'est pas prise en compte.	20	2050	année 2016 : 6	–	Calcul effectué à partir de la quantité totale d'énergie renouvelable et de récupération produite sur le territoire et de la quantité totale d'énergie finale consommée sur le territoire	tous les 3 ans	> Mettre en œuvre des actions plus impactantes dans les secteurs d'activité pour lesquels les consommations dépassent les objectifs fixés > Recourir davantage aux énergies renouvelables et de récupération dans les opérations communautaires > Inciter davantage les acteurs du territoire à recourir aux énergies renouvelables et de récupération

Indicateurs stratégiques d'évaluation

Thématiques PCAET	Indicateur	Unité	Définition	Objectifs fixés		Année de référence et	Valeur de référence (seuil/norme/ moyenne/ cible)	Où disposer de cette information ?	Fréquence de mise à jour	Mesures correctives envisagées en cas de non atteinte de l'objectif fixé
				Valeur	Période concernée					
Gaz à effet de serre	Emissions de gaz à effet de serre globales annuelles du territoire	Téq CO_2	L'indicateur, issu d'un diagnostic d'émissions de gaz à effet de serre mesure la quantité totale d'émissions annuelle des différents secteurs d'activités et des habitants du territoire, selon les exigences réglementaires des PCAET (décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et arrêté du 4 août 2016 relatifs au plan climat-air-énergie territorial), à savoir : les émissions directes produites par le secteur résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, déchets, industrie hors branche énergie, branche énergie (hors production d'électricité, de chaleur et de froid pour les émissions de gaz à effet de serre, dont les émissions correspondantes sont comptabilisées au stade de la consommation).	850 200	2030	année 2016 1 066 950	Loi EC et SNBC : diviser par 6 les émissions de GES du territoire par rapport à 1990	bilan carbone territorial	tous les 3 ans	Mettre en œuvre des actions plus impactantes dans les secteurs d'activité pour lesquels les émissions dépassent les objectifs fixés
				344 500	2050					
	Emissions de GES par habitant	Téq CO_2 / hab	Quantité d'émissions de gaz à effet de serre directes produites en moyenne par un habitant du territoire	1,7	2050	année 2016 : 5,3	Loi EC et SNBC : diviser par 6 les émissions de GES du territoire par rapport à 1990	bilan carbone territorial	tous les 3 ans	Revoir les engagements liés aux réductions des consommations d'énergie fossile du territoire, des consommations d'engrais
	Emissions de GES de Valenciennes Métrople	Téq CO_2 / agent	Quantité d'émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes produites en moyenne par un agent pour l'exercice des compétences et le fonctionnement du patrimoine de la collectivité - bilan patrimoine et compétences (BEGES comprenant les scopes 1, 2 et 3)	15,7	2050	année 2016 : 62,75	Loi EC et SNBC : diviser par 6 les émissions de GES du territoire par rapport à 1990	bilan carbone patrimoine et compétences	tous les 3 ans	Revoir les engagements de réduction liés au fonctionnement et au patrimoine de la collectivité
Stockage carbone	Séquestration nette de dioxyde de carbone des sols et de la forêt	Téq CO_2	L'indicateur suit une estimation de la séquestration nette de dioxyde de carbone, identifiant au moins les sols agricoles et la forêt, en tenant compte des changements d'affectation des terres (décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et arrêté du 4 août 2016 relatifs au plan climat-air-énergie territorial).	37 900	2050	année 2016 : 4000	dépend du potentiel du territoire SNBC : viser la neutralité carbone	logiciel ALDO	tous les 3 ans	Accentuer la plantation d'arbres en ville et de haies bocagères, protéger les prairies des retournements, limiter encore plus l'artificialisation des sols
	Taux de couverture carbone	%	Quantité de carbone stockée au regard des émissions totales de GES du territoire	11	2050	année 2016 : 0,2	dépend du potentiel du territoire SNBC : viser la neutralité carbone	Calcul effectué à partir de la séquestration nette de dioxyde de carbone des sols et de la forêt et des émissions de GES globales annuelles du territoire	tous les 3 ans	

Indicateurs stratégiques d'évaluation

Thématiques PCAET	Indicateur	Unité	Définition	Objectifs fixés – Valeur	Objectifs fixés – Période concernée	Année de référence et valeur associée	Valeur de référence (seuil/norme/ moyenne/ cible)	Où disposer de cette information ?	Fréquence de mise à jour	Mesures correctives envisagées en cas de non atteinte de l'objectif fixé
Qualité de l'air	Emissions annuelles de NOx	tonnes	Ces indicateurs estiment les émissions annuelles des six polluants atmosphériques exigés dans le contenu réglementaire des PCAET (décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et arrêté du 4 août 2016 relatifs au plan climat-air-énergie territorial) : oxydes d'azote (NOx), les particules PM 10 et PM 2,5 et les composés organiques volatils (COV), tels que définis au I de l'article R. 221-1 du même code, ainsi que le dioxyde de soufre (SO_2) et l'ammoniac (NH_3).	1603 / 1282 / 994	2020 / 2025 / 2030	année 2012 : 2709	PREPA	ATMO Hauts-de-France	tous les 2 ans	> Accélérer la mise en œuvre des actions du plan air > Inciter les acteurs du territoire à mettre en œuvre de nouvelles actions dans les secteurs d'activités les plus impactants
	Emissions annuelles de PM10			391 / 311 / 231		année 2012 : 590				
	Emissions annuelles de PM2,5			280 / 222 / 165		année 2012 : 441				
	Emissions annuelles de COV			1740 / 1618 / 1465		année 2012 : 2619				
	Emissions annuelles de SO_2			393 / 297 / 201		année 2012 : 931				
	Emissions annuelles de NH_3			415 / 398 / 377		année 2012 : 384				
Mobilités	Part modale transports en commun	%	La part modale est une part modale en nombre de déplacements. Il s'agit (si possible) des transports en commun en général : bus urbain, car interurbain, tram, train..., pas uniquement les TCU (transport collectif urbain).	10 (valeur limite Cit'ergie)	2026	année 2018 : 6	Cit'ergie : > valeur limite à atteindre pour les collectivités ayant un tram : 10% > les meilleures collectivités atteignent 20%	SIMOUV / Observatoires CAVM A défaut de posséder les parts modales issues d'une enquête ménages, utiliser les données INSEE donnant les parts modales des déplacements domicile-travail pour la population active (tableau NAV2A ou NAV2B).	tous les 3 ans si données disponibles	Mettre en œuvre des actions plus impactantes permettant d'augmenter la part modale TC
	Part modale vélo	%	La part modale est une part modale en nombre de déplacements.	4 (objectif PDU)	2024	année 2018 : 2	Cit'ergie : En France, la moyenne est de 3%, les meilleures collectivités françaises atteignent 10% des déplacements.	SIMOUV / Observatoires CAVM A défaut de posséder les parts modales issues d'une enquête ménages, utiliser les données INSEE donnant les parts modales des déplacements domicile-travail pour la population active (tableau NAV2A ou NAV2B).	tous les 3 ans si données disponibles	Mettre en œuvre des actions plus impactantes permettant d'augmenter la part modale vélo
	Voiries aménagées pour les cycles	km	L'indicateur mesure le kilométrage de voiries aménagées (pistes le long de la voirie, bandes cyclables et couloirs bus autorisés aux vélos, les zones 30, les aires piétonnes...). Les aménagements à double-sens comptent pour 1, les sens unique pour 0,5 ; les aménagements hors voirie ne sont pas pris en compte (voies vertes, pistes ne suivant pas le tracé de la voirie, allées de parcs...).	hausse	2020-2026	année 2015 : 260 km de voies présentant un aménagement cyclable dans le Valenciennois (8,1% des routes pouvant être aménagées)	–	SIMOUV (schéma directeur cyclable) Département, CAVM et communes	tous les 3 ans	Rappeler aux collectivités la loi sur l'obligation de réaliser des aménagements cyclables lors des rénovations
	Part modale piéton	%	La part modale est une part modale en nombre de déplacements.	pas de baisse	2020-2026	année 2018 : 28	Cit'ergie : > valeur limite : 25% > les meilleures collectivités atteignent 35%	SIMOUV / Observatoires CAVM A défaut de posséder les parts modales issues d'une enquête ménages, utiliser les données INSEE donnant les parts modales des déplacements domicile-travail pour la population active (tableau NAV2A ou NAV2B).	tous les 3 ans si données disponibles	Mettre en œuvre des actions plus impactantes permettant d'augmenter la part modale piéton

Indicateurs stratégiques d'évaluation

Thématiques PCAET	Indicateur	Unité	Définition	Objectifs fixés – Valeur	Objectifs fixés – Période concernée	Année de référence et	Valeur de référence (seuil/norme/ moyenne/ cible)	Où disposer de cette information ?	Fréquence de mise à jour	Mesures correctives envisagées en cas de non atteinte de l'objectif fixé
Déchets	Quantité totale de déchets ménagers par habitant collecté	kg/hab.an	Les déchets ménagers et assimilés comprennent les ordures ménagères résiduelles, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries (y compris déblais et gravats), soit la totalité des déchets des ménages et des non ménages pris en charge par le service public. Les déchets produits par les services municipaux (déchets de l'assainissement collectif, déchets de nettoyage des rues, de marché…) ne relèvent pas de ce périmètre.	485 kg/hab.an, soit -23 % par rapport à 2010	2025	Année 2010 634 kg/hab.an	Réduction de 7% des déchets ménagers et assimilés (DMA) produits par habitant entre 2010 et 2020. Cet objectif a, depuis, été renforcé par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui le fixe à 10 %. Une nouvelle échéance a vu le jour dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire : -15% de DMA en 2025 par rapport à 2020. La valeur limite est issue des chiffres-clés déchets de l'ADEME, édition 2016, basés sur l'enquête Collecte 2013 et la valeur cible des 47 territoires pionniers en France. Valeur limite : 573 kg/hab.an Valeur cible : 480 kg/hab.an	PLPDMA, bilan annuel d'exploitation du service de collecte et traitement des déchets	tous les ans	Intensifier le plan local de prévention des déchets
	Taux de valorisation matière et organique	%	Recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (%): Il s'agit de la part (en poids) des déchets ménagers et assimilés orientés vers le recyclage matière et organique. Le recyclage consiste en toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris organiques, sont retraités en substances, matières ou produits pour resservir à leur fonction initiale ou à d'autres fins (définition du code de l'environnement). La valorisation énergétique n'est pas prise en compte ici. NB : On mesure les déchets « orientés vers le recyclage », les refus de tri ne sont donc pas déduits. Ne sont pas considérés ici comme « orientés vers le recyclage » les déchets entrant dans des installations de tri mécanobiologique. Pour ces derniers, seuls les flux sortant orientés vers la valorisation organique (compostage ou méthanisation) ou vers le recyclage matière (métaux récupérés) sont à intégrer dans les flux « orientés vers le recyclage ». Les mâchefers valorisés ainsi que les métaux récupérés sur mâchefers ne sont pas intégrés.	65	2025	Année 2010 : 41	loi TEPCV	PLPDMA, bilan annuel d'exploitation du service de collecte et traitement des déchets	tous les ans	Intensifier le plan local de prévention des déchets et le plan de communication sur le recyclage

Indicateurs stratégiques d'évaluation

Thématiques PCAET	Indicateur	Unité	Définition	Objectifs fixés		Année de référence et valeur associée	Valeur de référence (seuil/norme/ moyenne/ cible)	Où disposer de cette information ?	Fréquence de mise à jour	Mesures correctives envisagées en cas de non atteinte de l'objectif fixé
				Valeur	Période concernée					
Résilience territoriale	Surface annuelle artificialisée	ha / an	L'indicateur mesure les surfaces artificialisées chaque année a minima par l'habitat et les activités, et dans la mesure du possible également pour les autres motifs (infrastructures routières, etc.). Evaluation règlementaire de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.	11	2050	2005-2015 : 44 en moyenne (PLUI)	Plan biodiversité 2018 objectif 0 artificialisation nette	Valenciennes Métropole, Direction Urbanisme	tous les ans	
	Nouvelles surfaces plantées et végétalisées	ha / an	L'indicateur mesure les nouvelles surfaces plantées et végétalisées par les actions mises en œuvre au cours de l'année écoulée.	en augmentation	2020-2026	année 2020: NC	_	Addition des indicateurs de suivi des actions 76 à 84	tous les ans	
	Nombre de catastrophes naturelles	nombre / an	Nombre de catastrophes naturelles recensées sur le territoire sur 3 années	en baisse	2020-2026	118 depuis 1985 92% liées aux inondations	_	Base Gaspar	tous les 3 ans	
	Surface agricole biologique	ha	Surface agricole dédiée à l'agriculture biologique sur le territoire	en augmentation	2020-2026	année 2020 : NC	_	chambre d'agriculture / SAFER / Bio en Hauts-de-France	tous les ans	
	Consommation annuelle moyenne d'eau par habitant	m^3/ hab	Quantité d'eau potable consommée en moyenne par habitant	en baisse	2020-2026	année 2020 : NC	_	rapport annuel délégataire eau potable	tous les ans	
Pilotage et gouvernance du PCAET	Nombre d'acteurs engagés dans le PCAET	nombre	Nombre de signataires de la charte d'engagement	en hausse	2020-2026	1ère année où la charte sera signée (2021?)	_	Valenciennes Métropole, Plan Climat	tous les ans	Communiquer et mobiliser davantage autour du PCAET
	Budget associé à la politique climat-air-énergie	euros / hab . an	L'indicateur suit et totalise les budgets annuels associés aux actions les plus clairement identifiables de la politique climat-air-énergie de la collectivité, en fonctionnement et en investissement. Pour faciliter la comparaison au fil du temps, le budget est rapporté au nombre d'habitants et la décomposition suivante peut être utilisée : - études/expertises concernant la maîtrise de l'énergie et la baisse des émissions de GES dans les différents secteurs consommateurs et émetteurs, les énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique, la qualité de l'air - politique cyclable (études, infrastructures et services) - actions communication/sensibilisation climat-air-énergie - subventions climat-air-énergie - projets de coopération climat-air-énergie - travaux de rénovation énergétique du patrimoine public - installations d'énergie renouvelable	en augmentation	2020-2026	année 2020	_	budget Valenciennes Métropole	tous les ans	

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 0

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Développer la planification énergétique locale
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer et approfondir la connaissance du territoire sur le volet énergétique afin d'appuyer sa stratégie territoriale sur une planification concrète.

Réaliser une étude de programmation énergétique locale

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	La planification ou programmation énergétique est le passage entre l'élaboration d'une vision prospective du territoire et sa mise en oeuvre. Elle est un élément clé qui permet de faire le lien entre des objectifs de long terme, parfois éloignés du quotidien, et les urgences et actions du court terme. En ce sens, elle joue un rôle important dans un processus de transition énergétique réussie. Elle permet de définir les potentiels précis du territoire que ce soit en terme de réduction ou de développement énergétique. Cette étude permettra à Valenciennes Métropole de compléter et d'approfondir le diagnostic énergétique du territoire et de préciser sa stratégie dans le cadre de la mise à jour du PCAET notamment sur le volet précarité énergétique locale et passoire thermique. Elle permettra d'identifier un nouveau champ d'actions incluant les actions relatives à l'énergie dores et déjà engagées dans le présent PCAET qu'elle pourra compléter et amender.
OBJECTIFS RECHERCHES	Permettre de planifier des objectifs concrets pour s'inscrire dans une vision stratégique sur le volet énergétique du territoire, que ce soit sur la réduction des consommations mais aussi sur le développement de la production énergétique locale sans créer de nouvelles vulnérabilité et en veillant à préserver un mix énergétique local Prise en compte des objectifs dans les projets d'aménagement, dans le SCOT et le PLUi mais aussi dans la stratégie de déploiement du PDU (flotte captive, mobilité électrique...) Traiter en priorité les passoires thermiques et lutter contre la précarité énergétique des logements du territoire
PUBLIC CIBLE	collectivités locales, habitant, entreprises
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération

LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLUi, SCOT, projets d'aménagement
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME
CALENDRIER	2021
BUDGET PREVISIONNEL	Ingénierie: 60 000€
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Etude réalisée Objectifs de production d'ENR&R par secteurs d'activités et planification géographiques des potentiels Objectfis de réduction des consommations par secteurs d'activités Actions associées

FICHE ACTION n° 1

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation thermique de logements individuels et collectifs

Réhabilitation thermique du parc privé ancien et actions de lutte contre la précarité énergétique

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'action consiste à poursuivre la mise aux normes et la réhabilitation du parc privé ancien en informant, conseillant, accompagnant et finançant les ménages dans leur programme de rénovation thermique de leur logement. Cette action cible principalement les ménages aux ressources modestes voire les revenus intermédiaires (130% du plafond de ressources modestes) dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (quartier Bleuse Borne -Faubourg de Lille et Action Cœur de Ville). Elle s'inscrit principalement à travers les programmes Habiter Mieux mis en place par l'Anah. Valenciennes Métropole participe financièrement au coût des travaux, mais aussi au coût de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage nécessaire au montage de dossier de subventions (à 100% ou en partie). Ce dispositif associe des partenaires (Anah, Etat, Région, Département, CAF, CCAS, Communes, EIE…) et pourra : - communiquer autour du dispositif, sensibiliser et informer - repérer les ménages éligibles - évaluer, conseiller et apporter une aide à la décision aux ménages - aider au montage des dossiers de subventions et suivi des travaux et du dossier financier jusqu'au paiement - accompagner les ménages dans l'appropriation de leur logement après travaux.
OBJECTIFS RECHERCHES	250 logements de propriétaires occupants et propriétaires bailleurs réalisant des travaux d'amélioration énergétique Favoriser le passage par les opérateurs agréés afin de proposer des scénarios permettant des gains énergétiques a minima de 25% pour les PO (voire 35% pour la bonification sérénité) et 35% pour les propriétaires bailleurs
PUBLIC CIBLE	propriétaires occupants et propriétaires bailleurs du territoire
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	35 communes de Valenciennes Métropole avec 3 secteurs d'intervention :

D'INTERVENTION	- quartier Bleuse Borne - Faubourg de Lille (Valenciennes, Anzin, Bruay)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLH
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Anah, Région, Département, Procivis, Communes, CCAS, ADIL, Fondation Abbé Pierre, Espace Info Energie, Opérateurs agréés
CALENDRIER	2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	2020 : Valenciennes Métropole en fonds propres : - ingénierie : 320 000€ - subventions : 500 000€
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre total de logements ayant bénéficié de l'aide de Valenciennes Métropole (nombre de logements individuels / collectifs, nombre total) Montant des aides attribuées Montant des travaux engagés/an Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 2

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation thermique de logements individuels et collectifs

Aides à la réhabilitation du parc social

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Subvention des réhabilitations thermiques du parc social, selon une grille favorisant les réhabilitations jusqu'à la norme BBC rénovation (à définir et à moduler en fonction des futurs critères de la RT 2020)
OBJECTIFS RECHERCHES	Accélérer la réhabilitation du parc social, au rythme de 300 logements par an, afin d'offrir aux locataires du parc social des logements remis aux normes actuelles, tant sur le volet thermique qu'en matière d'habitabilité Contribuer au programme national ERBM pour la réhabilitation des cités minières
PUBLIC CIBLE	Locataires du parc social
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLH
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Bailleurs sociaux, Etat dans le cadre de l'ERBM
CALENDRIER	Politique reconduite chaque année
BUDGET PREVISIONNEL	1,2 millions euros TTC pour 2019
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre total de réhabilitations financées (nombre de logements individuels / collectifs, nombre total) Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 3

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation thermique de logements individuels et collectifs

Rénovation des logements locatifs sociaux des quartiers NPNRU et cités minières et des logements privés sur le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation de 581 logements locatifs sociaux des 4 quartiers NPNRU entre 2021 et 2025 (dont 234 par Partenord Habitat, Quartier La Briquette à Marly) Rénovation de 205 logements privés du secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille entre 2020 et 2023 (OPAH) Rénovation de 561 logements locatifs sociaux des cités minières entre 2020 et 2024
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre Améliorer la qualité de l'air intérieur Opération Partenord : Passage de l'étiquette D (une moyenne de 175 kWhEP/m2.an) à l'étiquette B (une moyenne de 73 kWhEP/m2.an) au DPE
PUBLIC CIBLE	Habitants des 4 quartiers NPNRU et des cités minières prioritaires
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	4 quartiers NPNRU : Chasse Royale à Valenciennes et la Sentinelle, La Briquette à Marly, Bleuse Borne - Faubourg de Lille à Valenciennes, Anzin et Bruay-sur-l'Escaut, Le Coq - Chanteclerc à Condé-sur-l'Escaut Cités minières : Chabaud Latour, Acacia nouvelle et Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut, Cuvinot à Onnaing et Vicq
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	SIGH Partenord SIA Maisons et Cités
PARTENAIRES EVENTUELS	Valenciennes Métropole ANRU Région ERBM
CALENDRIER	Travaux de 2020 à 2025 pour les quartiers NPNRU Travaux de 2020 à 2024 pour les cités minières Partenord : ordre de service prévisionnel le 01/06/2021, réception prévue pour fin 2027
BUDGET PREVISIONNEL	Participation financière de Valenciennes Métropole Partenord : 17 499 834 €TTC
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de logements réhabilités cumulés (nombre de logements individuels / collectifs, nombre total) Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 4

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation thermique de logements individuels et collectifs

Réhabilitation thermique de 40 logements individuels

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réhabilitation thermique de 40 logements individuels au Faubourg de Cambrai à Valenciennes
OBJECTIFS RECHERCHES	Passage de l'étiquette F (une moyenne de 451 kWhEP/m2.an) à l'étiquette B (une moyenne de 73 kWhEP/m2.an) au DPE
PUBLIC CIBLE	Les locataires occupant les maisons réhabilitées
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	40 logements situés au Faubourg de Cambrai à Valenciennes, rues Pierre Dautel, de la Targette, Elie Raset, Alphonse Terroir et Alfred Bottiau
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Partenord Habitat
PARTENAIRES EVENTUELS	Ville de Valenciennes, Conseil Départemental, Valenciennes Métropole
CALENDRIER	L'ordre de service du chantier est daté du 26/12/2018. La réception est prévue pour fin 2020.
BUDGET PREVISIONNEL	3 224 986,00 €TTC
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de logements réhabilités cumulés Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 5

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation thermique de logements individuels et collectifs

Rénovation thermique du parc de logements de SIGH

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	SIGH prévoit de rénover thermiquement les logements qui ont une étiquette énergie F ou G.
OBJECTIFS RECHERCHES	éradication des étiquettes F et G pour 2025
PUBLIC CIBLE	locataires
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	SIGH
PARTENAIRES EVENTUELS	néant
CALENDRIER	fin en 2025
BUDGET PREVISIONNEL	à définir selon études thermiques menées bâtiment par bâtiment
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de logements réhabilités cumulés Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 6

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation thermique de logements individuels et collectifs

Rénovation des bâtiments du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale à Valenciennes

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Dans le cadre d'une rénovation nécessaire des bâtiments du CHRS (hébergement temporaire de familles en situation de précarité), une attention particulière sera portée à toute mesure permettant de diminuer les consommations énergétiques.
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire de 10% la consommation électrique des logements d'ici à 2025 (point de départ = consommation 2019)
PUBLIC CIBLE	personnes hébergées en situation de précarité, en attente de relogement
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, 9 rue Abel de Pujol 59300 Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Association La Pose
PARTENAIRES EVENTUELS	Valenciennes Métropole (conseils)
CALENDRIER	2020 à 2025
BUDGET PREVISIONNEL	300 000 € TTC
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de logements réhabilités cumulés. Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 7

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre et continuer de favoriser la rénovation énergétique performante des logements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Lutte contre la précarité énergétique

Lutte contre la précarité énergétique à Anzin

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Mise en place d'un plan d'actions ciblées visant à mettre en place une politique de prévention de la précarité énergétique, elle proposera des solutions techniques ainsi qu'un accompagnement social des administrés. Les partenaires de la Ville, en particulier les fournisseurs d'énergie, seront sollicités afin de renforcer les moyens pour lutter contre la précarité énergétique.
OBJECTIFS RECHERCHES	Nombre d'actions mises en place sur l'année et public accompagné
PUBLIC CIBLE	Tous publics
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Commune d'Anzin
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune d'Anzin, CCAS et service vie locale
PARTENAIRES EVENTUELS	Associations locales et les fournisseurs d'énégie
CALENDRIER	A partir de 2020
BUDGET PREVISIONNEL	4 000€ TTC par an
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de personnes accompagnées ayant modifié un mode de vie (utilisation d'eau potable, nouveau mode d'éclairage du foyer…)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 8

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Promouvoir et développer un habitat très performant énergétiquement sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Information et sensibilisation des habitants pour réduire leur consommation d'énergie

Information et sensibilisation des habitants par l'Espace Info Energie

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole finance l'Espace Info Energie (EIE) pour informer et sensibiliser les habitants du territoire à la maîtrise de l'énergie. Une charte garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés par l'EIE. Des ateliers pratiques thématiques seront organisés en 2020 pour poursuivre l'information et la sensibilisation des habitants. Une mallette « économies » pourra être prêtée aux habitants qui le souhaitent pour mesurer leurs consommations d'électricité et d'eau, mais aussi évaluer leur confort thermique et la qualité de l'air de leur logement. L'Espace Info-Energie accompagnera les habitants dans la prise en main des appareils, et l'analyse des mesures effectuées. L'Espace Info Energie accompagne également Valenciennes Métropole et les opérateurs agréés dans les réformes et dispositifs opérationnels.
OBJECTIFS RECHERCHES	informer l'ensemble des habitants ou propriétaires sur le territoire à la fois sur l'utilisation du logement mais aussi sur des travaux à entreprendre pour améliorer leurs biens renseigner ou sensibiliser 1000 ménages par an au minimum (contacts mail, téléphone, rendez-vous ou animations) sur le territoire de Valenciennes Métropole
PUBLIC CIBLE	l'ensemble des habitants du territoire et bailleurs
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLH

MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole Espace Info-Energie de Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Espace Info Energie, ADEME, Région, communes, Département, opérateurs Anah, CCAS et centres socio-culturels, GSB
CALENDRIER	2019-2021 (convention en cours)
BUDGET PREVISIONNEL	2020 : 22 000€
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	nombre de personnes conseillées par l'Espace Info-Energie nombre de projets concrétisés (évaluation)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 9

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Promouvoir et développer un habitat très performant énergétiquement sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Information et sensibilisation des habitants pour réduire leur consommation d'énergie

Etude de préfiguration en vue de la création d'une Maison de la Transition Ecologique

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Engagement d'une étude de préfiguration en vue de la création d'une maison de la Transition Ecologique de Valenciennes Métropole qui sera un guichet unique d'accueil du public pour l'ensemble des questions relatives à la transition écologique dont la rénovation de l'habitat, les constructions neuves ou encore la précarité énergétiques mais aussi sur des thématiques comme l'alimentation locale, les circuits courts, les mobilités, la prévention des déchets... Ce lieu multi accueil et multithématique va permettre de développer les sources de financement au travers de la plateforme de rénovation de l'habitat dans le cadre des dispositifs FAIRE et SARE qu'elle mettra en oeuvre. Elle sera le lieu du pilotage de cette politique ainsi que de sa gouvernance partagée et multiacteurs.
OBJECTIFS RECHERCHES	A définir dans le cadre de la mission de préfiguration A minima, la Maison de la transtion Ecologique, en réunissant l'ensemble des acteurs du territoire communautaire, sera un outil de mise en œuvre des stratégies et actions inscrites au PLH mais aussi au futur plan alimentaire territoirial ou encore dans le plan local de prévention des déchets et au PCAET : - Elle offrira un parcours de services complet et de qualité au particulier dans un même lieu, pour lui faciliter l'accès à l'information, la réalisation des démarches administratives, etc. Au niveau de l'habitat, le ménage pourra passer d'informations générales sur les économies d'énergies via le conseiller info-énergie, au montage d'un dossier d'amélioration de l'habitat via un opérateur dans le même lieu. - Elle permettra la promotion des différents dispositifs existants et futurs (OPAH, PNRQAD, Habiter Mieux, accession sociale, etc.) leur garantissant une montée en charge tout en permettant à la population de mieux connaître les dispositifs. - Elle permettra d'optimiser les financements octroyés par Valenciennes Métropole, en fonds propres, aux différentes structures

	présentes sur le territoire en leur donnant une meilleure visibilité et une meilleure efficacité, notamment en ce qui concerne l'ADIL, le poste de Conseiller info-énergie, et les opérateurs du parc privé.
PUBLIC CIBLE	Ensemble des habitants du territoire
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLH PLUi
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	ADIL Espace Info-Energie Opérateurs OPAH RU/PNRQAD Programme Habiter Mieux Bailleurs sociaux
CALENDRIER	Après 2020
BUDGET PREVISIONNEL	100 000€ HT pour l'étude de définition et de préfiguration
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Etude réalisée : oui / non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 10

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Promouvoir et développer un habitat très performant énergétiquement sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Information et sensibilisation des habitants pour réduire leur consommation d'énergie

Mise en place d'un logement témoin (pour les constructions neuves et les réhabilitations)

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Pour chaque opération de construction ou de réhabilitation, prévoir la mise en place d'un logement témoin pour y mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des futurs occupants afin de leur expliquer concrètement l'utilisation optimale des différents équipements installés dans leur logement
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire la consommation d'énergie Réduire la consommation d'eau Améliorer la qualité de l'air intérieur
PUBLIC CIBLE	Futurs locataires ou propriétaires
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Quartiers NPNRU et cités minières
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Bailleur Opérateur logement
PARTENAIRES EVENTUELS	Ville Associations Conseils citoyens

CALENDRIER	2021-2025
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de logements témoins créés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 11

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 8% la consommation énergétique du secteur industriel
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduction des consommations énergétiques des entreprises

Accompagnement EDF des entreprises du territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	EDF propose aux entreprises de Valenciennes Métropole de les accompagner dans la réduction de leurs consommations énergétiques et d'améliorer leur bilan carbone, sur le modèle de ce qu'EDF réalise sur le site de TOYOTA Onnaing (référence existant sur le territoire)
OBJECTIFS RECHERCHES	organiser un ou plusieurs évènements sur le territoire auprès des entreprises industrielles pour expliquer la démarche TOYOTA permettant de diminuer la consommation énergétique et de réduire leur impact carbone
PUBLIC CIBLE	Entreprises industrielles du territoire
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	EDF
PARTENAIRES EVENTUELS	CAVM - CCI (à valider)
CALENDRIER	2 évènements d'1/2 journée en 2020
BUDGET PREVISIONNEL	1,5 k€ à la charge d'EDF
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre d'entreprises sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 12

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 8% la consommation énergétique du secteur industriel
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduction des consommations énergétiques des entreprises

Accompagnement de projets (Efficacité energetique) TPE-PME et filiales de groupes

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	La CCI assure l'ingénierie de projet REV3 pour les établissements prêts à s'engager dans une démarche d'efficacité énergétique. L'objectif étant de renforcer leur compétitivité et/ou de faire évoluer leur modèle de développement pour maintenir leur position marché ou gagner de nouveaux marchés dans les perspectives rev3 et développement durable. L'appui de la CCI intervient pour éclairer un projet envisagé, ou identifier ou agir en priorité dans une démarche de progrès. L'Accompagnement permet plus précisément de : Challenger le projet, Analyser et émettre des préconisations de manière indépendante, Faire gagner du temps, Orienter vers les bons interlocuteurs et vers les dispositifs de financement appropriés aux caractéristiques du projet, Aider au montage du dossier de financement.
OBJECTIFS RECHERCHES	réduire les consommations énergétiques du secteur industriel
PUBLIC CIBLE	Entreprises
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Grand Hainaut dont Valenciennes Métropole
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	REV3
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	CCIR / CCIGH

PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME, Conseil Régional, Agence de l'Eau
CALENDRIER	En cours
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'entreprises accompagnées Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 13

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 8% la consommation énergétique du secteur industriel
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduction des consommations énergétiques des entreprises

Organisation d'un événement sur le sujet de l'énergie, dans le cadre de REV3

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Sous la forme d'une manifestation à grande échelle, Pôle Synéo propose d'organiser avec Valenciennes Métropole un événement mobilisateur des entreprises sur le sujet de l'énergie, en lien fort avec les ambitions du territoire au sujet de REV3 (territoire démonstrateur).
OBJECTIFS RECHERCHES	- Initier une dynamique locale en mobilisant les entreprises, les acteurs publics, les prescripteurs et toute partie prenante intéressée - Valoriser des initiatives locales exemplaires - Encourager les entreprises à passer à l'action
PUBLIC CIBLE	Entreprises industrielles et tertiaires Porteurs de projets d'ENR Collectivités Prescripteurs
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération (possibilité d'élargir à l'Arrondissement de Valenciennes)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Pôle Synéo
PARTENAIRES EVENTUELS	Valenciennes Métropole CCI REV3

	Cabinet de Philippe VASSEUR CD2E, CERDD…
CALENDRIER	Evénement à organiser fin du 1er trimestre 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Entre 8 000 et 10 000€ TTC
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de participants mobilisés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 14

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 8% la consommation énergétique du secteur industriel
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduction des consommations énergétiques des entreprises

Optimisation du chauffage et relamping Toyota Motor Manufacturing France

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Optimisation des systèmes de chauffage existants : régulation, destratification, recyclage Remplacement de l'ensemble des éclairages du site par des éclairages LED (>6700 éclairages)
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduction de consommations de CO2 (- 8% vs 2013) Réduction des consommations électriques (- 7 % vs 2013)
PUBLIC CIBLE	Ensemble du site
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	2019 - 2021 pour le chauffage et fin août 2020 pour le relamping
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	TMMF poursuit la mise en place d'actions pour atteindre le zéro émission de CO2 avant 2050.
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Toyota Motor Manufacturing France
PARTENAIRES EVENTUELS	EDF/Perfesco
CALENDRIER	Non communiqué
BUDGET PREVISIONNEL	Nombre de GWh économisés Tonnes de CO2 évitées
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 15

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
SOUS AXE STRATEGIQUE	Amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage

Amélioration de la performance énergétique des éclairages des écluses de l'Escaut

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'action consiste à améliorer les performances de l'éclairage des écluses et généraliser le recours à l'éclairage LED.
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire les consommations énergétiques des ouvrages (réduction de 9% de la consommation des installlations d'éclairage)
PUBLIC CIBLE	Navigants, usagers, biodiversité
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Le remplacement de l'éclairage concerne les communes de Denain, de Fresnes-sur-Escaut, de Trith St Léger, de Valenciennes et de Bruay-sur-Escaut.
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Politique de développement durable de VNF. Ces travaux prendront en compte les nouvelles obligations réglementaires en matière de pollution lumoineuse afin de préserver la trame noire.
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Voies navigables de France, Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	L'action a déjà été réalisée sur l'écluse de Fresnes-sur-Escaut en 2016 et sera généralisée sur l'ensemble des écluses de l'Escaut.
BUDGET PREVISIONNEL	Approche globale pour tous les projets de rénovation et d'allongement d'écluse
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 16

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
SOUS AXE STRATEGIQUE	Amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage

Rénovation des éclairages publics dans les communes et établissements publics

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Communes : - Aubry-du-Hainaut : réduction de la consommation d'énergie sur la commune par la maîtrise des enseignes lumineuses, avec la suppression depuis quelques années de la publicité illégale (réglementation PNR) et l'incitation à ne pas recourir à des enseignes lumineuses - Aulnoy-lez-Valenciennes : renouvellement du parc de l'éclairage public au sein de la commune en réponse aux normes environnementales (65% du parc a été rénové jusqu'à présent, 35% reste à rénover), changement de l'éclairage public en LED - Monchaux-sur-Ecaillon : après avoir passé l'éclairage public en led, remise en état des armoires électriques et pose d'horloges astronomiques - Rouvignies : remplacement de 210 points lumineux par de l'éclairage LED - Saultain Valenciennes Métropole : plan pluriannuel de changement des sources des éclairages publics des zones d'activités économiques de compétences de la CAVM (21) UPHF : Rénovation de l'éclairage du site * installation de détecteurs de présence dans tous les bâtiments * remplacement de tout l'éclairage actuel par des leds dans tous les bâtiments et à l'extérieur des bâtiments * limitation de l'éclairage nocturne (cf Charte Oasis Nature)
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire la consommation électrique

PUBLIC CIBLE	Entreprises locales, publicistes, personnel UPHF, usagers
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	RLPi
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Communes Valenciennes Métropole UPHF
PARTENAIRES EVENTUELS	PNR, Valenciennes Métropole
CALENDRIER	Aubry-du-Hainaut : selon calendrier règlement publicité local intercommunal Aulnoy-lez-Valenciennes : 2021 Monchaux-sur-Ecaillon : - 2020 : mise en concurrence des sociétés - fin 2020 : démarrage de la remise à niveau des armoires - fin 2020 ou début 2021 : pose des horloges Rouvignies : 2020-2022 Saultain : 2020-2026 Valenciennes Métropole : 2020-2026 UPHF : 01/01/2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 17

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation des bâtiments tertiaires

Rénovation énergétique de la Polyclinique Vauban

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réalisation des travaux d'isolation et de rénovation du bâtiment dont l'ensemble de l'éclairage de l'établissement en éclairage LED (diminution de consommation d'énergie)
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire la consommation d'énergie
PUBLIC CIBLE	Salariés et patients de la polyclinique Vauban à Valenciennes
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Polyclinique Vauban
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Polyclinique Vauban - Loic Hembert
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	Plan de rénovation pluriannuel échelonnement de 2020 à 2024
BUDGET PREVISIONNEL	NR
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 18

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation des bâtiments tertiaires

Communauté d'efficience énergétique à l'Université Polytechnique Hauts-de-France

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Selon les dernières études menées sur le sujet (Bilan Carbone réalisé par l'UVHC en 2014), les émissions de GES induites par l'énergie consommée à l'UVHC s'élèvent à 2 811 034 kg eq CO2/an, soit 19,1% du total de ses émissions. Pour améliorer cette situation, l'UPHF propose de mettre en oeuvre le concept de communauté d'efficience énergétique. On appelle communauté d'énergie le groupement volontaire de participants à un micro-réseau physique ou virtuel privilégiant les échanges d'énergie entre eux, chacun pouvant être à certaines périodes consommateur ou producteur d'énergie. Le principe d'autoconsommation consiste pour un producteur à consommer lui-même une part de sa production et à exporter le surplus à l'extérieur. L'autoconsommation collective promeut l'échange d'énergie entre producteurs et consommateurs faisant partie d'une même communauté énergétique. La réglementation française définit l'autoconsommation collective au sein de communautés énergétiques établies en personne morale au sein d'un microréseau virtuel avec la restriction que les participants soient raccordés physiquement dans un même périmètre « local ». En France, le périmètre « local » est limité à la basse tension, c'est-à-dire sans que les échanges ne doivent se faire via des transformateurs moyenne tension. L'UPHF propose d'appliquer ce concept en y ajoutant une recherche permanente de sobriété (ne consommer de l'énergie que si c'est nécessaire), d'efficience (réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un besoin), et la préférence pour les énergies renouvelables. L'action va donc consister à contribuer à chacun de ces trois objectifs : - En procédant à la mise en place de solutions techniques et comportementales contribuant à la suppression des dépenses d'énergie inutiles (chauffage de salles inoccupées, occupations partielles de salles chauffées, éclairage en dehors des périodes d'occupation des locaux, fonctionnement de matériels inutilisés, surutilisation des ressources numériques (courriels…)… - En améliorant le rendement des équipements consommateurs d'énergie et en améliorant les performances énergétiques des bâtiments (isolation) - En installant des dispositifs de production d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, éoliennes, géothermie…)

	- En mettant en oeuvre une communauté d'énergie associant les résidences particulières et les entreprises voisines, et appliquant les principes énoncés
OBJECTIFS RECHERCHES	SOUS RESERVE DE MOYENS SUFFISANTS POUR LES ATTEINDRE : Réduire de 50% les émissions de GES induites par la consommation d'énergie des campus, soit émettre moins de 1 400 Teq CO2/an, d'ici 2025
PUBLIC CIBLE	Tous les étudiants et membres du personnel de l'UPHF + les habitants et entreprises entrant dans la commnauté d'efficience énergétique
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Voisinage de l'UPHF correspondant au périmètre de la commnauté d'efficience énergétique
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Projet complémentaire à plusieurs autres démarches visant à lutter contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences sur le territoire : ferme urbaine, opérations d'information et de sensibilisation des citoyens, développement d'une mobilité responsable, réduction et recyclage des déchets, développement de modules de formation à la lutte contre le dérèglement climatique, travaux de recherche appliquée à la maîtrise des facteurs d'émission de GES et de captation/stockage de C02
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Université Polytechnique Hauts de France
PARTENAIRES EVENTUELS	- Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole - Entreprises et habitants situés dans le voisinage de l'UPHF, collectivités correspondantes - Fournisseurs / Distributeurs d'électricité (ENGIE, ENERCOOP…)
CALENDRIER	Juillet 2019 : Première étude de faisabilité d'une solution de production-consommation-fourniture d'énergie renouvelable sur le campus du Mont Houy Fin 2020 : Identification des partenaires et des membres de la communauté Fin 2021 : Définition du modèle technico-économique Fin 2025 : Mise en oeuvre opérationnelle
BUDGET PREVISIONNEL	A déterminer en fonction des caractéristiques de la communauté d'efficience énergétique : nombre et catégories de membres, caractéristiques énergétiques, potentiels de production d'énergie, modèle technico-économique
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Gain énergétique total par an en kWh Emissions de GES économisées par an en Teq CO2

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 19

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation des bâtiments tertiaires

Amélioration de la gestion énergétique de la Cité des Congrès Valenciennes

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Mise en place de mesures permettant une baisse de la consommation d'électricité
OBJECTIFS RECHERCHES	Diminution du ratio MWh/CA de 5% sur 3 ans
PUBLIC CIBLE	Public de la Cité des Congrès
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Zone des rives créatives de l'Escaut, Anzin
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Cité des congrès
PARTENAIRES EVENTUELS	Prestataire : Hervé thermique
CALENDRIER	2019-2022
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 20

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
SOUS AXE STRATEGIQUE	Rénovation des bâtiments tertiaires

Rénovation énergétique des bâtiments publics

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Rénovation énergétique de bâtiments publics : Agglo : - théâtre d'Anzin - DOJO Vieux-Condé (éclairage intérieur, isolation) Communes : - Anzin - Bruay sur-l'Escaut - Crespin : salle de la Renaissance (isolation et rénovation du système de chauffage) - Famars : salle des sports (isolation du bâtiment), salle des fêtes et stade de football (amélioration régulation de chauffage), bâtiments utilisés ponctuellement (remplacement des chauffe-eau gaz par des chauffe-eau thermodynamiques) - Hergnies - Maing : complexe sportif (isolation et géothermie) - Petite-Forêt : crèche (rénovation du système de chauffage), bâtiments (éclairage LED et rénovation du chauffage) - Rouvignies : salle Aragon (isolation), salle polyvalente (éclairage LED et rénovation du chauffage) - Saultain : salle des sports, rénovation de l'ensemble du parc de chaufferies Conseil en Energie Partagé + Club Energie : Accompagnement technique de 13 communes par le conseiller en énergie partagé de Valenciennes Métropole pour les aider à mettre

	en place une politique énergétique maîtrisée et à agir concrètement sur leur patrimoine afin de réaliser des économies Mise en place d'un Club Energie ouvert à toutes les communes du territoire (information, échange entre communes, visites d'opérations exemplaires…)
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire les consommations d'énergie des bâtiments
PUBLIC CIBLE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Valenciennes Métropole
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole Communes
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME, Région
CALENDRIER	Rénovation énergétique de bâtiments publics : Agglo : - théâtre d'Anzin (nc) - DOJO Vieux-Condé (nc) Communes : - Anzin : 2020-2026 - Bruay sur-l'Escaut : 2020-2026 - salle de la Renaissance de Crespin : 2020-2021 - salle des sports de Famars : fin des travaux en 2021 - salle des fêtes et stade de football de Famars : 2019-2020 - bâtiments de Famars utilisés ponctuellement : 2019-2020 - Hergnies : à partir de 2020 - complexe sportif de Maing : 2020-2026 - crèche de Petite-Forêt : 2020 - bâtiments de Petite-Forêt : 2020-2026 - salle Aragon de Rouvignies : en cours - salle polyvalente de Rouvignies : avant 2026 - rénovation de l'ensemble du parc de chaufferies des bâtiments publics de Saultain (2020-2025) - salle des sports de Saultain (2020-2027) Service de conseil en énergie partagé : mis en place en 2019 (durée d'adhésion des communes : 3 ans) Mise en place d'un Club Energie : 2020

BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Gain énergétique total par an en kWh

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 21

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduction des consommations d'énergie du secteur tertiaire

Sensibilisation du secteur tertiaire aux économies d'énergie

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Sensibilisation du secteur tertiaire aux économies d'énergie Principales cibles : commerces et bureaux
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire la consommation d'énergie Limiter la pollution lumineuse nocturne Réduire les émissions de gaz à effet de serre
PUBLIC CIBLE	Secteur tertiaire
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Valenciennes Métropole
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME
CALENDRIER	à définir
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de réunions Nombre de participants

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 22

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Réduire de 9% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et des installations d'éclairage
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduction des consommations d'énergie du secteur tertiaire

Réglementation / encadrement de l'affichage lumineux dans le Règlement Local de Publicité intercommunal

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'affichage lumineux prend de plus en plus de place dans la mise en œuvre de la publicité extérieure, les enseignes et pré-enseignes. Dans une logique de développement durable, il conviendrait de réfléchir à pouvoir réglementer / encadrer la mise en place de ces dispositifs, qui peuvent représenter une pollution visuelle et lumineuse dans les espaces urbains ou inter-urbains, dans le Règlement Local de Publicité intercommunal.
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire / rationaliser la consommation d'énergie liée à l'affichage publicitaire, les enseignes et pré-enseignes
PUBLIC CIBLE	Afficheurs, publicistes, éventuellement citoyens et commerçants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Valenciennes Métropole
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Lien avec le PLUi (le RLPi est annexé au PLUi)
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Communes
CALENDRIER	Durée de vie du RLPi Lancement de la démarche de RLPi en fin d'année 2019

BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Encadrement de l'affichage lumineux effectif : oui / non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 23

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des réseaux de chaleur

Mise en place d'un réseau de chaleur sur les villes d'Aubry-du-Hainaut et de St Saulve

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Aubry-du-Hainaut : Réseau chaleur pour différents bâtiments publics et éventuellement un îlot urbain et rénovation urbaine St Saulve : mise en place d'un réseau de chaleur pour les bâtiments municipaux via le centre de valorisation énergétique Ecovalor
OBJECTIFS RECHERCHES	Aubry-du-Hainaut : Réduire la dépendance énergétique Saint-Saulve : utiliser l'énergie fatale de l'usine
PUBLIC CIBLE	Communes
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Communes d'Aubry-du-Hainaut et de St Saulve
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Communes d'Aubry-du-Hainaut et de St Saulve
PARTENAIRES EVENTUELS	Dalkia / PNR, ADEME
CALENDRIER	Aubry-du-Hainaut : - Etudes 2020 - Travaux à partir de 2021 ou 2022 pour mise en service la même année Saint-Saulve : étude en 2020

BUDGET PREVISIONNEL	10000 euros pour étude de faisabilité (St Saulve)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	kWh livrés annuellement par le réseau de chaleur

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 24

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des réseaux de chaleur

Poursuite de la démarche de localisation des réseaux de chaleur déployables sur le territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Un premier travail de localisation des réseaux de chaleur potentiellement déployable est réalisé. Ce travail permet de sensibiliser les communes aux questions de consommation énergétique à l'échelle de la commune, d'un quartier, d'une zone d'activité… et d'envisager l'implantation d'un réseau de chaleur principalement alimenté en énergies renouvelables présentes localement (géothermie, biomasse…).
OBJECTIFS RECHERCHES	La logique "réseau de chaleur" pemet de massifier la production d'énergies renouvelables et de rendre les projets économiquement et techniquement pertinents. Ainsi, plusieurs communes du Parc et de l'Agglomération sont étudiées sur la base des consommations énergétiques et de la densité/proximité des bâtiments consommateurs de chaleur.
PUBLIC CIBLE	Les consommateurs de chaleur : bâtiments communaux, écoles, collèges, lycées, hôpitaux, logements sociaux collectifs, piscine, zones d'activités, GMS…
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	les communes du Parc sur le territoire de l'Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME, Région
CALENDRIER	Poursuite de l'action en 2020

BUDGET PREVISIONNEL	moyens d'animation du PNR SE
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de communes rencontrées Nombre de communes accompagnées Nombre d'études de faisabilité réalisées Nombre de projets

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 25

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Installation d'une chaudière co-génération à bois sur le site Vivenergie

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Installation d'une chaudière co-génération à bois sur le site Vivenergie
OBJECTIFS RECHERCHES	production d'électricité en hiver et la nuit, quand le soleil n'est pas présent
PUBLIC CIBLE	locataires de l'immeuble
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	immeuble
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Vivenergie
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2022
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	kWh produits annuellement par la chaudière

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 26

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Aménagement du quartier de l'Ile Folien

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Le projet « île FOLIEN » est un projet d'aménagement urbain durable d'une île de 5 hectares (3 ha VNF + 2 ha EDF) à proximité de l'Escaut, porté par VNF et EDF, copropriétaires des terrains, co-construit avec la Ville. C'est une référence majeure d'EDF avec une ambition forte en terme énergétique : pas d'émission de CO2 en local (pas d'utilisation d'énergie fossile), au moins 50% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique et valorisation de solutions électriques portées par le groupe EDF, respectueuse de l'environnement.
OBJECTIFS RECHERCHES	Mettre en œuvre l'aménagement du quartier de l'île folien dans le respect des objectifs définis dans le "référentiel développement durable" de ce projet
PUBLIC CIBLE	Futurs habitants de l'île Folien + Habitants du Faubourg de Lille
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Ile folien + Quartier du faubourg de Lille
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	EDF, SAS Ile Folien
PARTENAIRES EVENTUELS	Ville de Valenciennes, Valenciennes Métropole…
CALENDRIER	2020 à 2025

BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Aménagement réalisé : oui/non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 27

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Installation d'un système géothermique sur nappe sur la commune de Famars

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réalisation d'un forage géothermique pour alimenter une boucle de chaleur desservant a minima la salle des sports, le groupe scolaire et les bâtiments périscolaires de Famars. Etude de la possibilité de chauffer également de futurs bâtiments privés (bâtiments d'activité au technopôle, maison de retraite, logements seniors)
OBJECTIFS RECHERCHES	Réalisation d'économies d'énergie Réduction des rejets de gaz à effet de serre lors de la production de chauffage
PUBLIC CIBLE	Ensemble des utilisateurs des bâtiments (associations et habitants)
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Commune de Famars
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Lien avec l'élaboration du PLUi car certains bâtiments à construire vont se trouver en zone AU du futur PLUi (aujourd'hui en zone non constructible)
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune de Famars
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME, Valenciennes Métropole
CALENDRIER	Lancement de l'étude de pertinence le 18 juillet 2019 L'étude de faisabilité technique sera réalisée à la suite, pour des travaux sur 2020 / 2021.

	L'extension du réseau sera à réaliser en fonction des constructions futures
BUDGET PREVISIONNEL	Etudes et forage : 24 850 euros Les coûts du bâtiment et du réseau n'ont pas été estimés pour le moment. Un fonds de concours « énergies renouvelables » sera sollicité auprès de Valenciennes Métropole. L'ADEME a également été sollicitée.
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	kWh livrés annuellement par le réseau de chaleur

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 28

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement des énergies renouvelables sur le domaine public fluvial

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'action consiste à lancer des appels à manifestation d'intérêt pour le développement des énergies renouvelables sur le domaine public fluvial : hydroélectricité au niveau des barrages-écluses et photovoltaïque au niveau des anciens sites de gestion de sédiments.
OBJECTIFS RECHERCHES	Contribuer au développement des énergies renouvelables du territoire, en particulier en développant des installations photovoltaïques et hydroélectriques Contribuer à multiplier par 2 la production d'énergies renouvelables (=objectif du plan climat)
PUBLIC CIBLE	Energéticiens, SEM, autres industriels de l'énergie
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Périmètre administratif de Valenciennes Métropole et de l'axe Escaut
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Politique de développement durable de VNF
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Voies navigables de France, Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais
PARTENAIRES EVENTUELS	Energéticiens, Région, Communes
CALENDRIER	Début du lancement des AMI fin 2019 - début 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Budget selon la puissance développée par site
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Puissance PV installée kWh produits annuellement

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 29

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Installation d'une chaudière bois sur la commune d'Anzin

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Installation d'une chaudière bois au centre technique municipal dans le cadre d'une rénovation extension
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire la part d'énergie fossile type gaz
PUBLIC CIBLE	Agents municipaux
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Commune d'Anzin
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune d'Anzin
PARTENAIRES EVENTUELS	Entreprises du bâtiment à définir Maîtrise d'œuvre à définir Bureau d'étude technique à définir
CALENDRIER	2020
BUDGET PREVISIONNEL	80000€ pour la chaudière
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	kWh produits annuellement par la chaudière

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 30

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Développement du photovoltaïque sur le territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Communes : - Anzin : mise en place de panneaux solaires photovoltaïques sur l'Hôtel de Ville - Aubry-du-Hainaut : mise en place d'une centrale de production d"électricité photovoltaïque (revente et/ou consommation locale), projet participatif - Aulnoy-lez-Valenciennes : développer l'installation de panneaux photovoltaïques (Salle Félicien Joly et Groupe scolaire Jules Ferry) par la revente de l'énergie verte auprès d'ENEDIS - Petit-Forêt : installation de panneaux photovoltaïques sur la crêche "les ptits bouts" Entreprises : - Vivenergie : installation de panneaux photovoltaïques sur l'immeuble Vivenergie
OBJECTIFS RECHERCHES	Petite-Forêt : Optimiser la production d'énergie d'une puissance 1,8 kWc en auto consommation, le surplus de production sera réinjecté dans le réseau car il n'y a pas de stockage prévu pour le moment Vivenergie : autoconsommation pour un logement + 500m2 de bureaux
PUBLIC CIBLE	Vivenergie : locataires de l'immeuble
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Valenciennes Métropole - étude PV au sol : lien avec le PLUi pour le droit des sols

MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Communes : Anzin, Aubry-du-Hainaut, Aulnoy-lez-Valenciennes, Petite-Forêt Vivenergie
PARTENAIRES EVENTUELS	Aubry-du-Hainaut : PNR/SOLIS
CALENDRIER	Aubry-du-Hainaut : étude et mise en place de la solution participative en 2020 Aulnoy-lez-Valenciennes: 2020-2025 Petite-Forêt : Début des travaux d'installation septembre 2019, fin du chantier estimée à fin février 2020 Vivenergie : 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Anzin : 60 000€ pour les panneaux solaires Petite-Forêt : Lot électricité global : 34 777,60€ HT
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Puissance PV installée kWh produits annuellement Montant annuel de la facture de revente d'énergie

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 31

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Actions de Valenciennes Métropole en faveur des EnR

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Promouvoir l'intégration d'EnR dans les nouveaux projets d'aménagement portés par Valenciennes Métropole (éco quartier à Aulnoy-lez-Valenciennes…) - Réalisation d'une étude d'implantation de projets photovoltaïques au sol abordant les aspects financiers, techniques et réglementaires (la protection des milieux naturels et l'aspect paysager seront pris en compte dans l'étude) - Réalisation d'un cadastre solaire visant à la définition de zones en toiture éligibles à l'implantation de panneaux photovoltaïques - Financement des projets EnR communaux via le fonds de concours EnR - Sensibilisation des bailleurs et des communes au déploiement des EnR sur leur parc : Mise en place de journées de sensibilisation auprès des bailleurs et des Villes pour démontrer la faisabilité et l'intérêt du développement des EnR dans les constructions neuves et les réhabilitations : présentation par des maîtres d'ouvrage, intervention d'experts et d'économistes de la construction, visite d'opérations mettant en œuvre des EnR
OBJECTIFS RECHERCHES	Augmenter la production locale d'énergies renouvelables
PUBLIC CIBLE	Elus et techniciens, habitants, entreprises, communes et bailleurs sociaux
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole

PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME Cadastre solaire : Espace Info-Energie
CALENDRIER	2020-2026 Etude PV au sol : 2020 Cadastre solaire : - 2020-2021 : Lancement du marché cadastre solaire + élaboration du cadastre - 2021 : Mise en ligne du cadastre Fonds EnR : mis en place en 2019, reconduction les années suivantes
BUDGET PREVISIONNEL	Etude PV au sol : 40 000€ HT Cadastre solaire : 30 000€ budgétés en 2020 Fonds EnR : 500 000€ budgétés par an
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'installations EnR mises en place (total + par énergie) Production EnR en kWh par an (totale + par énergie) Etude PV au sol réalisée : oui/non Cadastre solaire réalisé : oui/non nombre de consultations du cadastre solaire Montant attribué annuellement pour le fonds EnR (total + par énergie) Nombre de projets financés Nombre de communes bénéficiaires Nombre de sensibilisations, nombre de bailleurs / communes représentés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 32

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Développement de l'achat d'énergie verte sur le territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Alstom : Alstom souhaite augmenter la part d'énergie électrique renouvelable achetée sur le réseau. Association La Pose : Contracter avec des fournisseurs énergétiques permettant de garantir une énergie 100% verte (issue des énergies renouvelables) Une partie de leurs points de livraison sont aujourd'hui alimentés par de l'énergie verte, grâce à une contractualisation en 2019. Pôle Synéo : promouvoir ENER-A auprès des entreprises de Valenciennes Métropole La SCIC ENER-A, domiciliée à Valenciennes et soutenue par Valenciennes Métropole (Fonds ESS), regroupe des entreprises et des acteurs de la Région Hauts-de-France, dont certains sont implantés sur le territoire de Valenciennes Métropole (LYRECO, INPHARMASCI, DAVAINES CHAINES et Pôle Synéo). ENER-A est la première coopérative d'approvisionnement d'énergies à destination des entreprises industrielles et tertiaires, leur proposant des stratégies d'achat innovantes, performantes et durables. En rejoignant la communauté ENER-A, les entreprises accèdent aux marchés de gros de l'énergie et bénéficient des meilleures stratégies d'achats d'énergies, tout en soutenant la production d'énergies renouvelables produites localement. Elles bénéficient également des modules de formation leur permettant d'appréhender de nouveaux sujets en lien avec la performance énergétique (par exemple : CEE, valorisation des calories fatales…) Toyota Motor Manufacturing France : Achat d'électricité verte pour couverture de l'ensemble des consommations du site

OBJECTIFS RECHERCHES	Alstom : Augmenter la part d'électricité renouvelable achetée, 60 % en 2020 et 70 % en 2021 La Pose : 100% de leur consommation électrique d'origine verte en 2023 Pôle Synéo : - Mutualiser pour avoir du poids : avec ENER-A, les entreprises accèdent aux stratégies d'achat des grandes entreprises, et reprennent la main sur les négociations en pesant davantage auprès des fournisseurs - Soutenir les nouvelles énergies : ENER-A s'engage à développer la part des ENR dans le pourcentage d'énergies fournies, en recourant à des contrats en direct avec des producteurs ou agrégateurs - Former aux enjeux de l'énergie : ENER-A organise des sessions de formations pour permettre à ses clients sociétaires d'améliorer leur compréhension du monde de l'énergie - Développer la communauté ENER-A, structurée selon les règles de l'Economie sociale et solidaire Toyota : Réduction des émissions de CO2 (- 18% vs 2013)
PUBLIC CIBLE	La Pose : personnes hébergées en situation de précarité, en attente de relogement Pôle Synéo : Entreprises industrielles et tertiaires, porteurs de projets d'EnR
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Alstom : zone d'activités du parc LAVOISIER La Pose : Arrondissement de Valenciennes Pôle Synéo : Arrondissement de Valenciennes TMMF : Ensemble de site
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Toyota : TMMF poursuit la mise en place d'actions pour atteindre le zéro émission de CO2 avant 2050.
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Alstom Association La Pose Synéo, en tant que membre fondateur de la société ENER-A Toyota Motor Manufacturing France
PARTENAIRES EVENTUELS	La Pose : fournisseurs d'énergies Pôle Synéo : Entreprises sociétaires d'ENER-A Partenaires du Pôle Synéo (CD2E, NORD ACTIF…) TMMF : une équipe TMMF dédiée en partenariat avec le groupe EDF et Toyota Europe
CALENDRIER	La Pose : en cours, objectif fixé en 2023

	Pôle Synéo : Déjà opérationnelle pour des entreprises intéressées par la stratégie d'achat 2019/2021 : - recensement des partenaires intéressés et organisation de groupes de travail afin de mettre en œuvre des contrats permettant d'inclure une part d'énergie d'origine renouvelable à haute valeur environnementale - rencontre avec des porteurs projets de parc EnR sur l'Agglomération TMMF : 100 % Electricité verte dès 2019, reconduction de l'action chaque année, pas de date de fin
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	kWh d'électricité verte achetés annuellement part de l'électricité verte dans les consommations (en %)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 33

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Promotion du développement des gaz verts ou décarbonés

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Accompagner et faire émerger des projets d'unité de méthanisation en veillant à la maîtrise des rejets de NH3 dans tous les projets
OBJECTIFS RECHERCHES	30 % gaz verts à l'horizon 2030
PUBLIC CIBLE	monde agricole et de la collectivité
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	GRDF
PARTENAIRES EVENTUELS	Chambre d'Agriculture, Ecovalor, Valenciennes Métropole, Noréade…
CALENDRIER	de suite jusque 2026
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'unités de méthanisation mises en place suite à l'accompagnement kWh produits annuellement par les unités de méthanisation

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 34

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables et de récupération, et développer les réseaux de chaleur
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développement des énergies renouvelables et de récupération

Récupération d'énergie par co-génération

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Récupération de l'énergie thermique issue d'un moteur de cogénération pour le chauffage du site - Déploiement d'un réseau de chaleur vertueux
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduction des émissions de CO2 (-3,5 % vs 2013)
PUBLIC CIBLE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Ensemble de site
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	TMMF poursuit la mise en place d'actions pour atteindre le zéro émission de CO2 avant 2050.
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Toyota Motor Manufacturing France
PARTENAIRES EVENTUELS	EDF / DALKIA
CALENDRIER	2018 - 2030
BUDGET PREVISIONNEL	Non communiqué
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	kWh livrés annuellement par le réseau de chaleur. Tonnes de CO2 évitées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 35

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Sobriété et autonomie énergétique
AXE STRATEGIQUE	Limiter l'impact écologique du numérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Amélioration de l'efficacité énergétique des services liés au numérique / Formation à la sobriété numérique

Actions de Valenciennes Métropole pour limiter l'impact écologique du numérique

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Migration progressive des serveurs informatiques des communes du territoire communautaire en green data-center - Configuration des postes informatiques pour des fermetures automatiques de sessions et mise en veille d'écrans - Organisation de sessions de sensibilisation à destination des agents de Valenciennes Métropole et des communes
OBJECTIFS RECHERCHES	- Mutualiser les moyens entre l'Agglomération et ses communes afin d'harmoniser et de sécuriser les infrastructures / Faire des économies sur les consommations des serveurs - Limiter les consommations - Informer et sensibiliser les agents de Valenciennes Métropole et les agents des communes
PUBLIC CIBLE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	- Prestataire externe : CIV - Mobilisation ingénierie interne - Formatrice CAVM et/ou Prestataire externe

CALENDRIER	- En cours - 2020 - 2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Gain énergétique total en kWh Nombre de participants formés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 36

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire le nombre de déplacements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Optimiser les déplacements

Développement des visioconférences et mise en place du télétravail, Valenciennes Métropole

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Informer et former les agents sur ce mode de réunion - Organiser la mise en place du télétravail dans les services
OBJECTIFS RECHERCHES	- limiter les déplacements professionnels afin de réduire l'impact carbone - réduire les déplacements domicile-travail
PUBLIC CIBLE	- agents intra et des communes - agents Valenciennes Métropole
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de réunions en visioconférences Mise en place d'une charte du télétravail : oui/non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 37

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire le nombre de déplacements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Optimiser les déplacements

Développement du travail à domicile pour les salariés d'Alstom

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Plus d'une centaine de salariés d'Alstom travaillent à domicile 2 jours par mois ou 1 jour par semaine. Alstom souhaite développer cette pratique de travail à domicile (TAD).
OBJECTIFS RECHERCHES	effectif faisant du TAD > 10 % des salariés
PUBLIC CIBLE	Salariés
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	zone d'activités du parc LAVOISIER
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	ALSTOM
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	Action déjà engagée Développement souhaité sur la période 2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	N/A
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de salariés bénéficiant du dispositif TAD

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 38

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire le nombre de déplacements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la pratique du covoiturage

Mise en place d'un parking de covoiturage au Centre Hospitalier de Valenciennes

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Mise en place de places de parking de covoiturage avec un système d'arceau, avec la remise de la clé, sous conditions
OBJECTIFS RECHERCHES	Tendre vers 16 places de covoiturage (8 actuellement) Atteindre un pourcentage de 2% de covoitureurs pour 2025
PUBLIC CIBLE	Salariés
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	CHV
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Centre Hospitalier Valenciennes
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	Action existante depuis 2018 En continu
BUDGET PREVISIONNEL	2800€ TTC
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de places de covoiturage supplémentaires créées Nombre de covoitureurs

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 39

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire le nombre de déplacements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la pratique du covoiturage

Covoiturage pour les déplacements professionnels, Association La Pose

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réaliser des covoiturages pour des déplacements professionnels communs avec des partenaires
OBJECTIFS RECHERCHES	Réaliser un nombre de covoiturages professionnels annuels : 2020 : 10 2021 : 20 2022 : 30 2023 : 40 2024 et 2025 : 50
PUBLIC CIBLE	salariés de l'association et des partenaires concernés
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Ville de Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Association La Pose
PARTENAIRES EVENTUELS	Tous les partenaires associatifs, institutionnels… avec lesquels ils participent à des réunions communes
CALENDRIER	Dès 2020, en prévoyant une augmentation progressive

BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de trajets (aller-retour) réalisés en covoiturage par an

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 40

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire le nombre de déplacements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la pratique du covoiturage

Réalisation d'aires de covoiturage sur le territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	A ce jour, aucune aire de covoiturage n'existe sur le territoire mais du covoiturage "sauvage" existe dans certaines communes. Valenciennes Métropole souhaite que des aires de covoiturage soient créées sur le territoire pour favoriser le développement de cette pratique. L'action sera menée en partenariat étroit avec le SIMOUV, Autorité Organisatrice de la Mobilité pour l'Arrondissement. Les aires sur terrains dégradés ou déjà urbanisés seront privilégiées.
OBJECTIFS RECHERCHES	Créer des aires de covoiturage sur le territoire Eviter la consommation d'espaces naturels ou agricoles pour la création de ces aires
PUBLIC CIBLE	Habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole + SIMOUV
PARTENAIRES EVENTUELS	Département, communes
CALENDRIER	2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	non défini à ce stade

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de places de covoiturage supplémentaires créées Consommation d'espaces naturels ou agricoles en m2

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 41

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire le nombre de déplacements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la pratique du covoiturage

Covoiturage chez Lyreco via pass pass sur la ZA des dix Muids

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Dans le cadre de leur plan de mobilité entreprise 2020, ouverture d'une communauté de covoiturage sur la plateforme Pass Pass Covoiturage, communauté ouverte aux entreprises de la zone d'activité des dix Muids.
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire de 3% par an leurs émissions de CO2, en respect avec les objectifs de la COP22
PUBLIC CIBLE	Ensemble des salariés de la zone d'activité des dix Muids
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Zone d'activité des dix Muids
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Plan de déplacement urbain du Valenciennois
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Lyreco
PARTENAIRES EVENTUELS	Association des entreprises de la zone d'activité des dix Muids
CALENDRIER	F□©v-20
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de personnes inscrites dans la communauté Pass Pass Covoiturage

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 42

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire le nombre de déplacements
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la pratique du covoiturage

Promotion de la plateforme régionale Pass Pass Covoiturage

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole souhaite promouvoir la plateforme régionale Pass Pass Covoiturage dans ses supports de communication. Le Kiosque Mobilité Transalley souhaite mener des actions visant à promouvoir les communautés de covoiturage Pass Pass déjà créées sur le territoire dont la Communauté Mont-Houy (créée à l'initiative de Transalley) et la Communauté Valenciennes Métropole.
OBJECTIFS RECHERCHES	Sensibiliser les automobilistes à éviter les déplacements "voiture solo" en permettant le partage de trajets
PUBLIC CIBLE	Habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole + Kiosque Mobilité Transalley
PARTENAIRES EVENTUELS	SIMOUV Alstom Petite-Forêt, Bombardier Transport France, CH Valenciennes Structures en lien avec les jeunes (centres sociaux, maisons de quartier, établissements d'enseignement, associations…) UPHF
CALENDRIER	2020-2026

BUDGET PREVISIONNEL	Valenciennes Métropole : inclus dans le budget "communication" Inclus dans le budget global du Kiosque Mobilité (Projet Accroche Active - PIA Jeunesse)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Valenciennes Métropole : Nombre de communications effectuées Nombre d'inscrits total dans les communautés du territoire Kiosque Mobilité : Nombre d'actions organisées Nombre de personnes touchées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 43

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Développement du parc vélo en free floating du SIMOUV

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Dans le contexte de la coupe du monde féminine 2019 et du PDU, le SIMOUV a mis en place une flotte de 70 vélos en free floating à Valenciennes. Le SIMOUV projette de déployer une centaine de vélos en plus en 2020.
OBJECTIFS RECHERCHES	Baisser les rejets de GES Répondre aux objectifs du PDU
PUBLIC CIBLE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Arrondissement de Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	SIMOUV
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2019-2030
BUDGET PREVISIONNEL	non précisé
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de vélos en free floating sur le territoire

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 44

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Sensibilisation des jeunes à l'usage des modes doux par le kiosque mobilité de Transalley

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Action en cours notamment auprès de la jeunesse pour promouvoir les mobilités douces et actives sur le territoire de Valenciennes Métropole
OBJECTIFS RECHERCHES	Eviter les déplacements en voiture, notamment sur les distances les plus courtes
PUBLIC CIBLE	Jeunes
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Kiosque Mobilité Transalley
PARTENAIRES EVENTUELS	Structures en lien avec les jeunes (centres sociaux, maisons de quartier, établissements d'enseignement, associations…)
CALENDRIER	Programmation des actions en cours pour la prochaine année
BUDGET PREVISIONNEL	Inclus dans le budget global du Kiosque Mobilité (Projet Accroche Active - PIA Jeunesse)
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre d'actions organisées Nombre de personnes touchées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 45

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Actions de la plateforme de mobilité de l'association Wimoov

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	La Plateforme de Mobilité de l'Association Wimoov propose des accompagnements à la mobilité dans le cadre de l'insertion professionnelle des publics en difficulté. Dans ce cadre, Wimoov assure la promotion de l'usage de mode doux de déplacements, plus particulièrement l'utilisation de vélos, Vélos à Assistance Electrique et scooters électriques et dans ce cadre, l'association met à disposition ce matériel, moyennant une contribution modeste de l'usager pour lui permettre de se déplacer dans le cadre de son travail. L'Association réalise également de nombreuses animations promotionnelles de ce mode de déplacement, dans le cadre de forums, salons, informations collectives et formations.
OBJECTIFS RECHERCHES	Une vingtaine d'animations promotionnelles et de formations. Opérations de mise à dispostion de vélos, vélos à assistance éléctrique, scooters électriques.
PUBLIC CIBLE	public en situation d'insertion professionnelle, mais également les jeunes de missions locales et autres publics du territoire de l'agglomération
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Arrondissement de Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	WIMOOV
PARTENAIRES EVENTUELS	L'ensemble des Prescripteurs de l'Emploi et de l'Insertion, les structures liées à l'accompagnement des séniors, les communes

CALENDRIER	2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	30 000 € TTC
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de mises à disposition de vélos, vélos à assistance électrique, scooters électriques Nombre de personnes sensibilisées à la Mobilité Douce par l'ensemble des actions

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 46

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Actions à destination des habitants pour développer l'usage du vélo et de la trottinette

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole : Mise en place d'une aide à l'achat de vélos (classiques, à assistance électrique) et de trottinettes électriques à destination des habitants de l'Agglomération pour inciter l'utilisation de ces modes de transports au quotidien Commune d'Aubry-du-Hainaut : parking vélo - école primaire Mise en place d'un parking couvert d'une vingtaine de places au sein du complexe scolaire Commune d'Onnaing : Flotte vélos électriques à destination des habitants
OBJECTIFS RECHERCHES	Valenciennes Métropole : 600 bénéficiaires / Utilisation régulière, quasi quotidienne, des mobilités douces par les bénéficiaires Aubry-du-Hainaut : faciliter le déplacement vélo des plus jeunes, adossé à un accompagnement scolaire voire un vélobus Onnaing : 15 à 20 vélos électriques / 3 à 4 sites (5 vélos par site)
PUBLIC CIBLE	Valenciennes Métropole : habitants actifs du territoire Aubry-du-Hainaut : écoliers et enseignants Onnaing : habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Valenciennes Métropole : Agglomération Aubry-du-Hainaut : école Onnaing : plusieurs quartiers excentrés dont certains en QPV
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Plan de Déplacements Urbains du Valenciennois 2013-2023

MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole Commune d'Aubry-du-Hainaut + école et parents d'élèves Commune d'Onnaing
PARTENAIRES EVENTUELS	Valenciennes Métropole : non précisé Aubry-du-Hainaut : SIMOUV Onnaing : DGS, élu, pôle urbanisme et juridique, pôle services techniques
CALENDRIER	Valenciennes Métropole : Mise en place de l'aide en 2020, reconduction éventuelle les années suivantes Aubry-du-Hainaut : selon action au PDU ? Onnaing : 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Valenciennes Métropole : 100 000€ en 2020 Aubry-du-Hainaut : non précisé Onnaing : 30 000€ (coût à affiner selon l'option retenue du nombre de sites), 1500€/vélo électrique
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Valenciennes Métropole : Nombre de bénéficiaires de l'aide Aubry-du-Hainaut : Nombre de places de stationnement vélos mises en place Onnaing : - Nombre de vélos électriques mis à disposition - Nombre d'utilisateurs par an

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 47

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Réalisation d'aménagements cyclables sur le territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole : - Réalisation d'une étude "mobilités douces" sur le centre de ville de Valenciennes en partenariat avec le SIMOUV, Valenciennes Métropole et la ville de Valenciennes Renforcement du partenariat avec l'association régionale Droit Au Vélo (ADAV) pour que Valenciennes Métropole et les communes puissent bénéficier de leur expertise pour la réalisation d'aménagements cyclables sur le territoire - Création d'une seconde boucle cyclable (Vallée de l'Aunelle) Département + Valenciennes Métropole : Aménagement d'une piste cyclable le long de la CD 958 entre le terminus du tram et la commune de Quérénaing (11 000 véhicules / jour) Commune d'Onnaing : Aménagement de pistes cyclables pour connecter les quartiers en périphérie et le centre-ville
OBJECTIFS RECHERCHES	Réaliser de nouveaux aménagements cyclables sur le territoire
PUBLIC CIBLE	Valenciennes Métropole / partenariat ADAV : Communauté d'Agglomération, communes, habitants Aménagements cyclables : habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Schéma cyclable départemental

	Plan de Déplacements Urbains du Valenciennois 2013-2023 Schéma directeur cyclable du Valenciennois
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole Département du Nord Commune d'Onnaing
PARTENAIRES EVENTUELS	Valenciennes Métropole / partenariat ADAV : ADAV SIMOUV
CALENDRIER	Valenciennes Métropole / partenariat ADAV : signature d'une convention de partenariat en 2020, poursuite éventuelle ensuite Boucle Vallée de l'Aunelle : lancement de l'étude opérationnelle en 2020 Piste cyclable Quérénaing - fac : études en 2020, début des travaux en 2021 Aménagements à Onnaing : 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Valenciennes Métropole / partenariat ADAV : 7 000€ en 2020 Boucle Vallée de l'Aunelle : nc Piste cyclable Quérénaing - fac : 1,5 million d'euros Aménagements à Onnaing : en cours de chiffrage
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Valenciennes Métropole / partenariat ADAV : convention signée oui/non Nombre de communes accompagnées par l'ADAV km d'aménagements cyclables

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 48

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Intégrer la création d'un local vélo lors des réhabilitations des logements sociaux

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Reconvertir des locaux communs en local vélo pour les immeubles ou résidences n'en disposant pas, lors de l'obtention des aides à la réhabilitation du parc social
OBJECTIFS RECHERCHES	Développer l'accès à un local vélo pour les locataires du parc social ancien et ainsi favoriser les mobilités douces
PUBLIC CIBLE	Locataires du parc social
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLH
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Bailleurs sociaux
CALENDRIER	Proposition pour la programmation 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Pas d'impact financier - intégré dans le budget de réhabilitation du parc social
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de places de stationnement vélos créées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 49

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Incitation des salariés à recourir aux modes doux

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole : Développer l'utilisation du vélo et mettre en place un forfait mobilité durable Commune d'Anzin : instauration d'une indemnité kilométrique vélo (IKV) La ville a délibéré en juin 2019 pour instaurer à titre expérimental l'IKV pour les agents de la ville. Ce dispositif a vocation à être pérennisé. Centre Hospitalier de Valenciennes : poursuite du contrat vélo/trottinette Mise en place du contrat vélo/trottinette : suite à l'achat neuf ou d'occasion et sous conditions, le CHV rembourse à hauteur de 150 euros l'achat réalisé. Action qui perdurera ces prochaines années. Entreprise Vivenergie : Acquisition d'un vélo à assistance électrique Alstom a mis en place plusieurs dispositifs pour inciter ses salariés à recourir aux modes de transport alternatifs à la voiture individuelle : - création d'un vestiaire pour les utilisateurs du vélo - mise en place d'une navette ALSTOM entre l'arrêt de tramway le plus proche et le site - création d'une communauté ALSTOM sur la plateforme régionale Pass Pass Covoiturage. Des animations seront réalisées 2 fois par an pour sensibiliser les salariés à l'écomobilité et les informer de l'existence de ces dispositifs.
OBJECTIFS RECHERCHES	Valenciennes Métropole : Développer l'utilisation du vélo et de la trottinette pour les déplacements domicile-travail

	Anzin : Inciter une partie des salariés à utiliser le vélo pour les trajets domicile-travail Centre Hospitalier : Souhait d'une augmentation de 10% des contrats vélos Vivenergie : limiter l'usage de la voiture pour des déplacements de proximité (repas du midi, colis à la Poste…) ALSTOM: Inciter les salariés à recourir aux modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
PUBLIC CIBLE	Salariés
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Chacune de ces structures ALSTOM: zone d'activités du parc Lavoisier
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PDE d'Alstom
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole Commune d'Anzin Centre Hospitalier Valenciennes Entreprise Vivenergie ALSTOM
PARTENAIRES EVENTUELS	CHV : Paccard Valenciennes qui offre une réduction de 100 € pour les agents du CHV
CALENDRIER	Valenciennes Métropole : 2020 Anzin : démarrage juillet 2019 CHV : Action qui perdure depuis 2011 et pas de souhait d'arrêter cette subvention Vivenergie : 2020 ALSTOM: 2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	Valenciennes Métropole : non précisé Anzin : 2000 € TTC/an CHV : Minimum 10 500 € TTC/an Vivenergie : non précisé
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Valenciennes Métropole : nombre de bénéficiaires du forfait (distinction vélo/trottinette) distance moyenne parcourue par trajet Anzin : nombre de kilomètres parcourus par an CHV : nombre de contrats réalisés Vivenergie : non précisé ALSTOM: Nombre d'animations réalisées Nombre de salariés covoiturant

	Nombre de salariés venant en vélo

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 50

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Evénements type festival de la mobilité en lien avec la semaine européenne de la mobilité Transalley

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Organisation d'un événement annuel promouvant les mobilités douces, durables, actives
OBJECTIFS RECHERCHES	Sensibiliser / informer les citoyens des dernières innvoations / services / tendances dans ls domaine des mobilités durables dans le but de participer au changement de comportement et la pratique des nouvelles mobilités Essais de véhicules sur la piste Inovia Conférences / Expos à l'Institut des Mobilités et des Transports Durables
PUBLIC CIBLE	Habitants de l'Agglomération
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Transalley
PARTENAIRES EVENTUELS	Association Entreprises Fournisseurs de services Communes

CALENDRIER	Réflexion en cours sur le format de l'événement Objectif 1er événement sept 2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de visiteurs

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 51

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Mise en œuvre d'un Plan Vélo à Fresnes-sur-Escaut

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Le plan vélo se déclinera en plusieurs phases : - aménagement de pistes cyclables partout où c'est possible, - mise en place de double sens cyclables dans les rues en sens unique, - mise en place d'une aide financière pour le personnel municipal utilisant un vélo plutôt que sa voiture, - mise à disposition de vélos pour les ASVP (agents de sécurité), - actions éducateurs en lien avec les écoles pour favoriser le vélo pour les élèves.
OBJECTIFS RECHERCHES	- Sécuriser les routes en faveur des vélos afin de favoriser les déplacements en vélo des jeunes et des enfants (écoles, loisirs...) - Amener le personnel municipal à venir travailler en vélo - Remplacer des espaces réservés aux voitures pour en faire des espaces verts (plantations d'arbres) - Diminution de la pollution de l'air et du bruit - Travailler l'écocitoyenneté en lien avec les écoles - Favoriser les trajets vélos - tram
PUBLIC CIBLE	Habitants Enfants et adolescents Salariés municipaux (personnel) Centre social CCAS Ecoles (enseignants) Association du personnel municipal

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Commune de Fresnes-sur-Escaut : centre-ville et Trieu de Fresnes en liaison avec le Pays de Condé
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune et CCAS de Fresnes-sur-Escaut
PARTENAIRES EVENTUELS	CCAS Maisons de quartier (Hôtel de Vie) Ecoles primaires et collège Association du personnel municipal Centre des jeunes - Centre social Centre aéré
CALENDRIER	2020 à 2022 : pistes cyclables, double-sens cyclables 2020 : mise en place des indemnités pour le personnel 2020 : achat de bicyclettes pour les ASVP 2020 à 2026 : actions éducatives avec les écoles et le collège
BUDGET PREVISIONNEL	pistes cyclables : 30 000€ panneaux double-sens cyclables : 3000€ aide financière pour le personnel (indemnité annuelle x 20 personnes) achat de bicyclettes pour les ASVP : 1000€ actions éducatives pour les écoles primaires et le collège : 1000€
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	km de pistes aménagées double-sens cyclables créés nombre d'agents bénéficiant de l'aide financière nombre de bicyclettes achetées nombre d'actions éducatives réalisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 52

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le développement des modes de transports "doux "

Mise en place de vélos coursier à Valenciennes

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Création d'une activité de coursiers à vélos sur la ville de Valenciennes Les coursiers seraient amenés à transporter des marchandises alimentaires, des meubles et d'autres produits selon les partenariats.
OBJECTIFS RECHERCHES	Développer une activité de vélo coursiers avec 3 coursiers à l'horizon 2023
PUBLIC CIBLE	Commerçants, clients...
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Valenciennes et ses alentours, dans un rayon de 5 km
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Lien avec les autres activités de la maison du vélo
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Maison du vélo (évolution à venir avec la création d'une nouvelle association)
PARTENAIRES EVENTUELS	Commerçants, Valenciennes Métropole, MQCV
CALENDRIER	Lancement des premières livraisons en 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Charges de fonctionnement : environ 70 000 € pour la première année Investissement bâti : 70 000 €
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de livraisons réalisées Distances parcourues en km

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 53

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le recours aux transports en commun et l'intermodalité

Sensibilisation des habitants des quartiers prioritaires dans le cadre du contrat de ville de la commune d'Anzin

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Action déposée dans le cadre du Contrat de ville pour 2020 pour accompagner les habitants des quartiers prioritaires, notamment du secteur de la Bleuse-Borne, en lien avec le NPNRU, pour favoriser l'utilisation des modes de transport "doux" / collectifs (tramway, bus, vélos, trottinettes...)
OBJECTIFS RECHERCHES	Favoriser l'usage des modes de transport doux / collectifs par les habitants des quartiers prioriaires Faire décrouvir les ressources du territoire et les modes de transport doux ou collectifs pour y parvenir
PUBLIC CIBLE	Habitants quartiers prioritaires
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Zone intercommunale des Rives de l'Escaut, Verrerie, square de la République
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune d'Anzin
PARTENAIRES EVENTUELS	Travail envisagé avec l'ADAV et Transalley
CALENDRIER	Démarrage janvier 2020
BUDGET PREVISIONNEL	En cours de définition
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre d'habitants accompagnés / sensibilisés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 54

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le recours aux transports en commun et l'intermodalité

Mobilité responsable à l'Université Polytechnique Hauts-de-France

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'Université Polytechnique Hauts-de-France est aujourd'hui reconnue comme pôle d'excellence dans la recherche et le développement sur la mobilité durable. La mobilité est néanmoins l'un des principaux facteurs d'émission de GES induite par son activité. Ainsi selon les dernières études menées sur le sujet (Bilan Carbone réalisé par l'UVHC en 2014 et Rapport mobilités urbaines Campus – ComUE Lille Nord de France 2016), 10 644 909 kg eqC02 ont été émis soit 72,2% du total des émissions de GES de l'UVHC (à l'époque). Plus précisément, ces émissions sont dues à des déplacements en voiture avec conducteur seul pour 29% des déplacements effectués par les étudiants, et pour 73% des déplacements effectués par les membres du personnel. Afin d'améliorer cette situation, l'action proposée ici par l'UPHF consistera à développer une mobilité responsable, c'est à dire basée sur la sobriété (ne se déplacer que lorsque c'est véritablement indispensable) et l'efficience (réduire à leur minimum l'énergie consommée et les GES émis par les déplacements indispensables). Les actions déployées dans ce cadre consisteront à : - Réaliser le plan de déplacement des étudiants et membres du personnel - Déduire de ce plan de déplacement les actions pertinentes afin de favoriser la mobilité active, le co-voiturage, mais aussi de réduire le nombre de déplacements (par exemple via le télétravail) - Mettre en oeuvre ces actions Certaines actions sont d'ores et déjà entreprises, telles que la mise à disposition de quelques vélos et trottinettes électriques, le déploiement de garages à vélos, ou encore l'utilisation de véhicules électriques par les services techniques de l'UPHF, et l'installation de bornes de rechargement sur le campus. D'autres actions font l'objet de réflexions en cours, dont la plupart nécessitent la contribution de partenaires, notamment pour le développement des infrastructures permettant de pratiquer une mobilité active en toute sécurité. Prise en charge des abonnements tram-train pour le personnel de l'UPHF à hauteur de 75% (actuellement 50%)
OBJECTIFS RECHERCHES	SOUS RESERVE DE MOYENS SUFFISANTS POUR LES ATTEINDRE : Réduire de 50% les émissions de GES induites par les déplacements

	des étudiants et du personnel, soit émettre moins de 5 300 Teq CO2/an, d'ici 2025
PUBLIC CIBLE	Tous les étudiants et membres du personnel de l'UPHF
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Territoires sur lesquels l'UPHF est implantée et rayonne
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Projet complémentaire à plusieurs autres démarches visant à lutter contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences sur le territoire : ferme urbaine, opérations d'information et de sensibilisation des citoyens, développement d'une comunauté énergétique, réduction et recyclage des déchets, développement de modules de formation à la lutte contre le dérèglement climatique, travaux de recherche appliquée à la maîtrise des facteurs d'émission de GES et de captation/stockage de C02
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Université Polytechnique Hauts de France
PARTENAIRES EVENTUELS	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut SIMOUV Maison du vélo de Valenciennes Entreprises spécialisées dans la mobilité
CALENDRIER	Réalisation du plan de déplacement en juillet 2020 Premières actions mises en œuvre en juillet 2021 Ensemble des actions mises en œuvre fin 2022 Atteinte des objectifs fin 2025
BUDGET PREVISIONNEL	20 000 euros pour le plan de déplacement Budgets des actions à définir
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	émissions de GES évitées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 55

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire la part modale liée à l'usage de la voiture individuelle
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser le recours aux transports en commun et l'intermodalité

Inciter les visiteurs de la Cité des Congrès Valenciennes à recourir aux transports en commun

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Continuer à communiquer auprès des visiteurs sur les moyens de transports disponibles pour se rendre à la Cité des Congrès Valenciennes, dont les bus et tramways du réseau Transvilles ; ainsi que sur la présence de bornes de rechargement pour véhicules électriques et présence de parkings à velos. Via divers supports : réseaux sociaux, sites internet, flyers…
OBJECTIFS RECHERCHES	Augmenter la part du visitorat utilisant les transports en commun pour se rendre sur les événements proposés à la Cité des Congrès Valenciennes
PUBLIC CIBLE	Public de la Cité des Congrès
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération de Valenciennes, périmètre couvert par les transports en commun
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Cité des congrès
PARTENAIRES EVENTUELS	Transvilles
CALENDRIER	2019 - 2022
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Part de visiteurs étant venus avec un mode de transport durable

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 56

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser l'usage de véhicules à carburation alternative et moins polluante

Remplacement progressif de la flotte de véhicules diesel par des véhicules à carburation alternative, Vivenergie

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'entreprise Vivenergie projette de remplacer progressivement sa flotte de véhicules diesel (6 véhicules parcourant en moyenne 40 000 km/an) par des véhicules électriques / GPL / …
OBJECTIFS RECHERCHES	
PUBLIC CIBLE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Vivenergie
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Taux de véhicules propres de la flotte Vivenergie (par type d'énergie)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 57

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser l'usage de véhicules à carburation alternative et moins polluante

Renouvellement du parc roulant du SIMOUV

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Dans le contexte de la loi de transition énergétique, le SIMOUV procède à la réalisation d'une étude énergie afin de déterminer le choix technologique des nouveaux véhicules du parc roulant d'autobus. Le renouvellement de la flotte se fait tous les ans et continuera dans la prochaine décennie.
OBJECTIFS RECHERCHES	Répondre à la loi Baisser les rejets de GES Répondre aux objectifs du PDU
PUBLIC CIBLE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Arrondissement de Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	SIMOUV
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2019-2030
BUDGET PREVISIONNEL	

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Taux de véhicules propres de la flotte SIMOUV (par type d'énergie)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 58

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser l'usage de véhicules à carburation alternative et moins polluante

Promotion et accompagnement de l'usage du bio méthane au travers du GNV (véhicules de services, transport en commun, véhicules à usages techniques…)

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	faire émerger des projets des stations de ravitaillement au GNV
OBJECTIFS RECHERCHES	développer le parc de véhicules GNV et bio GNV
PUBLIC CIBLE	transport collectif et de marchandises
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	GRDF
PARTENAIRES EVENTUELS	SIMOUV, transporteurs, Valenciennes Métropole
CALENDRIER	de suite jusque 2026
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de stations GNV

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 59

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer les programmes d'Eco-conduite

Actions de Transalley pour promouvoir l'écoconduite, l'électromobilité, les nouvelles formes de mobilité

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1/ Sessions de promotion de l'écoconduite et de l'électromobilité : Organisation de sessions de sensibilisation à l'écoconduite sur la piste d'essais Inovia sur le technopôle Transalley 2/ Projet d'organisation d'un challenge/hackathon sur le sujet "véhicule électrique opensource" : Organisation d'un challenge / hackathon à destination des formations et startups en lien avec la mobilité sur le développement de véhicules électriques opensource 3/ Projet d'organisation d'un événement régulier "Systèmes de Transports Intelligents" : Organisation d'un événement à destination des collectivités, élus, techniciens pour informer, sensibiliser, faire des démonstrations sur les systèmes de transports intelligents pouvant avoir un impact sur la sécurité routière, la congestion du trafic, l'optimistation du stationnement...
OBJECTIFS RECHERCHES	1/ Sensibiliser les automobilistes à la pratique et à l'intérêt de l'écoconduite non seulement pour limiter l'émission de rejet et faire baisser la consommation et donc le budget carburant mais aussi pour contribuer à la sécurité routière via une conduite plus apaisée + Promouvoir le réseau de bornes de recharge de la CAVM 2/ Contribuer à l'attractivité des formations transports durables, attirer startups et porteurs de projets Lieux : Piste Inovia, Institut des Mobilités et des Transports durables 3/ Contribuer à la diffusion d'information auprès des élus et techniciens des collectivités, organiser des démonstrations, favoriser la mise en place d'innovation/d'expérimentation sur le territoire Lieux : Piste Inovia, Institut des Mobilités et des Transports durables

PUBLIC CIBLE	1/ Habitants de l'Agglomération 2/ Etudiants / Lycéens / porteurs de projets... 3/ Elus, techniciens des collectivités
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Transalley Association Régionale de l'Industrie Automobile Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	1/ Association, structure de formation 2/ Association, Etablissements d'enseignement, Entreprises, Porteurs de projets, Startups 3/ Association, Entreprises, Porteurs de projets, Startups
CALENDRIER	Réflexion en cours sur le format de l'événement (objectif 1er événement sept 2020)
BUDGET PREVISIONNEL	Inclus dans le budget global du Kiosque Mobilité (Projet Accroche Active - PIA Jeunesse)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'actions organisées Nombre de personnes touchées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 60

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer les programmes d'Eco-conduite

Formation des agents de Valenciennes Métropole à l'éco-conduite

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Proposition d'un mini stage d'éco conduite de deux heures pour les agents volontaires
OBJECTIFS RECHERCHES	Modifier les comportements Economie dans les consommations
PUBLIC CIBLE	agents de Valenciennes Métropole
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	CAVM
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	nombre d'agents ayant suivi les stages

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 61

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer l'électro mobilité

Acquisition de véhicules électriques et installation de bornes de recharge par des collectivités et entreprises

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Communes : - Anzin : dans le cadre du renouvellement de son parc de véhicules particuliers et de petits utilitaires, l'achat de véhicules électriques est priorisé - Rouvignies : changement de véhicule utilitaire par un véhicule électrique Valenciennes Métropole : Remplacer 50% de la flotte automobile existante par des VE et aménager le parking de bornes de recharge Entreprises : - Vivenergie : installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
OBJECTIFS RECHERCHES	Anzin : Porter le taux de véhicules électriques à 80% à l'échéance 2025 (aujourd'hui, 50 % du parc) Valenciennes Métropole : Remplacer 50% de la flotte automobile existante par des VE
PUBLIC CIBLE	Anzin : salariés Valenciennes Métropole : agents de l'Agglomération Vivenergie : locataires de l'immeuble
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Communes d'Anzin, Rouvignies Valenciennes Métropole Vivenergie
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	Anzin : 2020-2024 Rouvignies : avant 2026 Valenciennes Métropole : 2020 (attribution du marché prévue en mars) Vivenergie : 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Anzin : 30 000 € TTC/an
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Taux de véhicules électriques des flottes Nombre de bornes de recharge électriques installées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 62

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer l'électro mobilité

Mise en place d'une offre véhicule électrique "navette" à Onnaing

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Dans le cadre de la rectructuration du centre-ville, de l'appel à projets " Centres Villes Centres Bourgs" des Hauts-de-France, il a été décidé de proposer une offre concernant la mobilité à destination des demandeurs d'emplois et des habitants qui sont excentrés (ex : quartiers en QPV). La Ville prévoit ainsi de mettre en place une offre véhicule électrique "navette" (capacité jusqu'à 9 places).
OBJECTIFS RECHERCHES	Permettre aux demandeurs d'emplois et/ou aux habitants d'Onnaing d'être mobiles Acquérir un véhicule électrique
PUBLIC CIBLE	Habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Plusieurs quartiers excentrés dont certains en QPV de la Ville d'Onnaing
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune d'Onnaing
PARTENAIRES EVENTUELS	Pour la Ville : DGS, Elu, Pôle Urbanisme & Juridique, Pôle Service techniques
CALENDRIER	2020
BUDGET PREVISIONNEL	Prix : A partir de 29 262 €
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	navette mise en place : oui/non nombre d'utilisateurs

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 63

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Favoriser les déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre et réduisant la pollution atmosphérique
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer l'électro mobilité

Installation de bornes publiques supplémentaires et promotion du service de charge Pass Pass Electrique

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Dans le cadre du Plan Climat 2014-2018, Valenciennes Métropole a installé 38 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, réparties dans 16 communes. De nouvelles bornes devraient être installées, notamment au niveau du P+R Nungesser à Valenciennes. Valenciennes Métropole continuera de faire la promotion du service de charge régional Pass Pass Electrique dans ses supports de communication, et via des affiches / flyers.
OBJECTIFS RECHERCHES	Installation de bornes supplémentaires Augmentation de l'utilisation des bornes de recharge
PUBLIC CIBLE	utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Région, SIMOUV
CALENDRIER	2020-2026

BUDGET PREVISIONNEL	A définir
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de bornes de recharge électriques supplémentaires installées Nombre total de charges pour l'ensemble des stations de recharge

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 64

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire les consommations d'énergie fossile du transport de marchandises
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser l'usage du transport par voie fluviale

Remise en navigation du canal Condé-Pommeroeul

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'action consiste à draguer 1 300 000 m3 de sédiments et à mettre le canal Condé-Pommeroeul à grand gabarit.
OBJECTIFS RECHERCHES	Les travaux permettront de développer le transport fluvial de marchandises et de contribuer au report modal. Ces travaux bénéficieront en particulier au développement de l'attractivité et de l'activité du port à containers de St Saulve. Ces travaux partiticiperont à l'objectif de rendre le transport de marchandises durable.
PUBLIC CIBLE	Transporteur, chargeur, industriels et communes, exploitant et gestionnaire du port de St Saulve
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	La remise en navigation concerne les communes de Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut, Thivencelle et St Aybert.
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	La remise en navigation du canal Condé-Pommeroeul appartient à la liaison Seine-Nord-Europe.
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Voies navigables de France, Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais
PARTENAIRES EVENTUELS	Europe, Wallonie, Région Hauts-de-France, communes
CALENDRIER	Les travaux ont commencé en 2019 et se prolongeront jusqu'en 2026.
BUDGET PREVISIONNEL	80 000 000 € TTC
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	kilomètres remise en navigation, trafic fluvial (t.km) nombre de chargements/déchargements de containers au port de St Saulve

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 65

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire les consommations d'énergie fossile du transport de marchandises
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser l'usage du transport par voie fluviale

Actions de VNF sur l'axe navigable Escaut

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1 - Régénération des ouvrages à grand gabarit sur l'axe Escaut : L'action consiste à réhabiliter l'écluse-barrage à grand gabarit de l'axe Escaut (changement des portes d'écluses, mise en place d'une rampe à anguilles). Les différents travaux permettront de fiabiliser et moderniser le fonctionnement des ouvrages de navigation. 2 - Réalisation d'un bassin de virement sur l'axe Escaut : L'action consiste à créer un ouvrage fluvial permettant aux bateaux de marchandises de faire demi tour au plus proche des équipements portuaires et en particulier du port de St Saulve. 3 - Mise en place de la téléconduite : L'objectif de l'action est de centraliser l'exploitation de l'ensemble des ouvrages de navigation depuis un poste unique de téléconduite de l'axe Escaut.
OBJECTIFS RECHERCHES	1 - Les travaux permettront de développer le transport fluvial de marchandises et de contribuer au report modal et donc à rendre le transport de marchandises durable. 2- L'objectif est d'améliorer la compétitivité du mode fluvial et de développer le travic fluvial en mettant en œuvre des équipements permettant de réduire les temps de parcours des navigants. 3- Cette action permettra d'accroître l'amplitude d'ouverture à la navigation, améliorant ainsi l'offre et le niveau de service. Cela permettra d'améliorer la compétitivité du mode fluvial et bénéficiera directement à l'exploitation du port à containers de St Saulve.
PUBLIC CIBLE	1 et 3 - Transporteur, chargeur, industriels et communes, exploitant et gestionnaire du port de St Saulve 2- Port de St Saulve, EPCI, CCI, navigants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	1- Ces travaux de fiabilisation et de modernisation concernent l'ensemble des ouvrages de l'axe Escaut et en particulier : Denain, Fresnes-sur-Escaut, Trith St Léger, Valenciennes et Bruay-sur-l'Escaut.

	2- Axe Escaut (Bief Valenciennes, Bruay, Fresnes) 3 - Ensemble des ouvrages de l'axe Escaut
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	1- La modernisation et la fiabilisation des ouvrages de navigation de l'axe Escaut constituent un élément essentiel de la liaison Seine-Nord-Europe. 2- La réalisation de ce bassin de virement constitue un élément essentiel à l'amélioration de la compétitivité du port de St Saulve et du mode fluvial au sens large (liaison Seine-Nord-Europe). 3- L'action fait partie d'un objectif plus global d'ouverture à la navigation 24h/24 et 7 jours/7.
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Voies navigables de France, Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais
PARTENAIRES EVENTUELS	1- Europe, Région Hauts-de-France, communes 2- EPCI, Région
CALENDRIER	1- Les études de rénovation de l'écluse de Denain ont débuté en 2018 et se prolongeront en 2020. Les travaux sont prévus en 2022 pour 18 mois. L'ensemble des travaux sur les autres ouvrages de l'axe Escaut seront engagés ensuite. 2- Les études de faisabilité sont en cours pour identifier la localisation du bassin de virement en fonction des disponibilités foncières et des besoins. 3- L'action a déjà été engagée et la mise en oeuvre opérationnelle est envisagée en 2023.
BUDGET PREVISIONNEL	1- 10 000 000 € TTC (par ouvrage) 2- coût à déterminer 3 - 23 000 000 € TTC (pour l'ensemble du réseau Nord-Pas-de Calais)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	trafic fluvial (t.km)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 66

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire les consommations d'énergie fossile du transport de marchandises
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser l'usage du transport par voie fluviale

Transport routier zéro émission au départ de l'Escaut Valenciennes Container Terminal

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Déploiement de camions 100 % électriques pour les livraisons de conteneurs entre l'Escaut Valenciennes Container Terminal et Toyota Onnaing puis Décathlon Rouvignies
OBJECTIFS RECHERCHES	réduction de 70 000 kg de CO2 par an sur les livraisons Toyota, puis 50 000 kg de CO2 par an sur les livraisons Décathlon
PUBLIC CIBLE	Habitants des communes de St Saulve, Onnaing, Valenciennes et Rouvignies
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Contargo North France
PARTENAIRES EVENTUELS	actuels et potentiels : Toyota, EDF, Région HdF, Ports de l'Escaut, Valenciennes Métropole, Décathlon, Maersk
CALENDRIER	2019/2020 : études 2020 : lancement Toyota 2021 : lancement Décathlon
BUDGET PREVISIONNEL	400 000 € HT

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	émissions de GES évitées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 67

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mobilité durable
AXE STRATEGIQUE	Réduire les consommations d'énergie fossile du transport de marchandises
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser l'usage du transport par voie fluviale

Barge "Escaut-max" pour la desserte de l'Escaut Valenciennes Container Terminal

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Utilisation des plus grosses barges possibles sur l'Escaut, suite à l'élargissement de l'Escaut à Tournai (BE), pour desservir l'Escaut Valenciennes Container Terminal
OBJECTIFS RECHERCHES	réduction de 30 % des émissions de CO2 sur le parcours fluvial des conteneurs via l'Escaut Valenciennes Container Terminal
PUBLIC CIBLE	Ensemble de la population riveraine de l'Escaut
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Contargo North France
PARTENAIRES EVENTUELS	Bateliers
CALENDRIER	Mise en œuvre de la 1ère barge octobre 2019, puis 2020 / 2025
BUDGET PREVISIONNEL	150 000 € HT / an / barge
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	émissions de GES évitées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 68

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation saine grâce à une agriculture durable et de proximité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer la production locale et biologique

Développement de l'introduction de produits locaux et biologiques dans divers établissements

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Centre Hospitalier de Valenciennes : Augmenter la part de fruits et légumes locaux S'approvisionner à 100% en poissons surgelés issus d'une pêche durable par le biais des centrales d'achat Porter la part de produits issus de l'agriculture biologique à 20% Multi-accueil à Hergnies : Dans le cadre de la procédure de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil, choix d'un fournisseur de repas 100 % bio et respectueux de la nature, sur proposition du délégataire. Lycée d'Anzin : Développer la démarche « Mon restau responsable » de la fondation Nicolas Hulot au restaurant du lycée d'Anzin : développement de l'approvisionnement local (défi locavore), éducation sur les enjeux et essaimer l'initiative à d'autres établissements. Valenciennes Métropole - Communes : - Poursuite de l'accompagnement des communes afin de les aider à introduire des produits locaux et bio régionaux en restauration collective + sensibilisation des convives à l'agriculture biologique (Communes accompagnées en 2019 : Anzin, Artres, Aubry-du-Hainaut, Aulnoy-lez-Valenciennes, Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut, Maing, Marly, Onnaing, Préseau, Prouvy, Quérénaing, Saint-Saulbe, Sebourg, Valenciennes, Vicq) - Actions d'autres communes : > Bruay-sur-l'Escaut : proposer plus de produits bio, de saison et en circuit court dans les restaurants scolaires

	> Hergnies : dans le cadre du nouveau marché de restauration scolaire en liaison froide, augmenetation de la proportion de produits bio et de produits locaux
OBJECTIFS RECHERCHES	CH Valenciennes : S'approvisionner à 100% en poissons surgelés issus d'une pêche durable d'ici 5 ans Hergnies : 1/ Initier les enfants, dès leur plus jeune âge, à une alimentation saine et respectueuse de la nature (saisonnalité, produits locaux, etc.) 2/ Favoriser une agriculture durable et de proximité Lycée d'Anzin : 1/ offrir une restauration 100% locale au lycée d'Anzin 2/ introduire des cours culinaires dans le programme pédagogique du ministère de l'Éducation Nationale 3/ engager tous les lycées du Valenciennois à développer une restauration locale à hauteur de 50% Valenciennes Métropole - Communes : Augmenter la part de produts bio et locaux dans la restauration scolaire Tendre vers une alimentation toujours plus qualitative Favoriser une agriculture durable et de proximité
PUBLIC CIBLE	CH Valenciennes : salariés Hergnies : jeunes enfants et par voie de conséquence, sensibilisation des parents à cette thématique Lycée Anzin : Lycéens, collégiens, entreprises extérieures, commencaux de l'établissement Valenciennes Métropole - Communes : élèves, enseignants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Lycée Anzin : PAT (plan alimentaire territorial porté par le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut)
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Centre Hospitalier Valenciennes Entreprise CRECHE ATTITUDE MONS (délégataire pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil d'Hergnies à compter du 01/01/2020) Lycée Pierre Joseph Fontaine Anzin

	Valenciennes Métropole Communes
PARTENAIRES EVENTUELS	CH Valenciennes : Engagement "Mon restau responsable" Hergnies : la commune Lycée Anzin : Parc régional Scarpe Escaut (PAT), Fondation Nicolas Hulot Valenciennes Métropole, Association Blanc Bleu Cœur Groupement régionale pour la qualité alimentaire GRDF Région Hauts de France Valenciennes Métropole : communes accompagnées, PNRSE
CALENDRIER	CH Valenciennes : Début 2020 avec une continuité sur les 5 ans à venir Hergnies : A compter du 02/01/2020 et jusqu'au 31/05/2025 Lycée Anzin : Projet démarré en 2015 1ère évaluation de l'action juin 2020 Engagement du lycée 100% local juin 2021 Cours culinaire (en fonction de l'avancée du projet en rapport avec le ministère) Engagement des lycées du Valenciennois juin 2022 Valenciennes Métropole - Communes : > Accompagnement des communes : démarré en 2018, poursuite de l'action a minima en 2020 > Bruay : action en cours / à poursuivre sur le long terme > Hergnies : à compter du 01/09/2021 (date de démarrage du nouveau marché de restauration scolaire)
BUDGET PREVISIONNEL	Hergnies : coût au repas. Inclus pour la commune dans la sujetion versée au délégataire - Estimation : +25% à 30% par rapport à un repas "non bio" Lycée Anzin : Fonctionnement budgétaire de la restauration scolaire subvention Région Hauts-de-France Valenciennes Métropole : subvention 2020 A PRO BIO : 15 000€ Bruay : 175000 € HT/an

	Hergnies : surcoût annuel pour la commune estimé à 9000€ TTC
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de repas servis par an Part de produits biologiques dans les menus proposés Part de produits locaux dans les menus proposés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 69

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation saine grâce à une agriculture durable et de proximité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer la production locale et biologique

Ferme urbaine à l'Université Polytechnique Hauts de France

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Implanter une ferme urbaine sur les campus (Mont Houy et Tertiales) de l'Unversité Polytechnique Hauts de France Dans le cas particulier de l'Université, on entend par ferme urbaine l'aménagement des campus de l'UPHF pour y déployer la culture légumière privilégiant les variétés anciennes de légumes, et permettant de (re)découvrir des saveurs oubliées, la plantation d'arbres fruitiers, l'agroforesterie, l'apiculture et l'aviculture. Les techniques employées seront respectueuses de l'environnement, elles excluront l'usage de tous produits phytosanitaires et s'inscriront dans une pratique de la permaculture. L'implantation, la gestion et l'exploitation de cette ferme seront assurées par des membres du personnel et des usagers de l'UPHF, par des habitants des communes voisines, et par les salariés du CAPEP (Comité d'Action Pour l'Éducation permanente). Les produits de la ferme urbaine alimenteront l'épicerie solidaire (AGORAE), les restaurants universitaires, et des paniers de fruits et légumes seront proposés aux membres du personnel de l'UPHF et à ses étudiants, ainsi qu'aux habitants des communes voisines. Sur la base d'un partenariat avec le CROUS, la ferme urbaine contribuera à réduire la production de déchets biodégradables par la production et l'utilisation de compost, ainsi qu'au renforcement de la cohésion interne et externe à l'UPHF.
OBJECTIFS RECHERCHES	SOUS RESERVE DE MOYENS SUFFISANTS POUR LES ATTEINDRE : 1 ha de surface cultivée sur le campus du Mont Houy (sur plusieurs parcelles) fin 2021. Surface sur le site des Tertiales à quantifier.
PUBLIC CIBLE	Etudiants et membres du personnel de l'UPHF, habitants des communes voisines au campus
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Sites du Mont Houy et des Tertiales
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	- Projet articulé avec le "Parcours bien être" en cours de finalisation à l'UPHF

	- Projet complémentaire à plusieurs autres démarches visant à lutter contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences sur le territoire : réduction des déchets, mise en place de la mobilité responsable, développement d'une comunauté énergétique, développement de modules de formation à la lutte contre le dérèglement climatique, opérations d'information et de sensibilisation des citoyens, travaux de recherche appliquée à la maîtrise des facteurs d'émission de GES et de captation/stockage de C02
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Université Polytechnique Hauts de France
PARTENAIRES EVENTUELS	- CAPEP (Comité d'Action Pour l'Éducation permanente) - CROUS Rue du Chemin-Vert, Aulnoy-lez-Valenciennes - Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes
CALENDRIER	Démarrage en septembre 2019 premiers chantiers à l'automne 2019 premières récoltes à l'été 2020 deuxième vague de chantiers à l'automne 2020 intégralité de la ferme du Mont Houy (1ha) en production à l'été 2021
BUDGET PREVISIONNEL	200 000 euros par an
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surface cultivée émissions de GES évitées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 70

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation saine grâce à une agriculture durable et de proximité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer la production locale et biologique

Développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'aménagement des espaces publics, la gestion transitoire des espaces (entre démolition et construction) doit être le support d'opération de développement de l'agriculture urbaine : - le fléchage de terrain à vocation agricole en gestion temporaire (entre démolition et reconstruction) ou à usage définitif lorsque l'espace est suffisant dans le cadre des études de maîtrise d'oeuvre - l'association des producteurs locaux dans le choix des sites et leur aménagement - la formation des publics : habitants des quartiers, scolaires Cette agriculture urbaine ne se substituera pas à des arbres ou des espaces de biodiversité.
OBJECTIFS RECHERCHES	Favoriser l'alimentation saine Favoriser les circuits courts
PUBLIC CIBLE	Habitants des quartiers en renouvellement urbain Producteurs locaux
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Chasse Royale (Valenciennes) La Briquette (Marly) Le Coq Canteclerc (Condé-sur-l'Escaut) Cité Cuvinot (Onnaing et Vicq)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole et les Villes
PARTENAIRES EVENTUELS	Villes Associations Conseils citoyens
CALENDRIER	Réponse à l'appel à projet ANRU pour juin 2020 Mise en œuvre : 2020-2025
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surface en agriculture urbaine Nombre de personnes sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 71

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation saine grâce à une agriculture durable et de proximité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer la production locale et biologique

Projet Alimentaire Territorial (PAT) Scarpe Escaut

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Projet Alimentaire Territorial (PAT) Plusieurs actions seront réalisées dans le cadre du Projet Alimentaire du territoire Scarpe Escaut : 1 - DEFIS LOCAVORES : Réalisation de courts documentaires sur les initiatives de Transition Alimentaire et Agro-écologiques portées par les acteurs du territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut jusqu'au 2nd semestre 2020 2 - Réalisation et diffusion d'une boîte à outils pour mobiliser les salariés des entreprises à l'alimentation durable "alimentation durable" 3 - Actions menées dans le cadre du Plan bio AXE 1 : accompagner les agriculteurs vers un changement de pratiques et créer des temps d'échanges entre agriculteurs conventionnels et biologiques pour susciter des conversions AXE 2 : développer la surface agricole en bio en favorisant l'installation/transmission en agriculture biologique AXE 3 : favoriser l'émergence de filières (pain bio, lait bio, produits bio et restauration collective)
OBJECTIFS RECHERCHES	Actions 1 et 2 > Axe 1 du PAT : l'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité Action 3 > Axe 4 du PAT : l'amélioration de la santé et du bien-être > Axe 5 du PAT : la diminution de la pression du système alimentaire sur les ressources et milieux naturels

PUBLIC CIBLE	Action 1 > habitants, élus, salariés Action 2 > salariés d'entreprises, habitants Action 3 > agriculteurs et consommateurs
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Actions 1 et 2 > PNTH Action 3 > PNR + ORQUE
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	charte du PNR
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
PARTENAIRES EVENTUELS	Action 1 > ASVR Valenciennois, Lycée JP Fontaine d'Anzin, producteurs, associations, restaurateurs, habitants... Action 2 > entreprises, associations... Action 3 > Chambre d'Agriculture, Bio HDF, CIVAM, A PRO BIO, Initiatives paysannes, Terre de Liens, FRCUMA...
CALENDRIER	Action 1 > Action engagée en 2019 > Réalisation de 4 mini-docus en 2020 Action 2 > 2020 : réalisation de la boîte à outils > diffusion ensuite Action 3 > réponse à l'AAI régional pour le 1er novembre 2019 > mise en œuvre des actions en 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Action 1 > 5000€ TTC / documentaire Action 2 > nc Action 3 > budget non connu pour le territoire de Valenciennes Métropole (actions à l'échelle du PNR et non de l'EPCI)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Action 1 > Nombre de personnes investies dans la co-construction > Nombre de documentaires réalisés > Suivi de leur diffusion via médias sociaux et festivals Action 2 > Nombre d'entreprises sensibilisées Action 3 > Surface agricole en agriculture biologique > Augmentation de cette surface > Nombre d'exploitations en agriculture biologique

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 72

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation saine grâce à une agriculture durable et de proximité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Accompagner le déploiement d'une agriculture durable

Agriculture de conservation du GEDA

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'agriculture de conservation repose sur 3 grands principes qui doivent être traités simultanément à savoir : la réduction voire la suppresssion du travail du sol, la couverture permanente des sols, la diversification et l'allongement des rotations culturales. Ainsi pour accompagner les exploitants, le GEDA met en place plusieurs actions complémentaires : - des interventions de spécialistes (ex : Victor Leforestier en février 2019) - des réunions d'information (trouver des solutions au glyphosate en novembre 2019) - des formations techniques (ex : gestion de l'interculture en février 2020) - des essais pluri-annuels sur les différents types de couverts (implantation, visite et interprétation des résultats) - cette année est prévu un travail plus approfondi sur la betterave et la pomme de terre
OBJECTIFS RECHERCHES	adapter les assolements et les itinéraires techniques au semis direct sous couvert - restituer plus de carbone - préserver la structure des sols et améliorer la vie biologique et la biodiversité du sol - diminution du phénomène d'érosion des sols - limiter l'impact des bio-agresseurs en préservant les équilibres naturels
PUBLIC CIBLE	Exploitants agricoles membres de l'association (2019 : près de 180 adhérents)
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Périmètre de l'association : Arrondissements de Douai, de Valenciennes et Maubeuge
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	ORQUE Scarpe Aval Sud

MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	GEDA Scarpe Hainaut
PARTENAIRES EVENTUELS	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais / Parc naturel régional Scarpe Escaut et Agence de l'eau Artois Picardie (via le dispsotif ORQUE)
CALENDRIER	2019-2025
BUDGET PREVISIONNEL	Animation technique, coût des intervenants, achat de semences voire matériel spécifique
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'actions menées par an

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 73

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la biodiversité

Développement et préservation de la biodiversité par différentes initiatives dans les communes du territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Anzin : Acquisition d'une ruche supplémentaire sur la commune qui sera installée sur le secteur de la Bleuse-Borne à proximité des jardins communautaires. L'essaim choisi, si on veut parler de biodiversité, sera l'abeille noire régionale. En plus de favoriser la pollinisation des plantes, cela permet d'assurer sa sauvegarde au détriment d'autres espèces hybrides. Bruay-sur-l'Escaut : Programmation des espaces verts raisonnée et raisonnable. Mise en place de haies diversifiées (étang/jardins partagés). Mise en place des nichoirs / Rue Emile Zola ; nouvelles plantations / Utilisation du fauchage tardif / Planter des prairies fleuries / Mise en valeur des zones humides Famars : Projet d'aménagement et de gestion de l'extérieur du groupe scolaire et de ses abords, pour favoriser le maintien et le développement de la biodiversité. Ce projet sera mené de concert avec l'équipe enseignante, pour y intégrer les élèves dans une démarche éducative. Gestion différenciée des espaces verts, plantation de végétaux utiles, pose de nichoirs pour les oiseaux, etc. Rouvignies : partenariat avec un apiculteur pour l'installation de ruches sur le territoire communal Valenciennes Métropole veillera à promouvoir auprès des autres collectivités du territoire ces initiatives afin de généraliser cette

	démarche tout en veillant à éviter tous impacts de celles-ci notamment sur les pollinisateurs sauvages par le choix de l'implantation des ruches.
OBJECTIFS RECHERCHES	Anzin : 2 ruches installées sur la commune Bruay : Plantes locales avec fruits/végétaux encourageant la biodiversité / Redynamiser l'écologie dans la ville, recréer des liens entre les différents points verts de la commune de Bruay-sur-Escaut / Chemin de Promenade Ste Pharides Famars : Développer la biodiversité sur le terrain de l'école Joliot Curie et aux abords de la salle des sports (terrains contigus)
PUBLIC CIBLE	Bruay : habitants de la commune Famars : Elèves, familles et enseignantes de l'école, personnel municipal travaillant sur le site
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Bruay : la commune entière Famars : Ecole Joliot Curie
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Famars : lien avec les autres projets concernant l'école : pose de fontaines à eau, infiltration des eaux pluviales, création d'un poulailler
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Communes d'Anzin, Bruay-sur-l'Escaut, Famars, Rouvignies, Ecole Joliot Curie de Famars
PARTENAIRES EVENTUELS	Anzin : association les cols-verts Famars : éventuellement partenaires associatifs
CALENDRIER	Anzin : 2020 Bruay : non défini Famars : construction du projet à partir de la rentrée scolaire 2019, et développement sur les années suivantes Rouvignies : avant 2026
BUDGET PREVISIONNEL	Anzin : 3000€ Famars : budget non défini, mais il restera faible (de l'ordre de quelques centaines d'euros par an)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de ruches implantées surfaces aménagées (haies, plantations…)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 74

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la biodiversité

Animation en réseau de jardiniers amateurs par le PNRSE

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Animation d'un réseau de plus de 350 jardiniers amateurs, en zéro phyto et accueillant la biodiversité faunistique et floristique locale Valorisation des actions du réseau auprès du plus grand nombre pour sensibiliser plus largement les habitants et acteurs du territoire
OBJECTIFS RECHERCHES	Les objectifs de préservation de la qualité des eaux (zéro phyto) et de trame écologique (accueil de la biodiversité) concourrent également à l'atteinte d'objectifs d'alimentation durable pour les éco-jardiniers gérant un potager.
PUBLIC CIBLE	Habitants, collectivités, associations…
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Parc naturel transfrontalier du Hainaut
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Parc naturel transfrontalier du Hainaut
PARTENAIRES EVENTUELS	Habitants, collectivités, associations…
CALENDRIER	Démarré en 2014, pas de fin prévue
BUDGET PREVISIONNEL	< 5 000 € TTC / an (majoritairement outils de sensibilisation, ateliers…)
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre d'éco-jardiniers

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 75

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la biodiversité

Préservation des cœurs de biodiversité du territoire par le PNRSE

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Le Parc naturel régional est gestionnaire de sites sur le territoire de Valenciennes Métropole : le "Val de Vergne" (propriété de la commune d'Hergnies), "les Vaucelles" (propriété Parc), le site d'Amaury (propriété PNR et Conseil Départemental). Ces 3 sites sont recensés, dans la charte du Parc, comme cœur de biodiversité et intègrent la ZPS (Natura 2000) "vallée de la Scarpe et de l'Escaut".
OBJECTIFS RECHERCHES	L'action menée sur ces sites a pour objectif global une protection des milieux et des habitats / protection faune et flore.
PUBLIC CIBLE	Tout public
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Communes d'Hergnies, Vicq, Quarouble, Vieux-Condé
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Charte du Parc naturel régional
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
PARTENAIRES EVENTUELS	Commune d'Hergnies pour le site du "Val de Vergne" Conseil Départemental pour le site Nature d'Amaury Agriculteurs (mise en place de baux environnementaux) sur le site des Vaucelles
CALENDRIER	Action menée depuis plusieurs années et en cours
BUDGET PREVISIONNEL	

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	surface gérée

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 76

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la biodiversité

Augmentation de la part des surfaces végétalisées dans les espaces extérieurs des équipements et bâtiments tertiaires par la CAVM

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Les espaces extérieurs des équipements et bâtiments tertiaires sont majoritairement imperméabilisés (espaces de circulation et de stationnement, cours, cheminement, etc.). Il s'agit pour les opérations neuves ou lors d'une réhabilitation lourde de développer les surfaces végétales dans les aménagements extérieurs par le biais des cahiers des charges / fiches de lot / conditions de cession : - stationnements engazonnés - espaces enherbés, prairie, massifs arbustifs - nombre d'arbres - toitures végétalisées - etc.
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire les îlots de chaleur urbains Développer la biodiversité Favoriser l'infiltration des eaux pluviales
PUBLIC CIBLE	Usagers des équipements et bâtiments tertiaires
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Quartiers NPNRU

LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Villes Opérateurs
CALENDRIER	
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surfaces végétalisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 77

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la biodiversité

Systématisation des pratiques vertueuses dans la conception et réalisation des espaces verts par la CAVM dans les projets urbains

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Les objectifs de développement durable sont déjà affichés dans les opérations d'aménagement des espaces publics. Pour autant, au cours des phases de conception puis de réalisation, ils peuvent être perdus de vue ou remplis partiellement. Afin de systématiser les bonnes pratiques en terme de conception des espaces verts et de leur réalisation, il est proposé de définir en phase amont de l'opération des indicateurs à atteindre et de renforcer / préciser les cahiers des charges de consultation, notamment sur les points suivants : - définition d'un taux minimum de surfaces en espaces verts sur l'ensemble du quartier - recours à des essences végétales locales et adaptées aux conditions de développement (besoins en eau, pédologie, espace disponible, etc.) et aux modes de gestion future - développement de techniques de gestion innovantes (écopâturage, etc.) - préservation des espaces naturels limitrophes - utilisation de matériaux de récupération
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire les îlots de chaleur urbains Favoriser la biodiversité Favoriser l'infiltration des eaux pluviales
PUBLIC CIBLE	Maîtres d'œuvre et entreprises
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Quartiers en renouvellement urbain dans un premier temps Puis déclinaison sur l'ensemble des interventions de Valenciennes Métropole

LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Villes
CALENDRIER	Travail conjoint RU / DAT sur les cahiers des charges types : dernier trimestre 2019
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surfaces végétalisées % d'espaces perméables avant / après % essences locales Coût de gestion avant / après % matériaux de récupération

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 78

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la biodiversité

Développement d'une dynamique vertueuse pour recréer un écosystème naturel qui participe au mieux vivre ensemble et la préservation des espèces naturelles

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Création de jardins potagers sur les terrasses extérieures et mise en place de système d'aquaponie à l'intérieur
OBJECTIFS RECHERCHES	Développer la responsabilité sociale et économique à travers l'insertion professionnelle proposée par les cols verts > les jardins potagers ont pour vocation d'assurer une production diversifiée de saison, bio, de légumes, plantes aromatiques, petits fruits rouges, etc. à l'usage des activités de restauration du restaurant (plats proposés par le chef Ludovic Bassez) > Les jardins potagers ont également une vocation de transmission d'un savoir semencier et jardinier à travers des visites et ateliers pédagogiques organisés en collaboration avec les cols verts à destination des scolaires notamment > Proposer aux artistes en résidence de réinterpréter artistiquement les jardins > avec les ruches, participer à préserver les espèces naturelles
PUBLIC CIBLE	Les habitants du territoire, les associations et établissements scolaires et les salariés du phénix
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	les communes de Valenciennes Métropole, les communes de la région Hauts-de-France qui fréquentent le phénix
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Cette démarche s'inscrit dans la démarche globale de RSE menée par le phénix.
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Le phénix scène nationale pôle européen de création
PARTENAIRES EVENTUELS	Les cols verts, les artistes et les écoles de Valenciennes Métropole

CALENDRIER	2020 : démarrage des jardins potagers et des systèmes d'aquaponie, mise en place des partenariats artistiques pour la valorisation d'espaces potagers, du partenariat avec le restaurant du phénix, actions de médiation et de sensibilisation auprès des publics 2021 à 2025 : consolidation des actions
BUDGET PREVISIONNEL	200€ HT / m2 soit 30 000 euros annuels pour la prestation extérieure (partenariat avec une association locale ou avec une entreprise d'insertion) d'installation puis d'entretien des jardins potagers, des systèmes d'aquaponie, du recyclage et des ruches + 6457€ annuels coût du personnel permanent du phénix pour le pilotage, les actions de médiation et de sensibilisation Total annuel prestation extérieure + personnel permanent : 36 457 euros
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surface de jardins potagers Nombre de personnes sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 79

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer le stockage carbone

Plan de gestion des végétations VNF

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'action consiste à élaborer et mettre en place un plan de gestion des végétations permettant : de favoriser la trame verte et bleue locale, de préserver un maximum le patrimoine arboré en tant que puits de carbone et d'alimenter les filières énergies-biomasse.
OBJECTIFS RECHERCHES	Contribuer au développement des énergies renouvelables du territoire en particulier les filières énergie-biomasse et préserver les puits de carbone que sont les arbres
PUBLIC CIBLE	Communes, EPCI, exploitants d'installlation de méthanisation, exploitants forestiers, exploitants de chaudières collectives et industrielles
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Politique de développement durable de VNF
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Voies navigables de France, Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais
PARTENAIRES EVENTUELS	Agence de l'eau, EPCI, exploitants d'installlation de méthanisation, exploitants forestiers, explotants de chaudières collectives et industriels
CALENDRIER	Elaboration du plan de gestion débutée en 2019 et mise en œuvre du plan de gestion 2020-2021
BUDGET PREVISIONNEL	A définir

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surface de végétation concernée Volume de bois/produits de fauche valorisés en biomasse

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 80

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer le stockage carbone

Plantation d'arbres site de Vivenergie

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	plantation de 10 arbres et 50 arbustes sur le terrain de 350 m2 + parking
OBJECTIFS RECHERCHES	apporter de la fraîcheur, contribuer à la biodiversité, stocker du carbone
PUBLIC CIBLE	voisins - salariés
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Vivenergie
PARTENAIRES EVENTUELS	Canopée Reforestation
CALENDRIER	2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surface plantée

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 81

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer le stockage carbone

Actions menées par des collectivités pour développer le stockage carbone

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Aulnoy-lez-Valenciennes : réduction des zones goudronnées au profit de zones vertes / plantation d'arbres / plantations sur les talus avec des associations et des écoles / parking ecogreen pour l'implantation de nouveaux commerces (zone fromont) - Rombies-et-Marchipont : plantation d'arbres fruitiers de variétés rustiques et locales (pommiers et poiriers) et d'arbustes (groseillers, framboisiers…), création d'un verger partagé, implication de la garderie du mercredi afin de proposer ponctuellement des ateliers de découverte, cueillette, cuisine… - Valenciennes Métropole : création de zones boisées afin de favoriser le stockage de carbone
OBJECTIFS RECHERCHES	- Aulnoy : préserver les espaces naturels et agricoles, végétaliser davantage le territoire en favorisant la biodiversité - Rombies : favoriser la biodiversité, permettre aux riverains de collecter les fruits produits, permettre aux enfants de découvrir la croissance de l'arbre et du fruit - Valenciennes Métropole : plus de 10 ha
PUBLIC CIBLE	- Aulnoy : habitants de la Commune - usagers de la voie publique - Rombies : habitants de la commune
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	- Aulnoy : absence d'utilisation des produits phytos - Rombies : création du potager à l'école et opérations de nettoyage de la commune
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Communes d'Aulnoy-lez-Valenciennes et Rombies-et-Marchipont Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	- Aulnoy : Valenciennes Métropole - Rombies : PNR Scarpe Escaut - Valenciennes Métropole : Agence de l'Eau, Région, Département, Communes, EPCI
CALENDRIER	Aulnoy : 2020-2026 Rombies : plantation d'automne échelonnée sur plusieurs années Valenciennes Métropole : dès 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Rombies : à définir Valenciennes Métropole : 8000€/ha
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surfaces plantées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 82

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire les effets d'ilôts de chaleur

Réduction des îlots de chaleur au niveau des écoles à Bruay-sur-l'Escaut

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Déminéralisation des écoles au profit de leur végétalisation Création de potagers / jardins des sens dans certaines écoles Pérennisation des composteurs (4 écoles déjà impliquées)
OBJECTIFS RECHERCHES	Lutter contre l'effet "îlot de chaleur" Développer des zones plus fraîches en cas de canicule Sensibiliser à la place de la nature en ville et du cycle de recyclage
PUBLIC CIBLE	Elèves de Bruay sur l'Escaut
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Ecoles de Bruay sur l'Escaut
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune de Bruay-sur-l'Escaut
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	Non défini
BUDGET PREVISIONNEL	Budget de fonctionnement

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surfaces végétalisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 83

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire les effets d'ilôts de chaleur

Développement des espaces verts en milieu urbain

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Création d'îlots de fraîcheur (parc arboré) dans les centres urbains (sur l'existant ou au sein de projet)
OBJECTIFS RECHERCHES	développer la résilience de la population contre les pics de chaleur dans les zones urbaines (compte tenu de l'élévation de la température moyenne) mais aussi stockage carbone, biodiversité en milieu urbain, paysage…
PUBLIC CIBLE	population urbaine
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Documents d'urbanismes (PLUi)
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole / Communes
PARTENAIRES EVENTUELS	Région, DREAL, Communes, Agence de l'Eau
CALENDRIER	dès 2020
BUDGET PREVISIONNEL	A déterminer
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Surfaces végétalisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 84

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire le risque d'inondations et de coulées de boues

Appel à projets "plantations de haies" et développement de la biodiversité autour des ouvrages hydrauliques structurants

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1 - Mise en place d'un appel à projets afin d'inciter et accompagner les projets de plantations de haies 2 - Réaliser des plantations de haies ou d'arbres ainsi qu'une gestion écologique sur les ouvrages d'hydraulique structurante existants (bassin, digue, merlon…)
OBJECTIFS RECHERCHES	1 - financer / cofinancer la plantation de linéaires de haies favorables au stockage de carbone, à la biodiversité, et permettant le cas échéant de lutter contre les ruissellements agricoles (complémentarité aux ouvrages d'hydraulique douce) 2 - développer la biodiversité autour des ouvrages hydrauliques structurants (bassin, digue…) existants et le stockage carbone du territoire
PUBLIC CIBLE	EPCI, communes, propriétaires privés, exploitants agricoles
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	politique de lutte contre les ruissellements agricoles CAVM
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Agence de l'eau, Région, DREAL, Communes, EPCI, PNR, Chambre agriculture, exploitants agricoles, associations (ex : Les Planteurs volontaires)

CALENDRIER	dès 2020
BUDGET PREVISIONNEL	1 - Possible d'allouer une enveloppe annuelle 2 - A déterminer (recensement des besoins), incitation de l'Agence de l'Eau à solliciter l'appel à projets biodiversité pour cela Vigilance sur les coûts d'entretien qui seront à la charge de la CAVM => financement également disponible par l'Agence de l'Eau (~60%)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Surfaces plantées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 85

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire le risque d'inondations et de coulées de boues

Poursuite des actions du SyMEA afin de lutter contre les inondations et coulées de boues

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1- Identification des réseaux de fossé stratégiques (pour l'hydraulique ou la biodiversité) : Certains fossés peuvent avoir un intérêt fort pour la biodiversité (frayères…) ou l'hydraulique (gestion du ruissellement…). Le SyMEA animera un groupe de travail afin de définir quels sont ces fossés et y apporter un entretien particulier en fonction des enjeux. 2- Identification des secteurs prioritaires (ruissellement et érosion) : Le SyMEA identifie et hiérarchise les bassins versants selon l'importance du risque de ruissellement et d'érosion, cartographie l'ensemble des axes de ruissellement et les centralise au sein d'une base de données unique et identifie les parcelles stratégiques pour l'enjeu de lutte contre l'érosion des sols. (Enjeu 2 – Objectif 5 - Disposition 16 du SAGE) 3 - Développement d'outils de communication sur les risques d'inondation : Le SyMEA élabore des outils de communication permettant une meilleure connaissance de la population des risques d'inondations présents sur le territoire du SAGE.
OBJECTIFS RECHERCHES	Cartographie générale du territoire du SAGE
PUBLIC CIBLE	Agriculteurs, association de pêche, communes, élus, services urbanisme des communes, citoyens
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	périmètre du SAGE (CAVM presque en intégralité)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Plan de gestion des cours d'eau
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	SyMEA
PARTENAIRES EVENTUELS	EPCI, Communes, Chambre d'Agriculture, Syndicats compétents
CALENDRIER	1- 2020-2023 2- 2020 3- sur la durée du SAGE
BUDGET PREVISIONNEL	temps d'animation
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Identification des fossés faite : oui/non Identification des secteurs prioritaires faite : oui/non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 86

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire le risque d'inondations et de coulées de boues

Co-pilotage de la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) de la Scarpe aval, en complémentarité avec la SLGRI Escaut Sensée sur la gestion de crise

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Document cadre validé par arrêté préfectoral fixant les objectifs prioritaires pour le bassin-versant de la Scarpe aval en matière de prévention des inondations 10 fiches actions rédigées Focus sur la fiche action "Déployer les outils de gestion de crise dans les communes" qui est commune pour les SLGRI Scarpe aval et SLGRI Escaut Sensée, qui doit contribuer à l'adaptation du territoire en cas d'évènements météorologiques extrêmes
OBJECTIFS RECHERCHES	Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques et poursuivre la gestion du risque d'inondation. ==> Encourager à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde dans les communes et proposer des exercices de gestion de crise avec les services de l'Etat
PUBLIC CIBLE	Communes et services publics concernés par la gestion de crise
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Bassin versant Scarpe aval, élargi à l'arrondissement de Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Copilotage Parc naturel régional Scarpe-Escaut (au titre de l'animation du SAGE) / sous préfecture de Douai pour Scarpe aval Copilotage SYMEa SAGE Escaut / sous préfecture de Valenciennes pour Escaut
PARTENAIRES EVENTUELS	Sous préfectures, EPCI, communes, SDIS, mission bassin minier, SIRACED PC…
CALENDRIER	SLGRI approuvé en 2016, phase de mise en œuvre
BUDGET PREVISIONNEL	0 € (moyens d'animation et de concertation entre les partenaires)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de plans communaux de sauvegarde élaborés dans les communes

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 87

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire le risque d'inondations et de coulées de boues

Lutte contre l'artificialisation des sols par le respect des comptes fonciers communaux indiqués au PLUi

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Le respect de la consommation d'espaces agricoles et naturels tels que définis dans le PLUi, au regard des zones 1AU et 2AU, sera suivi dans le temps. Il est possible de scinder l'action en trois volets : - le premier volet consistera à suivre la consommation d'espaces à vocation mixte (logements, équipements, services, petites activités...), - le second volet consistera à suivre la consommation d'espaces à vocation de développement économique (tertiaire, commercial et industriel), - le troisième volet consistera à suivre la consommation d'espaces à vocation de développement commercial (ZACOM).
OBJECTIFS RECHERCHES	Limiter la consommation d'espaces sur la durée de vie du PLUi. Pour ce faire, le territoire a souhaité être plus vertueux que les objectifs fixés par le SCoT du Valenciennois : - Concernant l'urbain mixte : Le SCoT prévoyait un compte foncier en extension de 240 ha. Le PLUi prévoit quant à lui 177 ha en extension du tissu urbain, soit 26% de foncier "économisé". - Concernant le développement économique : Le ScoT prévoyait un compte foncier en extension de 224 ha. Le PLUi prévoit quant à lui 224 ha en extension, respectant ainsi les objectifs du SCoT. - Concernant le développement commercial : Le SCoT prévoyait un compte foncier en extension de 30 ha. Le PLUi prévoit quant à lui 26 ha en extension.
PUBLIC CIBLE	Aménageurs

	Bailleurs Communes Valenciennes Métropole (pour le développement économique)
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLUi
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Communes
CALENDRIER	Sur la durée du PLUi (jusque 2030) Bilan intermédiaire à 6 ans après l'approbation
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombres d'hectares urbanisés sur la durée de vie du PLUi pour : - l'urbain mixte, - le développement économique (compris ZACOM). Objectif : respect des comptes fonciers fixés dans le PLUi

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 88

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire le risque d'inondations et de coulées de boues

Poursuite de la gestion du risque d'inondation au sein de l'entreprise Alstom

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Plan de mise en conformité des réseaux séparatifs sur 4 ans et installation de bassin de tamponnement des eaux de pluie
OBJECTIFS RECHERCHES	mise en réseau séparatif
PUBLIC CIBLE	Habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	zone d'activités du parc LAVOISIER
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	ALSTOM /SIARB
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020 à 2022 (1/3 par an)
BUDGET PREVISIONNEL	2 000 000
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Part des réseaux séparatifs conformes

	Bassin de tamponnement des eaux de pluie installé : oui/non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 89

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Préserver la ressource en eau

Actions de Suez Eau France pour préserver la ressource en eau

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1 - Déploiement des compteurs d'eau intelligents Les compteurs d'eau connectés permettent à chacun, particuliers, industriels et administrations, de mieux maîtriser sa consommation (notamment via l'application smartphone ci-après) et d'être alertés en cas de fuite ou de surconsommation. 2 - Application smartphone coach cons'eau L'application Coachcons'eau a été initalement développée pour le Valenciennois. Elle commence à être déployée ailleurs en France et même dans le monde. Il s'agit de la 1ère application couplée avec les compteurs d'eau connectés qui permet une analyse détaillée de sa consommation en eau, des conseils ciblés en fonction de cette analyse, un suivi en temps réels des gains réalisés par la mise en oeuvre de ces conseils... 3 - Médiations à domicile Un partenariat démarré en juin 2018, avec la structure Interfaces (groupe FACE). 4 médiateurs recrutés et formés afin de réaliser 800 médiations/an.
OBJECTIFS RECHERCHES	- Aider les familles en situation financière difficile en leur proposant des solutions de paiement adaptées et grâce à l'interface directe avec les équipes clientèle - Présenter les fonctionnalités du compteur connecté, du compte en ligne et du coach cons'eau pour les aider dans leur gestion quotidienne - Les accompagner sur le passage à l'eau de boisson, poste majeur d'économie pour un foyer - Collaborer avec les CCAS et organismes sociaux (sessions collectives..)
PUBLIC CIBLE	1 - L'ensemble des usagers du service de l'eau sur le périmètre du Syndicat de l'Eau du Valenciennois, foyers, entreprises et administrations.

	2 - L'application est plutôt destinée aux particuliers. 3 - L'ensemble des usagers particuliers du service de l'eau sur le périmètre du Syndicat de l'Eau du Valenciennois et en particulier les foyers précaires.
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	les 25 communes du SEV
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Suez Eau France
PARTENAIRES EVENTUELS	Syndicat de l'Eau du Valenciennois
CALENDRIER	1 - déploiement janvier 2017 - décembre 2021 2 - mise en service : mai 2019 3 - 2018-2032
BUDGET PREVISIONNEL	1 - 5 470 000€ 2 - 280 000€ 3 - 45 000€ par an
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Consommation d'eau en m3. Objectif : baisse moyenne des consommations en eau de 4%. Depuis la mise en place en 2017, le système a déjà permis d'économiser presque 70 000 m3 d'eau au valenciennois au total. Nombre de médiations par an. Objectif : 800

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 90

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Préserver la ressource en eau

Aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole prévoit de mettre en place une aide financière destinée aux habitants pour l'acquisition de récupérateur d'eau de pluie.
OBJECTIFS RECHERCHES	Améliorer la lutte contre les inondations, réduire le gaspillage de l'eau, améliorer la qualité des milieux aquatiques (diminution des apports en station d'épuration)
PUBLIC CIBLE	Habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	politique de lutte contre les inondations de l'Agglomération
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Agence de l'eau (co financement ?), Région, communes
CALENDRIER	dès 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Possible d'allouer une enveloppe annuelle Pas de financement total de l'achat mais bien un co-financement
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de récupérateurs cofinancés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 91

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Préserver la ressource en eau

Actions communales pour la préservation de la ressource en eau

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Aulnoy-lez-Valenciennes : - mise en place de technique alternative pour l'infiltration de l'eau (noue, puits d'infiltration...) / route de l'eau à l'Université du Mont Houy - récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des jardinières de la commune Bruay-sur-l'Escaut : augmenter la capacité d'eau de cuves de récupération déjà en place et mise en place de nouvelles cuves sur différentes localisations de la commune Famars : - déconnexion du réseau d'assainissement des eaux pluviales de certains bâtiments, pour les infiltrer sur place, dans des ouvrages à créer ou à renforcer (noues, bassins d'infiltration...) - installation de cuves de récupération d'eaux pluviales équipées de pompes et filtrations, pour utilisation de l'eau de pluie pour alimenter certains bâtiments / à l'étude sur le stade de football, la salle des fêtes et l'école Joliot Curie (au moins sur une partie des équipements) Hergnies : installation de citernes de récupération des eaux de puie avec pompes au stade municipal afin d'arroser les pelouses et parterres Rouvignies : installation de récupérateurs d'eau de pluie aux bâtiments communaux
OBJECTIFS RECHERCHES	Aulnoy : préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, et poursuivre la gestion du risque d'inondation Bruay : Augmenter la réserve d'eau naturelle, réduire la consommation d'eau potable, réduire de 80% les dépenses en eau potable du service technique Famars : - Déconnecter une partie des toitures du réseau d'eaux pluviales, pour limiter les rejets d'eau au réseau d'assainissement. L'étude va

	être lancée pour le groupe scolaire Joliot Curie, la salle des fêtes, le terrain de football. La salle des sports est concernée dans le projet de rénovation. - Economies sur la consommation d'eau potable Hergnies : - Préserver la ressource en eau - Assurer une pérennité des terrains de foot et espaces verts grâce à l'arrosage (interdit en période de vigilance sécheresse accrue)
PUBLIC CIBLE	Aulnoy : Usagers de la voie publique Bruay : Agents municipaux / Habitants et usagers de la ville (propreté urbaine grâce à une eau récupérée) Famars : - Pas d'impact direct ressenti, hormis dans le cas d'un bassin d'infiltration planté (à l'étude à l'école Joliot Curie) - associations, scolaires et autres utilisateurs des bâtiments
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Famars : Impact à l'échelle du périmètre du syndicat d'assainissement (diminution de l'eau transmise à la station d'épuration) Communes concernées
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Famars : lien avec le projet de rénovation de la salle des sports
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Communes d'Aulnoy-lez-Valenciennes, e Bruay-sur-l'Escaut, Famars, Hergnies, Rouvignies
PARTENAIRES EVENTUELS	Bruay : SIAV / Ramery Famars : Agence de l'Eau (financement) – SIAV (appui technique)
CALENDRIER	Aulnoy : 2020-2026 Bruay : mise en place de cuves durant les prochaines années, prochaine cuve prévue en 2020 (proximité mairie), gatient installation de plusieurs cuves 2021/2022 Famars : - démarrage 2020, pour une réalisation échelonnée sur le mandat - étude fin 2019, réalisation de travaux sur 2020 ou 2021 Hergnies : 2020-2021 Rouvignies : avant 2026
BUDGET PREVISIONNEL	Bruay : place Mairie 585 000 euros HT Famars : non estimé à ce jour Hergnies : 45 000€ TTC
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Consommation annuelle d'eau de la commune en m3 Pour Famars, en plus, m2 de surface imperméabilisée déconnectée du réseau

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 92

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Préserver la ressource en eau

Actions du SyMEA pour la préservation de la ressource en eau

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1 - Mise en place d'un observatoire de l'eau : Afin de mieux connaître les besoins nécessaires et les ressources disponibles, le SyMEA met en place un observatoire de l'eau pour suivre notamment les prélèvements réalisés. 2 - Sensibilisation aux économies d'eau : Le SyMEA élabore des fiches de bonnes pratiques pour les économies d'eau. 3 - Sensibilisation aux Techniques alternatives de gestion des eaux pluviales : Afin de développer la mise en place de TAGEP, le SyMEA sensibilise les collectivités, et notamment les services voiries et urbanisme, à ces techniques.
OBJECTIFS RECHERCHES	
PUBLIC CIBLE	Elus, citoyens, agriculteurs, industriels, services voiries et urbanisme des collectivités
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	périmètre du SAGE (CAVM presque en intégralité)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	SyMEA
PARTENAIRES EVENTUELS	EPCI, Communes, Chambre d'agriculture, Syndicats compétents, ADOPTA, CCI, S3PI
CALENDRIER	sur la durée du SAGE
BUDGET PREVISIONNEL	temps d'animation

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'actions de sensibilisation

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 93

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Adapter le territoire au changement climatique en réduisant sa sensibilité
SOUS AXE STRATEGIQUE	Préserver les zones humides

Compilation et mise à jour des données d'inventaire zone humide

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Le SYMEA ne réalise pas d'inventaire mais se base sur les inventaires qui pourraient être faits par les acteurs du territoire et compile les informations afin de les préserver.
OBJECTIFS RECHERCHES	
PUBLIC CIBLE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	périmètre du SAGE (CAVM presque en intégralité)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLUi, SCOT, projets d'aménagement
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	SyMEA
PARTENAIRES EVENTUELS	EPCI, porteurs de projets
CALENDRIER	En cours, en continu sur la durée du SAGE
BUDGET PREVISIONNEL	temps d'animation
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Mise à jour des données d'inventaire zone humide faite : oui/non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 94

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire la production de déchets résiduels

Poursuite du programme de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage de la Polyclinique Vauban

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1 - Gestion des déchets d'aspiration liquides au bloc opératoire : Déploiement de l'appareil NEPTUNE (Laboratoire Stryker) pour la gestion des déchets liquides au bloc opératoire. 2 - Valorisation des biodéchets : Développer des filières innovantes de valorisation des déchets pour augmenter le taux de recyclage 3 - Recyclage des déchets induits par l'activité de la Polyclinique : La Polyclinique est concernée par environ 50 déchets qu'il convient de prioriser. En partenariat avec l'entreprise Phenix, un audit sera réalisé en 2 phases : audit observationnel et plan d'optimisation. 4 - Sensibilisation à "l'anti-gaspi" : Sensibiliser les salariés, patients et visiteurs à l'anti-gaspillage
OBJECTIFS RECHERCHES	1- Réduire le tonnage de DASRI (Déchets d'activité de soins à risque infectieux) 2- Diminuer la part de DAOM et mettre en place une filière plus compétitive / Augmenter la part de déchets valorisables 3- Valoriser les déchets avec des partenaires locaux 4- Diminuer la part individuelle de gaspillage alimentaire
PUBLIC CIBLE	Salariés et patients de la polyclinique Vauban à Valenciennes, visiteurs
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Polyclinique Vauban, Agglomération (diminution des impacts environnementaux liés au traitement des déchets)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Polyclinique Vauban

PARTENAIRES EVENTUELS	Etablissements ELSAN des Hauts de France - Laboratoire Stryker - Société Phénix
CALENDRIER	1, 2 et 4- Finalisation des études de faisabilité (2019) pour un déploiement potentiel en 2020 3 - Finalisation des études de faisabilité (audit observationnel - juillet 2019) pour un déploiement échelonné de 2020 à 2024
BUDGET PREVISIONNEL	NR
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Poids annuel DASRI éliminés. Objectif : baisse Poids annuel DAOM. Objectif : baisse Poids des déchets valorisés. Objectif : augmentation

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 95

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire la production de déchets résiduels

Réduction et recyclage des déchets à l'Université Polytechnique Hauts de France

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'Université Polytechnique Hauts de France (UPHF) compte près de 12000 étudiants et 1500 membres de son personnel, il s'agit donc sans compter ses visiteurs, d'une communauté de 13500 personnes génératrices de déchets dans l'exercice de leur travail ou de leur restauration. Actuellement, les déchets produits sur les 2 sites valenciennois (Mont Houy et Tertiales) sont de tous types : classiques (déchets industriels banals assimilables aux ordures ménagères, papiers et cartons non souillés issus des activités administratives et scientifiques, verre, emballages recyclables en plastique (bouteilles) et métal (canettes)), mais aussi plus spécifiques (gravats, déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), encombrants, métaux ferreux, déchets industriels spéciaux (solutions aqueuses, acides, huiles, piles...)). On estime à 2 654 000 litres le volude DIB, et à 1 173 000 litres le volume de papier et de carton produits par l'UPHF en une année. L'action proposée va consister d'une part à réduire la quantité de déchets produits, et d'autre part à recycler un maximum de déchets que l'on n'aura pas pu supprimer. Pour cela, plusieurs sous-actions seront menées : - Pour la réduction des déchets produits : revoir les pratiques de consommation (par exemple concernant la consommation de boissons, privilégier l'usage de gourdes et de fontaines à eau, à celui de boissons emballées individuellement), et participer à la lutte contre l'obsolescence programmée (par la mise en place de repair cafés sur le campus et la préférence donnée au reconditionné) - Pour l'augmentation du recyclage : déployer les contenants spécifiques permettant de trier les déchets sur les lieux de leur production, revoir avec les prestataires chargés de l'enlèvement les exigences en termes de tri et de recyclage, composter les déchets biodégradables (voir autre projet "ferme urbaine"). Ces deux domaines feront appel à la mise en oeuvre de solutions matérielles pouvant aller jusqu'à l'installation d'une mini déchetterie, mais aussi de mesures d'information, de sensibilisation et de formation destinées à faire évoluer les comportements.
OBJECTIFS RECHERCHES	SOUS RESERVE DE MOYENS SUFFISANTS POUR LES ATTEINDRE : Réduction de 50% de la quantité de déchets générés, et recyclage de 100% des déchets restants d'ici fin 2021

PUBLIC CIBLE	Etudiants et membres du personnel de l'UPHF, visiteurs des différents campus
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Sites du Mont Houy et des Tertiales
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Projet complémentaire à plusieurs autres démarches visant à lutter contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences sur le territoire : ferme urbaine, mise en place de la mobilité responsable, développement d'une comunauté énergétique, développement de modules de formation à la lutte contre le dérèglement climatique, opérations d'information et de sensibilisation des citoyens, travaux de recherche appliquée à la maîtrise des facteurs d'émission de GES et de captation/stockage de C02
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Université Polytechnique Hauts de France
PARTENAIRES EVENTUELS	- CROUS Rue du Chemin-Vert, 59300 Aulnoy-lez-Valenciennes - Entreprises spécialisées dans l'enlèvement de déchets
CALENDRIER	Juillet 2019 : état des lieux Octobre 2019 : nouveau cahier des charges pour l'enlèvement Juillet 2020 : déploiement des solutions alternatives et des équipements de tri des déchets Juillet 2021 : application des bonnes pratiques et atteinte des résultats
BUDGET PREVISIONNEL	Gourdes : 32 000 € Fontaines à eau (une soixantaine) : 40€ HT/mois par fontaine pour la location ou 400 € HT par fontaine pour l'achat + 250 € de maintenance/an Investissements pour le tri des déchets : 30 000 €
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Volume de déchets supprimés Volume de déchets recyclés Equivalents en kg eq C02 de GES économisés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 96

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire la production de déchets résiduels

Transformation du service public de prévention et de gestion des déchets en une mission de préservation des ressources du territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole, en tant qu' : - organisateur de la collecte des déchets ménagers et assimilés - aménageur du territoire - acteur du développement économique a un rôle important dans la mise en place d'actions de préservation des ressources et dans la mise en place de boucles d'économie circulaire. Ainsi, pour faire valoir cette responsabilité, Valenciennes Métropole s'engage à : * Poursuivre la gouvernance déchets établie et amplifier la mise en place d'un Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (gaspillage alimentaire, réemploi, communes exemplaires, etc.) * Amplifier la mobilisation citoyenne autour de la problématique des déchets (ateliers zéro déchet, événement sur les initiatives citoyennes, appel à projet zéro déchets, éducation à l'école) * Construire une politique territoriale sur les bio-déchets (gestion raisonnée, tri à la source et traitement adapté) * Optimiser globalement le service de collecte (collecte et traitement, apport volontaire et porte à porte, collecte du verre, flux en déchetterie…) * Accompagner les communes vers plus de recyclage et de réduction des déchets à la source (filières REP, marchés zéro déchet, suppression du plastique dans les cantines…) * Développer la notion de chantiers économes en ressources (déconstruction sélective, matériaux recyclés…) * Accompagner les entrepreneurs engagés et faciliter la création de filières de réemploi-recyclage locales (EIT)

OBJECTIFS RECHERCHES	- réduire de 15% DMA (hors bâtiment) 2030/2020 - atteindre 65% de valorisation matière en 2025, 100% des recyclables collectés - sortir les bio-déchets des ordures ménagères - intégrer l'éco-conception et les achats responsables dans les projets du territoire
PUBLIC CIBLE	ensemble de la population, élus, techniciens
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	PLPDMA
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	à compter de 2020
BUDGET PREVISIONNEL	pour l'écologie urbaine : 24 M€ / an (fonctionnement) investissement : 2,5 M€ (2020) ; 9,5 M€ (2021)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	quantités de 'déchets' collectés taux de valorisation

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 97

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire la production de déchets résiduels

Développement de la réutilisation des matériaux issus des démolitions du NPNRU dans les nouvelles constructions et aménagements d'espaces publics

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	715 logements et quelques équipements vont être démolis dans les 4 quartiers NPNRU. Dans le même délai ou légèrement en décalage, des logements et équipements vont y être reconstruits et les espaces publics réaménagés. Il s'agit donc de récupérer un maximum de matériaux issus de ces démolitions pour les utiliser dans les aménagements et dans les nouvelles constructions.
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire la quantité des déchets de chantier Limiter la circulation de poids lourds (évacuation des déchets et approvisionnement en matériaux) Réduire les besoins en matériaux neufs
PUBLIC CIBLE	Maîtres d'ouvrage des démolitions, constructions et aménagements d'espaces publics
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Les 4 quartiers NPNRU : Chasse Royale à Valenciennes et la Sentinelle, La Briquette à Marly, Bleuse Borne - Faubourg de Lille à Valenciennes, Anzin et Bruay-sur-l'Escaut, Le Coq - Chanteclerc à Condé-sur-l'Escaut (D'autres secteurs pourront également être intégrés s'ils peuvent améliorer la rentabilité des systèmes de récupération.)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Pour la phase étude : Valenciennes Métropole Pour la phase travaux : les maîtres d'ouvrage (principalement : SIGH, Partenord, Valenciennes Métropole, Villes de Valenciennes,

	Marly, la Sentinelle, CAPH)
PARTENAIRES EVENTUELS	SIGH Partenord Villes de Valenciennes, Marly, Anzin, Condé, La Sentinelle CAPH ADEME
CALENDRIER	Etude : 2019-2020 Mise en application : 2020-2027
BUDGET PREVISIONNEL	Etude Neo Eco : 35 000 € HT
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Cubage ou poids de matériaux réutilisés Surcoût / économie en phase études de maîtrise d'œuvre Surcoût / économie en phase travaux

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 98

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire la production de déchets résiduels

Poursuite de la dématérialisation au sein de Valenciennes Métropole

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1 - Dématérialisation de la chaine comptable et de tous les actes décisionnels / administratifs : Dématérialiser en totalité les chaines comptable, des instances, des courriers, des marchés 2 - Dématérialisation des supports de communication : Le service communication de Valenciennes Métropole souhaite s'engager dans la dématérialisation des supports de communication notamment les invitations, dépliants... sur le site internet et ne plus imprimer.
OBJECTIFS RECHERCHES	0 papier : "Full démat"
PUBLIC CIBLE	agents CAVM / TP / Sous-Préfecture / tiers extérieurs habitants / invités aux événements organisés
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Structure de Valenciennes Métropole
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Mise en place de la Full démat de tous les actes administratifs suivie par la DAGE et DNI
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	1 - en cours - 2020

	2 - non précisé
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	consommation de papier

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 99

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés
SOUS AXE STRATEGIQUE	Réduire la production de déchets résiduels

Actions de Suez Eau France pour valoriser l'eau du robinet

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1 - Plan de communication eau du robinet Après avoir modifié la qualité gustative de l'eau du robinet et enlevé le goût de chlore et le calcaire, Suez Eau France a engagé un vaste programme de communication sur l'eau du robinet afin d'inciter les valenciennois à passer de l'eau en bouteille à l'eau du robinet. Cette communication est accompagnée d'études réalisées par des sociologues spécialisés sur les changements de comportement. 2 - Programme pédagogique Valoriser l'eau du robinet comme eau de boisson, les gestes éco-responsables à la maison qui permettent de faire des économies d'eau et les services apportés par les compteurs connectés lors d'actions pédagogiques dans les collèges et avec le "bistr'eau" (estafette de l'eau) lors d'événements sportifs ou culturels sur le territoire. En 2018 : 1 300 enfants sensibilisés, 15 000 habitants rencontrés, 19 événements couverts.
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduire le nombre de bouteilles plastiques jetées de 48 000 /an d'ici 2032 sur le valenciennois Augmenter le taux de buveurs d'eau du robinet (de 45% à 70%)
PUBLIC CIBLE	1 - L'ensemble des usagers du service de l'eau sur le périmètre du Syndicat de l'Eau du Valenciennois, foyers, entreprises et administrations. 2 - L'ensemble des usagers domestiques du service de l'eau sur le périmètre du Syndicat de l'Eau du Valenciennois
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	les 25 communes du SEV

LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Suez Eau France
PARTENAIRES EVENTUELS	Syndicat de l'Eau du Valenciennois
CALENDRIER	2016-2032
BUDGET PREVISIONNEL	50 000 €/an
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre annuel de bouteilles plastiques jetées. Objectif : réduction Taux de buveurs d'eau du robinet. Objectif : augmentation

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 100

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Poursuivre la réduction des quantités de déchets et atteindre 65% de déchets non dangereux valorisés
SOUS AXE STRATEGIQUE	Favoriser la bonne gestion du tri sélectif

Amélioration du tri des déchets au sein de l'association La Pose

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1 - Favoriser la bonne gestion du tri sélectif : conception d'un document illustré de gestion du tri sélectif à destination des familles hébergées ne maîtrisant pas bien la langue française 2 - Réduire les quantités de déchets verts non valorisés : mise en place d'une solution de compostage de déchets verts 3 - Sensibiliser à la réduction des quantités de déchets non dangereux non valorisés : sensibiliser les familles accompagnées à utiliser le tri sélectif des déchets
OBJECTIFS RECHERCHES	Réalisation d'un document illustré de gestion du tri sélectif Ne plus jeter de déchets verts dans les poubelles tout venant Organiser 12 ateliers par an avec les familles accueillies dans leurs dispositifs d'hébergement
PUBLIC CIBLE	1 et 3 - personnes hébergées en situation de précarité, en attente de relogement 2 - personnes hébergées en situation de précarité, en attente de relogement + salariés de l'association
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale 9 rue Abel de Pujol 59300 Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Association La Pose
PARTENAIRES EVENTUELS	2 et 3 - Valenciennes Métropole

CALENDRIER	1 et 2 - 2021 3 - 2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Document réalisé et mis à disposition dans les logements Preuve de la solution de traitement mise en place Nombre de personnes présentes aux ateliers

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 101

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Mieux vivre demain sur le territoire
AXE STRATEGIQUE	Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments
SOUS AXE STRATEGIQUE	Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics

Accompagnement des communes

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Accompagnement des communes pour la mise en œuvre du dispositif de suivi et d'évaluation de la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public
OBJECTIFS RECHERCHES	Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les ERP
PUBLIC CIBLE	Usagers des établissements
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	ATMO, Communes
CALENDRIER	Action démarrée en 2019 (journée de formation) 2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	L'accompagnement proposé par ATMO est possible grâce à l'adhésion de Valenciennes Métropole à ATMO (adhésion annuelle : environ 30 000€).

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de communes accompagnées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 102

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET, une priorité pour les collectivités du territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Piloter le PCAET

Structuration et amplification de la communication autour du PCAET

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Un plan de communication dédié au PCAET sera élaboré afin d'avoir une communication régulière, homogène et efficace pour informer et sensibiliser les acteurs du territoire, valoriser les actions de transition écologique réalisées sur le territoire… Ce plan sera également applicable aux actions liées au PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Valenciennes Métropole s'appuiera, entre autres, sur la newsletter Clim'Actu pour amplifier la communication autour du PCAET. Cette newsletter a été lancée en novembre 2019 pour poursuivre la dynamique territoriale engagée lors de l'élaboration de ce Plan. A destination des acteurs du territoire, elle permet de valoriser les actions de transition écologique menées sur le territoire, d'informer des financements disponibles, de communiquer sur les événements à venir… La diffusion de cette newsletter sera trimestrielle.
OBJECTIFS RECHERCHES	Réaliser un plan de communication dédié au PCAET Valoriser les actions du territoire contribuant à la lutte contre le changement climatique / la pollution de l'air Favoriser la mise en place de nouvelles actions
PUBLIC CIBLE	Acteurs du territoire
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération

LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Acteurs du Plan Climat
CALENDRIER	2020 : Elaboration du plan de communication + diffusion de 3 newsletters Poursuite de la diffusion des newsletters les années suivantes (diffusion trimestrielle)
BUDGET PREVISIONNEL	Elaboration du plan de communication : 30000€
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Plan de communication réalisé Nombre de newsletters publiées Nombre d'inscrits à la newsletter Nombre de contacts ouvrant la newsletter

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 103

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET, une priorité pour les collectivités du territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Piloter le PCAET

Organisation d'un événement annuel regroupant les acteurs du PCAET

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole organisera un événement annuel regroupant les signataires de la charte d'engagement en faveur du climat et de la qualité de l'air afin de : - poursuivre la dynamique territoriale engagée lors de l'élaboration du PCAET, - valoriser les actions du PCAET réalisées / en cours de réalisation, - faire se rencontrer les partenaires... Des mesures seront prises pour que l'événement soit exemplaire (limitation de la production de déchets, tri des déchets, restauration / buvette durable, choix du lieu en fonction de son accessibilité en transports en commun...). Ces mesures seront définies lors de la préparation de l'événement.
OBJECTIFS RECHERCHES	Organiser un événement annuel regroupant les partenaires du PCAET Réduire, réutiliser ou recycler les déchets liés à l'organisation de l'événement Encourager l'utilisation des transports moins polluants Garantir le non gaspillage de l'énergie et de l'eau pour l'organisation de l'événement Respecter tous les lieux naturels pouvant être impactés par l'organisation de l'événement
PUBLIC CIBLE	Partenaires signataires de la charte d'engagement
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération

LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Partenaires signataires de la charte d'engagement
CALENDRIER	A partir de 2020
BUDGET PREVISIONNEL	budget prévisionnel 2020 : 7500€
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de participants Nombre de structures présentes Nombre de mesures éco-responsables mises en place

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 104

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET, une priorité pour les collectivités du territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Exemplarité de Valenciennes Métropole et des communes

Engagement de Valenciennes Métropole dans le programme Cit'ergie

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Cit'ergie est un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. Afin de valoriser et de continuer à amplifier les actions mises en place par la Communauté d'Agglomération, Valenciennes Métropole souhaite s'engager dans ce programme.
OBJECTIFS RECHERCHES	Obtenir le label Cit'ergie
PUBLIC CIBLE	Valenciennes Métropole
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME
CALENDRIER	2020 : lancement de la démarche Labellisation éventuelle en 2021
BUDGET PREVISIONNEL	Conseiller Cit'ergie :

	- Dépenses : entre 30 000€ et 40000€ sur 4 ans - Recettes : 70% des dépenses (ADEME)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	score Cit'ergie obtention du label Citergie

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 105

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET, une priorité pour les collectivités du territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Exemplarité de Valenciennes Métropole et des communes

Réalisation d'opérations communautaires exemplaires

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole prévoit d'élaborer un document facilitant la réalisation d'opérations communautaires exemplaires par les services / directions concernés (Renouvellement urbain, Equipements structurants et patrimoine bâti, Aménagement du territoire et Infrastructures). La Communauté d'Agglomération vise notamment l'aménagement durable des parcs d'activités communautaires. Il s'agira d'intégrer, dès la conception des projets d'aménagement de zones d'activités, une ambition environnementale exemplaire dans laquelle la dimension climat sera particulièrement travaillée. Cette ambition devra ensuite être intégrée dans les conditions et modalités de commercialisation et de gestion de la zone. Ex : - mixité fonctionnelle dans les projets d'aménagement pour limiter les déplacements domicile/travail - réduction de la place de la voiture dans les projets immobiliers / aménagement Valenciennes Métropole souhaite systématiser les pratiques vertueuses dans la conception et réalisation des voiries et stationnements. Les objectifs de développement durables sont déjà affichés dans les opérations d'aménagement des espaces publics. Pour autant, au cours des phases de conception puis de réalisation, ils peuvent être perdus de vue ou remplis partiellement. Afin de systématiser les bonnes pratiques en terme de conception des voiries et stationnement et de leur réalisation, il est proposé de définir en phase amont de l'opération des indicateurs à atteindre et de renforcer / préciser les cahiers des charges de consultation, notamment sur les points suivants : - obligation de parcours piétons de largeur minimale (1,80m) sur l'ensemble des voies créés ou restructurées - mise en place d'espaces de circulation dédiés aux vélos sur l'ensemble des voies à l'exception des voies résidentielles en zone

	partagée, et d'espaces de stationnement vélo (arceaux, garages collectifs, etc.) - végétalisation des stationnements - utilisation de matériaux de récupération - éclairage public basse consommation
OBJECTIFS RECHERCHES	Elaborer le document 2 zones d'activités majeures doivent faire l'objet d'aménagement dans les prochaines années : le PAVE II et les Dix Muids. Ces 2 zones pourraient devenir les vitrines de cette exigence. Favoriser les déplacements piétons et l'usage du vélo Réduire les consommations d'énergie et la pollution lumineuse
PUBLIC CIBLE	Agents des directions /services de Valenciennes Métropole concernés, entreprises industrielles et tertiaires des parcs d'activités, maîtres d'œuvre et entreprises
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération Voiries - stationnements : Quartiers en renouvellement urbain dans un premier temps Puis déclinaison sur l'ensemble des interventions de Valenciennes Métropole
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	Villes
CALENDRIER	2020 : Elaboration du document PAVE II : études d'aménagement en cours, possibilité d'adapter les choix retenus et d'intégrer des dimensions environnementales dans le règlement de zone Dix Muids : lancement des études en 2020 Voiries - stationnements : Travail conjoint RU / DAT sur les cahiers des charges types : dernier trimestre 2019
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Document réalisé

	Indicateurs propres à chaque opération (ex : économies d'énergie en kWh et en %, km d'aménagements cyclables…) Voiries - stationnements : Itinéraires cyclables réalisés Largeur moyenne des circulations piétonnes % d'économie d'énergie sur l'éclairage public Cartographies d'éclairement avant / après % de matériaux de récupération

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 106

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET, une priorité pour les collectivités du territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Exemplarité de Valenciennes Métropole et des communes

Généralisation des clauses environnementales dans les appels d'offres

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Généralisation de l'utilisation de clauses environnementales dans les documents contractuels (réduction des déchets, performance énergétique, matériaux durables, produits bio...), intégration de ces clauses dans les critères techniques et environnementaux pour l'analyse des offres, et comme condition dans l'exécution du marché Formation des techniciens de la communauté d'agglomération et des communes pour une bonne application des clauses La difficulté de contrôler les conditions d'exécution des clauses "développement durable" nécessitera le soutien des maîtres d'œuvre. Des clauses environnementales sont déjà présentes dans certains marchés lancés par Valenciennes Métropole : fournitures, impression, frais de bouche...
OBJECTIFS RECHERCHES	Déployer les achats responsables pour tous les domaines d'achats
PUBLIC CIBLE	Agents de Valenciennes Métropole / techniciens communes / tiers extérieurs
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole

PARTENAIRES EVENTUELS	Maître d'œuvre
CALENDRIER	Poursuite de l'action en cours
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'agents formés Nombre et type de clauses insérées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 107

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET, une priorité pour les collectivités du territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Exemplarité de Valenciennes Métropole et des communes

Formation des agents à agir en faveur de la transition écologique

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Formations des agents sur les plans professionnel et de la vie quotidienne pour une montée en compétences via des formations aux enjeux "Climat-Air-Energie" ou des formations plus opérationnelles liées à leurs champs de compétences (ex : rénovation énergétique des bâtiments, réalisation d'aménagements cyclables ...)
OBJECTIFS RECHERCHES	Sensibiliser les agents à la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air Former les agents pour plus d'exemplarité dans les projets menés
PUBLIC CIBLE	Agents de Valenciennes Métropole (et des 35 communes)
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	CNFPT et/ou prestataire
CALENDRIER	2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	Si prestataire : environ 1200€ par formation

	Si CNFPT : pas de coût (inclus dans les cotisations sociales)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de formations Nombre d'agents formés (total, Agglo, communes)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 108

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Organiser et encourager l'organisation d'événements éco-responsables sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Exemplarité du territoire

Eco-responsabilité des manifestations organisées par la ville d'Anzin

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Sur la période 2020-2026, la ville d'Anzin prévoit de mettre en oeuvre des mesures éco-responsables pour les manifestations qu'elle organise : - indication des moyens de transport en commun / doux pour se rendre à l'événement - limitation de la communication papier - utilisation de vaisselle réutilisable - mise à disposition de poubelles de tri - achat local - sensibilisation du public pendant la manifestation
OBJECTIFS RECHERCHES	Diminuer l'impact écologique des événements Sensibiliser le public, donner l'exemple
PUBLIC CIBLE	Public des événements
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Ville d'Anzin
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune d'Anzin

PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	Démarrage lors des manifestations 2020
BUDGET PREVISIONNEL	2000
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Poids déchets produits/ manifestation

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 109

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Organiser et encourager l'organisation d'événements éco-responsables sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Exemplarité du territoire

Mise en place d'une charte "manifestations éco-responsables" à destination des opérateurs culturels et des clubs sportifs

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Dans le secteur culturel, les porteurs soutenus au projet ainsi que les structures soutenues à l'activité développent déjà de nombreuses initiatives afin de réduire l'impact environemental lié à leur activité. Valenciennes Métropole prévoit de mettre en place une charte "manifestations éco-responsables" à prendre en compte par les opérateurs culturels et les clubs sportifs subventionnés par l'Agglomération. Cette charte pourra être incluse dans le dossier de demande de subvention. Des temps de concertation, de partage de pratiques, de sensibilisation seront développés avec les opérateurs culturels et les clubs sportifs.
OBJECTIFS RECHERCHES	Inciter les opérateurs culturels et les clubs sportifs à organiser des manifestations éco-responsables
PUBLIC CIBLE	Acteurs culturels et sportifs du territoire
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020 : Janvier-avril : concertation opérateurs culturels Novembre : intégration dans le dossier de demande de subvention
BUDGET PREVISIONNEL	nc (charte réalisée en interne, pas de dépense à prévoir à ce stade)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Charte mise en place : oui/non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 110

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Organiser et encourager l'organisation d'événements éco-responsables sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Exemplarité de Valenciennes Métropole

Eco-conception des événements dont Valenciennes Métropole est organisatrice

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole organise chaque année diverses manifestations, et souhaite qu'elles soient de plus en plus éco-responsables. Sur la période 2020-2026, des actions seront mises en place pour : - réduire, réutiliser ou recycler les déchets liés à l'organisation des événements, - encourager l'utilisation des transports moins polluants, - garantir le non gaspillage de l'énergie et de l'eau pour l'organisation des événements, - respecter tous les lieux naturels pouvant être impactés par l'organisation des événements.
OBJECTIFS RECHERCHES	Limiter l'impact écologique des événements
PUBLIC CIBLE	
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020-2026

BUDGET PREVISIONNEL	Non défini à ce stade
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre et taux d'événements éco-responsables organisés Nombre de mesures éco-responsables mises en place par événement

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 111

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la création d'emplois grâce à la transition écologique et permettre l'accès à ces nouveaux métiers par la formation
SOUS AXE STRATEGIQUE	Fomation territoriale axée sur le PCAET

Formation à la lutte contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences à l'UPHF

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Devant l'urgence climatique, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont un rôle majeur pour former des citoyens éclairés, responsables et acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique. L'Unversité Polytechnique Hauts de France (UPHF), qui compte près de 12000 étudiants suivant des formations dans de nombreuses disciplines hors santé, souhaite jouer pleinement ce rôle. Pour cela, elle propose de mettre en place des modules de formation pluridisciplinaires permettant de former 3 profils de diplômés : - Profil 1 : Le diplômé non spécialiste qui comprend les enjeux et qui sait se situer (niveau licence, assistant ingénieur…), et pratiquer les gestes vertueux en tant que citoyen éclairé - Profil 2 : Le diplômé spécialisé dans un domaine autre que le dérèglement climatique (au sens « mention » dans la nomenclature actuelle des masters) qui a toutes les compétences de cette mention ET des compétences hors mentions (et hors domaine académique) requises pour être efficace sur le dérèglement climatique (cadre spécialisé dans un secteur d'activité) - Profil 3 : Le diplômé spécialiste du dérèglement climatique au sein de sa structure professionnelle, qui sait comment faire évoluer l'ensemble de ce domaine vers un fonctionnement plus vertueux (organisation, production bien/service, interaction avec partenaires…). Les deux premiers profils conduisent à des métiers existants adaptés aux enjeux du dérèglement climatique, le troisième profil à de nouveaux métiers. Le développement de ces modules s'inscrira notamment dans le cadre de la mise en oeuvre du projet PRELUDE, financé dans le cadre du PIA et basé sur un partenariat avec l'Université Catholique de Lille. Les étudiants ayant suivi ces modules pourront faire reconnaître les connaissances et compétences acquises dans la lutte contre le dérèglement climatique par deux mécanismes : la diplômation et la certification. Concernant la deuxième option, l'UPHF s'appuiera sur la plateforme "Sulitest" (voir https://www.sulitest.org) qui est aujourd'hui l'un des outils de mesure et de suivi des ODD. Aujourd'hui

	déployé dans le monde académique et de l'entreprise, il a déjà été passé par plus de 110 000 étudiants et salariés de 880 universités et entreprises dans 68 pays. En France, une communauté d'universités, dont celle de Cergy Pontoise, travaille à l'adaptation de ce dispositif aux spécificités françaises (par exemple sur le plan juridique) et de nos diplômes (de la licence jusqu'au doctorat).
OBJECTIFS RECHERCHES	D'ici fin 2024 (fin du 1er contrat quinquennal de l'UPHF et de sa nouvelle offre de formation) : 100% des étudiants ont suivi au moins un module 60% ont obtenu un diplôme contenant au moins un module 30% ont obtenu la certification "Suli" ou son équivalent
PUBLIC CIBLE	Etudiants de l'UPHF en formation initiale et en formation continue, élèves des lycées du valenciennois (dans le cadre du continuum Bac-3 / Bac+3)
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Hainaut-Cambrésis et l'ensemble des territoires de provenance des étudiants de l'UPHF
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Projet complémentaire à plusieurs autres démarches visant à lutter contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences sur le territoire : ferme urbaine, mise en place de la mobilité responsable, développement d'une comunauté énergétique, réduction et recyclage des déchets, opérations d'information et de sensibilisation des citoyens, travaux de recherche appliquée à la maîtrise des facteurs d'émission de GES et de captation/stockage de C02
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Université Polytechnique Hauts de France
PARTENAIRES EVENTUELS	Université Catholique de Lille Intervenants externes Etablissements d'enseignement secondaire du valenciennois Universités membres du réseau Sulitest
CALENDRIER	Septembre 2019 : Etat des lieux des enseignements pré-existants et définition de la nomenclature des domaines de compétences dans la problématique climatique Décembre 2019 : Définition des modules à créer et du référentiel de compétences Jusqu'en juillet 2020 : Conception des modules à créer Septembre 2020 : Mise en place des premiers modules Septembre 2021 : Mise en place des premiers regroupements de modules (skills/knowledge box "Dérèglement climatique") Juillet 2021 : Premiers étudiants certifiés Septembre 2023 : Premiers étudiants diplômés Septembre 2024 : Atteinte des objectifs de diplômation et de certification
BUDGET PREVISIONNEL	150 000 € par an de 2020 à 2024
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de modules mis en œuvre

	Nombre de skills/knowledge box mises en œuvre Nombre d'étudiants certifiés Nombre d'étudiants diplômés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 112

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la création d'emplois grâce à la transition écologique et permettre l'accès à ces nouveaux métiers par la formation
SOUS AXE STRATEGIQUE	Création et développement d'éco-entreprises

Création d'entreprises innovantes dans les mobilités innovantes et durables à Transalley

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Transalley est un technopôle international qui réunit entreprises, laboratoires de recherche et établissements de formation pour innover dans les mobilités et les transports durables. Transalley permet à des porteurs de projets de créer leur entreprise innovante grâce à l'incubateur et à la pépinière. Intégré au réseau régional de la Création d'Entreprises Innovantes, labellisé par la Région Hauts-de-France, l'incubateur Transalley propose une offre de services complète pour accélérer et sécuriser la création d'entreprise. Il accueille tout type de porteur de projets innovants (étudiants, chercheurs, salariés…), notamment orientés vers les services à la mobilité, la mobilité des personnes à mobilité réduite, les secteurs automobile, ferroviaire et aéronautique. Parmi les incubés, les concepteurs de Simone, trottinette ultra-compacte conçue pour le dernier kilomètre. Le pépinière héberge et accompagne les jeunes entreprises innovantes nouvellement créées pour les soutenir dans leur démarrage.
OBJECTIFS RECHERCHES	environ 10 porteurs de projets / an au sein de l'incubateur entre 5 et 10 nouvelles entreprises / an
PUBLIC CIBLE	salarié, habitant, étudiant portant un projet de création d'entreprise
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Transalley

PARTENAIRES EVENTUELS	Valenciennes Métropole / ville / commune : pour déploiement, démonstrateur de ces solutions innovantes
CALENDRIER	Actions en cours
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de projets par an (à dominante mobilité durable ou éco-mobilité) Nombre de nouvelles entreprises par an (à dominante mobilité durable ou éco-mobilité)

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 113

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	inciter et aider les acteurs du territoire à agir

Intégration du Plan Climat Air Energie dans les appels à projets de Valenciennes Métropole

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Valenciennes Métropole souhaite intégrer le PCAET dans les différents appels à projets qu'elle lance chaque année (Contrat de Ville, ESS...) : > Intégration d'une case à cocher dans tous les appels à projets "Intégration des orientations du Plan Climat Air Energie" (ex : axe transversal) > Sensibilisation auprès des opérateurs subventionnés sur les enjeux du plan climat air énergie > Proposition d'un appui logistique à l'organisation d'évènements "zéro déchet" dans le cadre des subventions octroyées > Proposition d'un bonus financier pour les actions exemplaires
OBJECTIFS RECHERCHES	Eduquer au développement durable Encourager l'organisation d'évènements éco-responsables sur le territoire
PUBLIC CIBLE	Structures subventionnées par Valenciennes Métropole
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Si organisation d'un évènement mettant en avant les associations subventionnées par la CAVM sur le 2ème semestre 2020, à destination du grand public, prévoir un zoom spécifique sur le Plan Climat et des temps de sensibilisation auprès des opérateurs en amont ou juste après cet évènement

MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020 : Préparation du groupe pilote des directions / services concernés Intégration des éléments du Plan Climat dans les appels à projets Organisation de temps de sensibilisation
BUDGET PREVISIONNEL	A définir Si mise en place d'un bonus financier, enveloppe à prévoir pour les actions "exemplaires" Eventuels intervenants externes pour la sensibilisation
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de structures sensibilisées Taux d'appels à projets intégrant le PCAET Nombre de projets déposés intégrant les orientations du Plan Climat

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 114

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer les actions de sobriété dans les entreprises

Mise en place d'une éco-conditionnalité des aides aux entreprises

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'éco-conditionnalité consiste à subordonner le versement d'aides publiques au respect de principes et critères environnementaux. La Communauté d'Agglomération prévoit de moduler les aides qu'elle attribue au développement des entreprises, en fonction du degré d'ambition de l'entreprise aidée, sur le volet énergétique et écologique, dans ses programmes d'investissements immobiliers et mobiliers. Une grille de critères d'analyse sera définie, permettant ainsi d'objectiver et de qualifier cette ambition. Elle pourra reprendre des critères sur le niveau de consommation énergétique des bâtiments, le recours aux énergies renouvelables, l'utilisation d'éco-matériaux, les modes de déplacements, la réduction des déchets et le recyclage, la gestion des eaux pluviales, le paysagement favorisant la biodiversité…
OBJECTIFS RECHERCHES	
PUBLIC CIBLE	Entreprises industrielles
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME

CALENDRIER	Elaboration de la grille : mi 2020 Mise en place : septembre 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Pas de coût supplémentaire : le montant moyen des aides de base seront baissées pour permettre, grace à une grille de critères, de bonifier ces aides, pour les entreprises présentant des ambitions environnementales dans leur programme d'investissement
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Ecoconditionnalité mise en place : oui/non

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 115

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer les actions de sobriété dans les entreprises

Accompagnement CCI "TPE & PME Gagnantes sur tous les coûts !"

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'ADEME a mis en place un dispositif national intitulé TPE-PME Gagnantes sur tous les coûts. La CCI assure l'accompagnement des établissements de 0 à 19 salariés. Analyse des pratiques : Le conseiller CCI mène l'analyse sur les sites, en s'appuyant sur les informations transmises par l'entreprise. Cette analyse permet de repérer des sources d'économies (énergie, déchets, eau…). Définition d'un plan d'actions : Personnalisé et chiffré, il permet d'évaluer les gains pressentis. Mise en place des actions : Pendant un an, l'entreprise met en oeuvre son plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert. Evaluation : Réalisée à l'issue de l'accompagnement, avec le conseiller CCI
OBJECTIFS RECHERCHES	Inciter et réduire les consommations (énergie, déchets, eau…) et les coûts dans les PME de moins de 20 salariés
PUBLIC CIBLE	Entreprises de moins de 20 salariés

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Grand Hainaut dont Valenciennes Métropole
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	CCIR / CCIGH
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME
CALENDRIER	En cours Action qui sera poursuivie sur l'année 2020 Possibilité de reconduction ensuite
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'entreprises accompagnées Réduction des consommations / coûts suite à la mise en place du plan d'actions

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 116

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Développer l'écologie industrielle et territoriale
SOUS AXE STRATEGIQUE	Déployer des boucles d'économie circulaire

Mise en oeuvre des plans d'actions Alluvio, dont le développement des filières de valorisation des sédiments fluviaux

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Le plan d'actions Alluvio vise à identifier, développer et alimenter les filières de valorisation des sédiments fluviaux et ceci dans une approche d'économie circulaire aux bénéfices des acteurs locaux du territoire. Pour cela, la création d'installlation de transit et de préparation de ces sédiments est primordiale et structurante pour les filières territoriales.
OBJECTIFS RECHERCHES	développer l'économie durable locale au travers de la réutilisation et de la valorisation des sédiments extraits depuis la voie d'eau par les entreprises locales
PUBLIC CIBLE	EPCI, communes, industriels
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Axe Escaut
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Cette action s'inscrit dans la démarche globale de la Région Hauts de France de développer une économie circulaire durable dite Rev 3 (troisième révolution industrielle) fondée sur la transition énergétique, numérique et l'innovation.
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Voies navigables de France, Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais
PARTENAIRES EVENTUELS	Agence de l'eau, Région, Communes, EPCI, industriels du territoire
CALENDRIER	La démarche Alluvio est en cours de finalisation, les plans d'actions en découlant seront mis en œuvre dans les années à venir.
BUDGET PREVISIONNEL	Coût selon les filières à développer et leur niveau de maturité

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	nombre de filières m3 de sédiments valorisés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 117

Volet territorial	
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Développer l'écologie industrielle et territoriale
SOUS AXE STRATEGIQUE	Déployer des boucles d'économie circulaire

Campagne de mobilisation des entreprises sur le thème des déchets

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Pôle Synéo souhaite poursuivre son partenariat avec Valenciennes Métropole dans le cadre de la mise en œuvre du PLPDMA, notamment : - accompagner les gros producteurs, notamment ceux issus du monde économique, pour réduire et mieux gérer leurs déchets ; - identifier les opportunités de mutualisation dans la gestion et le traitement des déchets.
OBJECTIFS RECHERCHES	- Mobiliser les entreprises PME/PMI et ETI autour du sujet des déchets - Les sensibiliser aux enjeux de la réglementation et aux opportunités de mieux gérer leurs matières - Promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion des flux de déchets sur site - Favoriser l'identification de projets collectifs - Expérimenter un outil de cartographie des flux à l'échelle de Valenciennes Métropole
PUBLIC CIBLE	Entreprises
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération (possibilité d'élargir à l'Arrondissement)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Pôle Synéo
PARTENAIRES EVENTUELS	Valenciennes Métropole, ADEME, Conseil Régional, CCI, Fédérations professionnelles… Bureau d'études, experts…
CALENDRIER	Déjà opérationnelle Action qui sera poursuivie en 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Selon objectifs et outils SIG Entre 30 000€ et 50 000€/an
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	- Nombre d'entreprises participantes - Nombre de flux collectés - Nombre de filières identifiées - Nombre de projets émanant de la campagne au profit de la réduction des déchets (éco-conception, échange de flux, substitution par une matière première secondaire…)

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 118

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Développer l'écologie industrielle et territoriale
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer les projets d'économie industrielle et territoriale

Industrie décarbonée

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	La sobriété énergétique et les énergies renouvelables dans les TPE et PME sont des sujets qui sont pris de plus en plus au sérieux par les entreprises elles-mêmes, d'autant que le coût de l'énergie aura tendance à se renchérir dans les années à venir. Au-delà du gain financier, l'enjeu est aussi environnemental et l'objectif est de devenir neutre en carbone. Les entreprises ont de plus en plus de contraintes de compétitivité et de performance. La réponse énergétique est une composante de la réponse à apporter. De grands groupes implantés sur le territoire se sont déjà lancés dans la démarche (ex. : projet TOYOTA site zéro émission). Des industriels de l'énergie développent des accompagnements et des solutions (EDF et ses filiales, GrDF, …) auprès des entreprises. Toutefois, ces solutions sont encore peu appropriées et peu développées par la majorité des entreprises et particulièrement dans les domaines industriels et logistiques. C'est plus particulièrement le cas dans les entreprises de type TPE / PME qui ne disposent pas des moyens humains et financiers pour s'investir dans une telle démarche. C'est pourquoi, Valenciennes Métropole souhaite mettre en place un programme pour stimuler, accompagner et soutenir un projet de « territoire d'industrie zéro émission ». Les actions envisagées pour le programme sont les suivantes : - financement de diagnostic - étude d'opportunités réseaux de chaleur - accompagnement des projets d'entreprises : aides sur AMO + investissements.
OBJECTIFS RECHERCHES	Stimuler et accompagner la transition énergétique dans les entreprises : - Identifier les leviers d'action dans chaque entreprise (plan de réduction des consommations individualisé, de captage / traitement des émissions / solution de report modal)

	- Identifier les potentiels réseaux et mises en commun de flux (réseau de chaleur, …) - Accompagner les démarches globales intégrant l'optimisation des consommations, la valorisation des énergies fatales et le développement de ressources durables. Financement de 10 diagnostics par an
PUBLIC CIBLE	Entreprises industrielles
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	CCI, ADEME, EDF
CALENDRIER	Plans de réduction des consommations : 2020-2022 Etude réseaux de chaleur : 2020 Accompagnements des projets : au fil de l'eau sur 2020-2022
BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement : Animation de la démarche: 50 000 €/an Investissement : Diagnostic : 500 000 €/an Accompagnement des projets : sur budget actuel d'aide aux entreprises
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	- Nombre d'entreprises ayant réalisé un plan de réduction des consommations - Nombre d'entreprises participantes à un projet de réseau de chaleur - Nombre de projets accompagnés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 119

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Développer l'écologie industrielle et territoriale
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer les projets d'économie industrielle et territoriale

Décarbonatation de l'eau potable du territoire

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réduction du calcaire dans l'eau distribuée. Construction de trois usines de décarbonatation .
OBJECTIFS RECHERCHES	Réduction des consommations en énergie des foyers, des entreprises et des administrations. La réduction de calcaire dans l'eau permet à chacun d'éviter les dépôts de calcaire dans les installations (ballons eau chaude…) et de limiter ainsi l'énergie nécessaire à la production d'eau chaude. Le gain est estimé à environ 50 kg CO2e/an/foyer soit environ 4 000 tonnes CO2e/an pour le valenciennois. Elle permet également aux propriétaires d'adoucisseurs de les déconnecter (économie d'énergie et de sels) ou de réduire considérablement les consommations en sels. Enfin, la réduction du calcaire dans l'eau permet également de réduire considérablement les consommations de produits anti-calcaire chez les particuliers comme chez les industriels. Le calcaire récupéré sert d'amendement organique des sols en agriculture.
PUBLIC CIBLE	L'ensemble des usagers du service de l'eau sur le périmètre du Syndicat de l'Eau du Valenciennois, foyers, entreprises et administrations.
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	les 25 communes du SEV
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Suez Eau France
PARTENAIRES EVENTUELS	Syndicat de l'Eau du Valenciennois

CALENDRIER	Mise en eau de la première usine : octobre 2019 Mise en eau de la 3ème et dernière usine : été 2021
BUDGET PREVISIONNEL	28195000
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Résultats analytiques de l'eau (dureté) satisfaction des usagers vis-à-vis du calcaire dans l'eau (enquête de satisfaction annuelle) Poids de calcaire produit et valorisé

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 120

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Développer l'écologie industrielle et territoriale
SOUS AXE STRATEGIQUE	Développer les projets d'économie industrielle et territoriale

Essaimage de l'Ecologie Industrielle et territoriale

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Sous la forme d'atelier ou de manifestation à plus grande échelle, Pôle Synéo vous accompagne afin de construire une proposition innovante permettant la mobilisation du plus grand nombre. Grâce à un réseau de partenaires et d'experts, une bonne connaissance des success stories, Pôle Synéo vous propose une animation riche et pédagogique. - Format "Itinéraires de l'Ecologie industrielle et territoriale" Manifestation à destination du monde économique et des collectivités locales, les Itinéraires visent à démontrer l'intérêt économique, environnemental et sociétal de la mise en œuvre de l'écologie industrielle et territoriale. - Format "Ateliers Thématiques" Pôle Synéo vous propose d'organiser des événements permettant de mobiliser les entreprises et/ou les administrés de votre territoire.
OBJECTIFS RECHERCHES	- Initier une dynamique locale en mobilisant les entreprises, les acteurs publiques, les prescripteurs et toute partie prenante intéressée. - Apporter de l'information ciblée sur un sujet clé (Energie, Déchets, R&D...) en lien avec l'EIT.
PUBLIC CIBLE	Monde économique, élus et techniciens des collectivités
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Arrondissement de Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	

MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Pôle Synéo
PARTENAIRES EVENTUELS	ADEME, Conseil régional, CERDD, CCI, Fédérations professionnelles, CD2E … Bureau d'études, experts… Entreprises et collectivités, selon la thématique traitée
CALENDRIER	Déjà opérationnelle A définir selon le format et la fréquence
BUDGET PREVISIONNEL	Sur demande
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	- Nombre de participants mobilisés - Nombre d'événements organisés et de thématiques traitées - Nombre de projets opérationnels émanant de ces rencontres

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 121

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Sensibilisation à la réduction des déchets dans les quartiers NPNRU et cités minières

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Les projets de renouvellement urbain entraînent des changements conséquents dans la vie des habitants des quartiers concernés. Valenciennes Métropole souhaite s'appuyer sur cette dynamique d'évolution pour mener des actions auprès des habitants et des élèves de ces quartiers afin de les sensibiliser à la réduction des déchets : défi zéro déchet à l'échelle d'un quartier ou d'un établissement, compostage, tri sélectif.
OBJECTIFS RECHERCHES	
PUBLIC CIBLE	habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Quartiers NPNRU et cités minières
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020-2026
BUDGET PREVISIONNEL	Non défini à ce stade

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'actions de sensibilisation menées Nombre de personnes touchées par les actions

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 122

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Inciter et aider les acteurs du territoire à agir

Mise en place d'outils facilitant le passage à l'acte

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Elaboration de documents listant les actions de transition écologique réalisables par les uns et les autres (entreprises, établissements scolaires, communes…), adaptés aux publics ciblés et au territoire, mentionnant les financements existants… Organisation de réunions afin de présenter, partager et échanger sur les outils créés, avec des retours d'expériences de celles et ceux qui agissent déjà
OBJECTIFS RECHERCHES	Faciliter le passage à l'acte des entreprises, établissements scolaires, communes
PUBLIC CIBLE	entreprises, établissements scolaires, communes
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	A partir de 2020
BUDGET PREVISIONNEL	0

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'outils réalisés Nombre de participants aux réunions

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 123

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	inciter et aider les acteurs du territoire à agir

Organisation de visites inspirantes

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Organisation de visites annuelles, principalement hors du territoire, à la découverte de réalisations concrètes en matière de transition écologique afin de stimuler la dynamique territoriale grâce à des témoignages inspirants (ex : DDTour)
OBJECTIFS RECHERCHES	1 visite annuelle
PUBLIC CIBLE	Elus, techniciens, partenaires du Plan Climat
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Non défini
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	CERDD
CALENDRIER	1ère visite réalisée en 2019, reconduction annuelle de l'action
BUDGET PREVISIONNEL	1000 €

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de visites organisées Nombre de participants Nombre de structures présentes

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 124

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Inciter et aider les acteurs du territoire à agir

Mise en place de critères éco-responsables pour l'utilisation des enveloppes participatives à Anzin

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Mise en place de critères éco-responsables dans le cadre des enveloppes participatives proposées par la ville pour inciter les porteurs de projet à prendre en compte cette dimension dans le montage et la mise en place de leurs actions / projets
OBJECTIFS RECHERCHES	Sensibiliser les porteurs de projet à l'impact environnemental des projets et à l'attitude éco responsable à adopter
PUBLIC CIBLE	Habitants ou associations proposant des projets et ayant recours à ces enveloppes
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Commune d'Anzin
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune d'Anzin
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	Intégration des critères en 2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	

INDICATEURS	Nombre de projets déposés respectant les critères éco-responsables

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 125

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Favoriser la mise en place d'actions de transition écologique sur le territoire
SOUS AXE STRATEGIQUE	Inciter et aider les acteurs du territoire à agir

Création d'un appel à projets transition écologique à destination des habitants et des associations

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Un appel à projets annuel sera lancé par Valenciennes Métropole pour financer des projets liés à la transition écologique menés sur l'Agglo. Il sera à destination des collectifs d'habitants et associations. Les projets seront sélectionnés par un jury en fonction de leurs impacts écologiques sur le territoire et de leur impact sur les changements de comportements des habitants.
OBJECTIFS RECHERCHES	Favoriser l'émergence de projets citoyens en lien avec la transition écologique Accélérer les changements de comportements
PUBLIC CIBLE	Associations et collectifs d'habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Appel à projets zéro déchet
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	2020 : AAP édition 1

	Reconduction les années suivantes si 1ère édition concluante
BUDGET PREVISIONNEL	25000
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de projets déposés Nombre de projets financés Montant total et moyen des financements alloués Indicateurs propres aux projets financés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 126

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser les élèves et les étudiants

Eco graine

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	1- Accompagnement d'écoles maternelles et primaires vers le zéro déchet : Valorisation de déchets non dangereux pour la santé dans le cadre du créatif et d'utilité dans la vie quotidienne, avoir une démarche dans le réutilisable, animation et investissement des enfants et leurs familles dans une entrée zéro déchet abordée de façon sereine. Que l'école puisse devenir un lieu d'apprentissage éco-responsable aussi bien pour les élèves que pour les parents. L'école, un lieu d'expérience et d'échange des savoir-faire. 2- Proposer une démarche zéro déchet dans les collèges et lycées : Sensibilisation des publics en passant par des actes de la vie quotidienne aussi bien chez soi que dans l'établissement scolaire, en tenant compte des contraintes de sécurité et santé. Proposer un accompagnement dans le volet créatif (animation, formation et stage). Donner la possibilité aux jeunes collégiens et lycéens d'une immersion au sein de l'association, d'expérimenter, mener et transmettre le savoir faire au public dans le cadre des actions de l'association sur le territoire.
OBJECTIFS RECHERCHES	Ecoles : 1-Sensibiliser les enfants et jeunes à une autre façon de consommer (sans emballage et local) 2 – Emerveiller pour éveiller les consciences et le passage à l'acte (éco-gestes) Collèges - Lycées : 1 – Prendre part à la marche vers le zéro déchet en tant qu'acteur 2- Le jeune devient source de propositions dans son établissement et en dehors.
PUBLIC CIBLE	Ecoles : 4-10 ans Collèges - Lycées : 11-20 ans
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	Agglomération

D'INTERVENTION	
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	La boite atout en lien avec l'association entraide
PARTENAIRES EVENTUELS	
CALENDRIER	Ecoles : Présentation et rencontre des premiers établissements rentrée septembre 2019 1ère rencontre début décembre avec l'établissement Saint Jean Baptiste Valenciennes Démarrage des ateliers pédagogiques en janvier 2020 Calendrier détaillé à définir après la rencontre des établissements souhaitant s'investir Collèges - Lycées : prochain rendez-vous avec le Lycée Pierre Joseph Fontaine Anzin
BUDGET PREVISIONNEL	8400€ pour 7 établissements : intervention de 20 heures d'interventions pour chaque établissement
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de personnes sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 127

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Responsabiliser les consommateurs et communiquer par des leviers culturels à Bruay-sur-l'Escaut

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Responsabiliser les consommateurs : Sensibilisation du public au respect de l'environnement par des événements thématiques proposant des activités diverses (ex : fabrication de produits ménagers et esthétiques, visionnage de documentaire/court métrage, invitation de producteurs locaux, sensibilisation au recyclage). Pérennisation de l'action "Nettoie ta ville". Communiquer par des leviers culturels : Mise en place d'animations culturelles : Jardin en scène. Mise en valeur du parc de la Médiathèque, implantation de Racine Carré
OBJECTIFS RECHERCHES	Sensibiliser le public à l'utilité des gestes et attitudes éco-responsables Utiliser des événements culturels comme levier pour sensibiliser à la nature / Utiliser les espaces verts pour accueillir des événements culturels
PUBLIC CIBLE	Tout public (si possible rayonnance au-delà de la commune) Participants aux événéments
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Parcs de la ville de Bruay-sur-l'Escaut (Médiathèque/Gare d'eau) Commune de Bruay-sur-l'Escaut
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Jardin agro écologique de la Cité Thiers (En cours d'élaboration) / Jardin partagé du CCAS

MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune de Bruay-sur-l'Escaut
PARTENAIRES EVENTUELS	En fonction du programme qui sera finalisé premier trimestre 2020 Jardin en Scène / Racine Carré
CALENDRIER	Courant juillet 2020 Septembre 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Non défini Non connu
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de personnes sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 128

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Dutemple, vers un quartier éco-responsable

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Nouvelle action pour le projet du centre social 2020-2023 Dans le cadre de la première orientation du projet social "Agir sur la valorisation de notre environnement", le centre social va développer des actions et ateliers, pour chaque public et parents/enfants, de respect et de valorisation de l'environnement (éco gestes, tri sélectif, ateliers jardinage), des temps forts (main verte, nettoyage du quartier, journée plantation) ainsi que des temps de formation habitants et salarié. Il continuera son projet au vert à Dutemple (outil'othèque, ateliers vélos, jardin pollinisateur, lien avec la ferme urbaine). L'impact attendu est que les habitants et les professionnels s'éduquent au développement durable (priorité 4). Dans le même temps, le centre social accompagnera les habitants et les salariés à l'apprentissage ou au soutien de nouvelles pratiques éco responsables : poubelles sélectives, compost, eau du robinet, eau récupérée pour le jardinage, attitude zéro déchet, ateliers de récup', suivi des factures fluides, valorisation du transport doux (randos vélos, ateliers vélos, actions itinérantes, actions itinérantes sur le quartier en tripoteur) (priorité 1 et 2).
OBJECTIFS RECHERCHES	Mettre en place des actions et des ateliers de valorisation de notre environnement Développer de nouvelles pratiques
PUBLIC CIBLE	Usagers du Centre Social de Dutemple de 3 à 99 ans
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Quartier de Dutemple
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	En lien avec le projet du centre social de Dutemple
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Centre social de Dutemple
PARTENAIRES EVENTUELS	SIGH, SIA, CAF, Valenciennes Métropole, Région
CALENDRIER	de 2020 à 2023, programmation en cours
BUDGET PREVISIONNEL	BP en cours
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de personnes sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 129

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

UTAC : Université pour un Territoire Actif pour le Climat

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	L'Université Polytechnique Hauts de France souhaite contribuer pleinement à l'information des citoyens de son territoire et à leur sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique. Elle souhaite également donner à ces derniers l'accès aux outils permettant de comprendre les mécanismes mis en jeu, et d'agir au niveau individuel et collectif pour contribuer aux objectifs énoncés par le GIEC. Pour cela, le dispositif UTAC consistera à organiser plusieurs évènements auxquels tous les habitants du territoire seront invités. Ces évènements regrouperont différents types d'action, notamment : - des interventions de personnalités reconnues pour leur expertise et leur implication dans la lutte contre le dérèglement climatique et la réduction de la biodiversité (Nicolas Hulot, Cyril Dion, Yann Arthus-Bertrand…) - des exposés scientifiques vulgarisés portant sur les phénomènes mis en jeu - des témoignages de personnes pratiquant des solutions pour la réduction des émissions de GES et la contribution à la neutralité carbone : zéro déchet, permaculture, énergies renouvelables, mobilité active, production et consommation locale… - des démonstrations de pratiques, techniques et méthodes permettant la mise en oeuvre de ces solutions - des visites de sites ayant des pratiques éco-responsables (entreprises, collectivités…).
OBJECTIFS RECHERCHES	3 évènements par an, dont certains s'inscriront dans le cadre d'opérations nationales ou internationales (par exemple la semaine du développement durable ou le World Clean Up Day)
PUBLIC CIBLE	Tous les habitants du Valenciennois et des autres territoires sur lesquels l'UPHF est implantée
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	Territoires sur lesquels l'UPHF est implantée

D'INTERVENTION	
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Projet complémentaire à plusieurs autres démarches visant à lutter contre le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences sur le territoire : ferme urbaine, mise en place de la mobilité responsable, développement d'une communauté énergétique, réduction et recyclage des déchets, développement de modules de formation à la lutte contre le dérèglement climatique, travaux de recherche appliquée à la maîtrise des facteurs d'émission de GES et de captation/stockage de C02
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Université Polytechnique Hauts de France
PARTENAIRES EVENTUELS	Collectivités partenaires de l'UPHF Intervenants : personnalités scientifiques, médiatiques et praticiens Entreprises ayant des pratiques éco-responsables Médias
CALENDRIER	Premier évènement en juin 2019 (Journée Climat dans le cadre de l'Ecoweek) Prochains évènements fin 2019 et au printemps 2020 Cycle reconduit chaque année
BUDGET PREVISIONNEL	10 000 euros en moyenne par évènement
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'évènements Nombre de participants Taux de satisfaction

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 130

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Sensibilisation des habitants à Anzin

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	A Anzin, différentes actions seront menées pour sensibiliser les habitants : - sensibilisation à l'environnement, découverte du patrimoine naturel, sensibilisation aux éco-gestes à l'occasion de la rénovation de la cité du Mont de la Veine - soutien aux actions proposées par le Conseil Citoyen pour sensibiliser le public au respect de l'environnement, à la propreté - soutien aux actions proposées par l'association Détrikids pour sensibiliser le public au tri, au respect de l'environnement.
OBJECTIFS RECHERCHES	- Faire découvrir ou redécouvrir les ressources naturelles présentes sur le territoire, permettre une appropriation de ce patrimoine par les habitants, sensibiliser au respect de l'environnement, à la gestion différenciée, au jardinage écologique Sensibilisation des habitants au respect de l'environnement, notamment au tri, à la diminution des déchets
PUBLIC CIBLE	Habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	- Cité du Mont de la Veine (QPV Rives de l'Escaut) - Commune d'Anzin - Commune d'Anzin
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Commune d'Anzin, SIA Habitat, Maisons et cités Conseil Citoyen Association Détrikids, accompagnée par l'école Jean Jaurès et la ville d'Anzin
PARTENAIRES EVENTUELS	- Valenciennes Métropole, ENGIE - Bailleurs, IME, partenaire financier : ville d'Anzin - Ville, Valenciennes Métropole
CALENDRIER	- Démarrage en mai 2019, fin en novembre 2020, poursuite possible après 2020 - 1ère édition en juin 2019, action reconduite en 2020 - démarrage en 2019, poursuite en 2020
BUDGET PREVISIONNEL	- 10 000 euros pour 2019-2020 (financement bailleurs) - 1868 € en 2019. Budget environ 700 € en 2020 pour le conseil citoyen - non précisé
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'habitants sensibilisés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 131

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser les élèves et les étudiants

Sensibilisation des scolaires à la problématique des déchets par Ecovalor

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	ECOVALOR reçoit 1 à 2 fois par semaine des élèves (CM2 en majorité ou autres ponctuellement) : - présentation en salle de la problématique des déchets (prévention, collecte, recyclage, compostage, incinération) - visite de l'usine d'incinération de Saint-Saulve - concours de dessin pour faire un calendrier avec bon d'achat de 200 € pour les 12 écoles gagnantes
OBJECTIFS RECHERCHES	Sensibiliser les jeunes à la problématique des déchets (ne pas jeter dans la nature, produire le moins de déchets possibles, les recyler et les valoriser énergétiquement pour les déchets ultimes)
PUBLIC CIBLE	Scolaire (classes de CM2 en priorité, puis sur demande : collèges, lycées)
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Adhérents d'ECOVALOR : Valenciennes Métropole, CC Pays du Solesmois, + clients d'ECOVALOR
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Ecovalor
PARTENAIRES EVENTUELS	Ecoles
CALENDRIER	existe depuis plusieurs années et va continuer
BUDGET PREVISIONNEL	de l'ordre de 10 000 € / an pour la prise en charge du transport, les kits pédogogiques, les cadeaux

SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'élèves sensibilisés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 132

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser les élèves et les étudiants

Organisation d'une semaine de l'environnement à l'école de Rombies-et-Marchipont

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Une semaine de l'environnement sera organisée en mai 2020 à l'école de Rombies-et-Marchipont, la semaine où aura lieu le challenge régional éco-mobilité scolaire. Durant une semaine, le corps enseignant avec l'aide de la municipalité : - demandera aux enfants de se rendre à l'école par un moyen éco-responsable, et à cette occasion, diverses actions seront mises en place pour sécuriser les trajets des enfants (rues fermées à la circulation autour de l'établissement , création de convois pédestres…) - proposera des ateliers de recyclage, jardinage… avec divers intervenants.
OBJECTIFS RECHERCHES	Sensibiliser les enfants à l'éco-mobilité, au gaspillage et au jardinage pour le respect, l'entretien des plantations Obtenir pour l'école le label E3D puis le label éco-école
PUBLIC CIBLE	Enfants de l'école, leurs parents et de façon plus large, tous les riverains de l'école
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Rombies-et-Marchipont : centre du village et les abords de l'école
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Ramassage des déchets aux abords de l'école en lien avec les ramassages organisés par la municipalité
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Rombies-et-Marchipont, Parents d'élèves
PARTENAIRES EVENTUELS	Mairie de Rombies-et-Marchipont, Valenciennes-Métropole

CALENDRIER	Préparation en avril pour une mise en œuvre une semaine en mai 2020 La date de la semaine sera définie lorsque la date du Challenge Régional éco-mobilité sera parue.
BUDGET PREVISIONNEL	A définir
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre d'élèves sensibilisés

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 133

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Sensibilisation au changement climatique, à ses enjeux et aux moyens d'atteindre les objectifs de la COP21 par le collectif EPLCV

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Il s'agit ici de proposer des animations, des conférences, des présentations, des tables rondes..., à destination des citoyens. Cela peut et doit se faire à tous niveaux : collectivités, écoles, collèges, lycées, centres de formation, entreprises... Il faudra aussi sensibiliser les élus eux-mêmes et les décideurs.
OBJECTIFS RECHERCHES	☐ 5 à 10 conférences/tables rondes par an dans les collectivités (public = fonctionnaires et salariés) ☐ 5 à 10 conférences/tables rondes par an dans des collectivités (public = citoyens) ☐ 5 à 10 animations dans des "écoles" (au sens large) ☐ 5 à 10 réunions avec des élus
PUBLIC CIBLE	Citoyens, jeunes, entreprises...
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Collectif Ensemble pour le Climat Valenvesnois (EPLCV)
PARTENAIRES EVENTUELS	Toute association intéressée sur la question Collectivités

	Enseignants engagés sur la question …
CALENDRIER	Possible dès 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Environ 200 € par prestation Matériel éventuellement nécessaire pour les prestations, y compris prises de son et prises de vues (4000 € la première année, 2000 € les années suivantes) Ce budget part du principe que les salles sont prêtées gracieusement.
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de prestations Nombre de personnes présentes total Enquête de satisfaction : 80% de satisfaits et très satisfaits

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 134

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Actions de sensibilisation du PNR Scarpe Escaut et de l'ADEPSE

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Création d'un sentier d'interprétation sur le site Nature d'Amaury à Hergnies Le site Nature d'Amaury est un espace naturel de 200 hectares regroupant une typologie de paysage et d'habitat typique du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut. Ce site est reconnu comme coeur de biodiversité dans la charte de Parc et fait partie intégrante de la ZPS (Natura 2000) de la vallée de la Scarpe et de l'Escaut. Il est ouvert au public et est le lieu de multiples activités et usages. La création d'un sentier d'interprétation sur le site d'Amaury est intégré au plan de gestion du site nature d'Amaury. Celui-ci traite des aménagements à réaliser en lien avec la protection de la biodiversité. Ce document a pour objectif d'optimiser l'expression de la biodiversité tout en prenant en compte l'accueil du public et la pratique de différents usages. Ainsi, le sentier sera conçu dans cet esprit, afin de faire connaître la richesse écologique du site sans en entraver la pérennité. Le PNRSE veillera à ce que le sentier et sa fréquentation n'aient pas d'impact négatif sur les milieux remarquables. - Création d'un outil de sensibilisation grand public "l'eau et le changement climatique" au Centre d'Amaury Réalisation d'un ensemble de maquettes pédagogiques pour faciliter et partager la compréhension et la connaissance sur le rôle et l'intérêt des zones humides dans la lutte contre les effets du changement climatique : régulation des cours d'eau, inondations. - Sensibilisation des publics à l'environnement, à la biodiversité et au développement durable Accueil et sensibilisation de tous les publics au cours de sorties familiales, classes en séjours et en sorties journée, centres de loisirs en séjour ou en sortie à la journée, participation à des manifestations (Comptoirs d'art…)…
OBJECTIFS RECHERCHES	- Faire découvrir aux usagers les différents enjeux de sauvegarde de la biodiversité et les différentes modalités de gestion - Créer 4 maquettes interactives et ludiques destinées à être prêtées à des personnes relais (enseignants, éducateurs, animateurs…), former à leur utilisation et élaborer un guide d'utilisation - Sensibilisation des publics à l'environnement, à la biodiversité, au développement durable et au territoire

PUBLIC CIBLE	Habitants, usagers, enfants…
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	- Secteur d'Hergnies / Vieux-Condé - Territoire du PNRSE - Territoire du PNRSE et au-delà
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	Charte du PNRSE Plan de gestion du site d'Amaury (2014-2023)
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Parc Naturel Régional Scarpe Escaut Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury Association de développement des équipements du Parc Scarpe-Escaut (Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury et Maison de la Forêt)
PARTENAIRES EVENTUELS	- Adepse - Agence de l'eau Artois Picardie - Conseil Départemental du Nord
CALENDRIER	- Fin de l'action en mars 2020 - Réalisation en cours pour une mise à disposition et exploitation à partir de début 2020 - Action menée depuis 30 ans et en cours
BUDGET PREVISIONNEL	- 25 000 € (sentier) - 41 109 €TTC (maquettes pédagogiques)
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de personnes sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 135

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Sensibilisation, information, explication des objectifs des PCAET par l'association Valentransition

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Par le biais de rencontres, de réunions, d'organisation de débats, d'ateliers, de séances ludiques, l'association Valentransition, dont les membres sont tous sensibilisés aux problématiques actuelles créées par les dérèglements climatiques, diffusera toutes les informations nécessaires à la compréhension des mesures indispensables nécessaires au maintien du réchauffement climatique sous la barre des 1,5° C. Nos réunions associatives hebdomadaires ainsi que les réunions d'informations que nous animons depuis maintenant plus d'une année nous qualifient pour ce travail pédagogique. Les documents que nous utilisons sont tous indiscutables dans leur rigueur scientifique. Ils émanent pour la plupart d'organismes ou institutions à caractère public. ▪ Etudes de l'Ademe - (Air et bruit / Qualité de l'air extérieur / Démarches d'écoresponsabilité et d'autres documents de travail) ▪ Rapport Sénatorial « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 » Ronan Dantec-Jean-Yves Roux ▪ Documents de la fondation Nicolas Hulot ▪ Cabinet B&L «Comment s 'aligner sur une trajectoire compatible avec les 1,5°C ? »
OBJECTIFS RECHERCHES	Notre objectif principal est de permettre au public rencontré, quel qu'il soit, d'accepter, d'affronter les réalités climatiques à venir et d'intégrer la nécessité d'actions rapides et efficaces. Un objectif important est aussi de déclencher l'envie pour l'auditeur de rapidement intégrer les groupes de réalisations concrètes qui se constituent de plus en plus nombreux (groupes zéro déchet / association jardinage / club vélo / repair café…). 1 réunion / atelier hebdomadaire

PUBLIC CIBLE	Tout public : élus, jeunes, étudiants, ruraux, citadins … sans aucune restriction
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Agglomération
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Association Valentransition
PARTENAIRES EVENTUELS	D'autres personnes, membres d'associations et de collectifs (comme le Collectif du Valenciennois en Transition ou le Collectif En marche pour le Climat) pourraient tout à fait intervenir dans les réunions. Des intervenants extérieurs issus des groupes lillois ou Hauts-de-France sont aussi à même d'apporter soutien et aide.
CALENDRIER	dès octobre 2019
BUDGET PREVISIONNEL	Un budget de départ de 1500€ sera nécessaire pour la réalisation d'une base documentaire, l'achat d'un petit matériel de projection, ainsi que la réalisation d'un petit site internet. Il sera de 150 à 300 € par intervention suivant le nombre d'intervenants, les documents mis à disposition et les trajets parcourus ainsi que les éventuels frais de communication et d'information.
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de personnes sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 136

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Information et sensibilisation à l'environnement et au développement durable à Aulnoy-lez-Valenciennes

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	- expliquer l'impact des actions quotidiennes sur l'environnement / création de jardin potager dans la nouvelle école / atelier cuisine à la maison de la jeunesse / sensibilisation avec la marguerite des aliments / actions et ateliers dans le cadre du programme VIF (actions CCAS, écoles, Quartier Libre, centre de loisirs) - étude pour la mise en place de circuits de randonnée pédagogiques - promotion des actions environnementales de la municipalité (ST/CCAS) : organisation d'un événement sur une journée pour présenter l'ensemble des dispositifs des services municipaux pour préserver l'environnement
OBJECTIFS RECHERCHES	éduquer au développement durable / développer l'écologie territoriale / organiser et encourager l'organisation d'événements éco-responsables sur le territoire
PUBLIC CIBLE	- marcheurs - habitants / écoliers
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Aulnoy Lez Valenciennes
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes + CCAS
PARTENAIRES EVENTUELS	- Valenciennes Métropole - Associations communales

	- A préciser
CALENDRIER	- 2020-2025 - non précisé - 2020
BUDGET PREVISIONNEL	
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de personnes sensibilisées

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 137

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser les élèves et les étudiants

Mobilisation et accompagnement de toutes les écoles de la circonscription de Valenciennes St Saulve, Inspection de l'Education Nationale

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Accompagner pédagogiquement les équipes d'école en formation continue et en temps scolaire à déployer des actions concrètes auprès des élèves à la faveur du DD. Ces actions non ponctuelles visent à favoriser un engagement pérenne par le biais d'un projet structuré de façon pluriannuelle à la faveur du plan climat dans le cadre de l'éducation au développement durable.
OBJECTIFS RECHERCHES	lutter contre le réchauffement climatique et valoriser la protection de l'environnement en induisant un comportement conscient individuel et collectif des enfants du premier degré dans la perspective des objectifs du DD de l'agenda 2030 des Nations Unies
PUBLIC CIBLE	Toutes les équipes enseignantes et donc les élèves des écoles publiques pour un total d'environ 40 classes pour la 1ère année sur la base d'une classe par école pour débuter
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION	Toutes les écoles maternelles et élémentaires de la circonscription relevant de Valenciennes Métropole (soit Artres, Aulnoy, Curgies, Estreux, Famars, Maing, Marly, Préseau, Sebourg, Quérénaing, Saint-Saulve, Saultain, Sebourg, Verchain-Maugré)
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	La conseillère pédagogique veillera à aider les équipes à mailler les projets soit au sein d'une école, soit d'un secteur géographique, soit d'un secteur collège de façon à pérenniser les logiques et aboutir à des cohérences dans le parcours scolaire des enfants et émarger au titre de compétences nouvelles acquises en termes de savoirs, savoir faire et savoir être. Des outils seront utilisés pour attester de l'engagement scolaire de l'enfant.
MISE EN OEUVRE	

PILOTE DE L'ACTION	Inspection de l'Education Nationale de Valenciennes St-Saulve
PARTENAIRES EVENTUELS	Les communes et associations locales qui pourront et souhaiteront s'associer au partenariat sous réserve de respecter les exigences institutionnelles EN, les parents d'élèves…
CALENDRIER	Information et présentation octobre puis rédaction d'intention d'engagement selon les analyses locales dans les écoles et sur la base des besoins prioritaires recherchés (valoriser la biodiversité/ travailler sur la mobilité douce/sensibiliser au tri…) Cela pourra aboutir à des maîtres relais par école, voire à la désignation "d'éco relais" par classe pour les cycles 2 et 3, par exemple dans l'esprit d'éco délégués pour le collège.
BUDGET PREVISIONNEL	Les actions seront soutenues dans un premier temps au niveau de la formation animation en mettant au calendrier des temps dédiés pour permettre aux enseignants de s'approprier les enjeux de la lutte contre le changement climatique. Au fil de l'eau, les équipes seront encouragées à orienter leurs dépenses éventuelles sur des projets DD par le biais ds coop ou des financements de partenaires.
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Nombre de kWh économisés par école Nombre d'arbres plantés par école Nombre de poulaillers ou élevages mis en place grâce à un recyclage des déchets de cantine Nombre de déchets collectés…

PLAN CLIMAT air énergie
VALENCIENNES METROPOLE

FICHE ACTION n° 138

Volet territorial	X
Volet Patrimoine et Compétences	X

ORIENTATION	Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation
AXE STRATEGIQUE	Eduquer au développement durable
SOUS AXE STRATEGIQUE	Sensibiliser le grand public

Promotion de l'éco-citoyenneté par le Conseil de développement de Valenciennes Métropole

DESCRIPTION	
DESCRIPTION DE L'ACTION	- Journée de l'éco-citoyenneté Organiser une journée autour de l'éco-citoyenneté avec projection de films, stands et ateliers, conférences, rendre les transports en commun gratuits durant ce jour - Déconstruire les clichés autour de l'éco-citoyenneté Création d'une série de vidéos pour accompagner les actions du Conseil de développement : faire ses courses zéro déchet (accent sur le prix), vélo VS voiture, etc. - Connaître les initiatives éco-citoyennes du territoire Réalisation d'un court-métrage sur les initiatives éco-citoyennes qui existent sur le territoire Valenciennois.
OBJECTIFS RECHERCHES	- Organiser une journée à destination des habitants du territoire afin de leur donner envie de faire des gestes éco-citoyens dans leur vie quotidienne, d'échanger, de trouver des informations sur les lieux et structures leur permettant de les aider Répertorier en fin de journée toutes les initiatives éco-citoyennes qui existent sur le territoire grâce à une carte que les visiteurs pourront compléter lors de cette journée, et disposer ensuite d'un annuaire des initiatives - Sensibiliser la population aux actions éco-citoyennes portées par le Conseil de développement grâce à de courtes vidéos humoristiques - Ce court-métrage ne sera pas exhaustif mais aura pour objectif de montrer que dans chaque domaine de la vie (alimentation, mobilité, éducation, etc.), des alternatives plus solidaires, économes et écologiques sont possibles. Montrer que l'éco-citoyenneté est vecteur de lien social
PUBLIC CIBLE	Habitants
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	Agglomération

D'INTERVENTION	
LIEN AVEC D'AUTRES DEMARCHES	
MISE EN OEUVRE	
PILOTE DE L'ACTION	Valenciennes Métropole Conseil de développement de Valenciennes Métropole
PARTENAIRES EVENTUELS	- les services de Valenciennes Métropole ayant proposé des actions dans le PCAET - Service communication de Valenciennes Métropole + prestataire externe pour la captation et le montage vidéo - Ecole de la Deuxième Chance Grand Hainaut - site d'Anzin UPHF - filière DREAM Structures éco-citoyennes du territoire
CALENDRIER	Journée éco-citoyenneté : une journée durant la semaine du développement durable de juin 2020 Série de vidéos Recherche du prestataire : septembre-octobre 2019 Création du plan de communication : novembre 2019 Tournage de la première vidéo : décembre 2019 (vidéo des commerces zéro déchet pour les fêtes de fin d'année) Tournage des autres vidéos à définir Court-métrage : en cours Présentation du projet aux jeunes de l'E2C : février 2019 Découverte des initiatives éco-citoyennes : mars à novembre 2019 Ecriture du scénario : novembre 2019 à février 2020 Tournage du court-métrage : début mars 2020 Montage du court-métrage : mars à mai 2020 Rendu du court-métrage : fin mai 2020
BUDGET PREVISIONNEL	Réalisation du court-métrage : 3480€ TTC
SUIVI ET EVALUATION	
INDICATEURS	Journée éco-citoyenneté : Nombre de personnes présentes lors de cette journée et type de public (des initiés ou des "nouveaux") Evaluation qualitative lors de la journée : quelle prise de conscience, quelle mise en lien entre les acteurs, etc. Série de vidéos Nombre de vues Nombre de projection des vidéos sur le territoire (centres sociaux, maisons de quartier, écoles, etc.) Court-métrage Evolution de l'implication des jeunes de l'E2C dans le projet Nombre de vues

	Nombre de projections organisées